



HAL
open science

Familles Grimoud et Bacou : ou comment deux modestes familles héraultaises se retrouvent à Sète

Agnes Pourquier

► **To cite this version:**

Agnes Pourquier. Familles Grimoud et Bacou : ou comment deux modestes familles héraultaises se retrouvent à Sète. Histoire. 2023. dumas-04311703

HAL Id: dumas-04311703

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-04311703>

Submitted on 28 Nov 2023

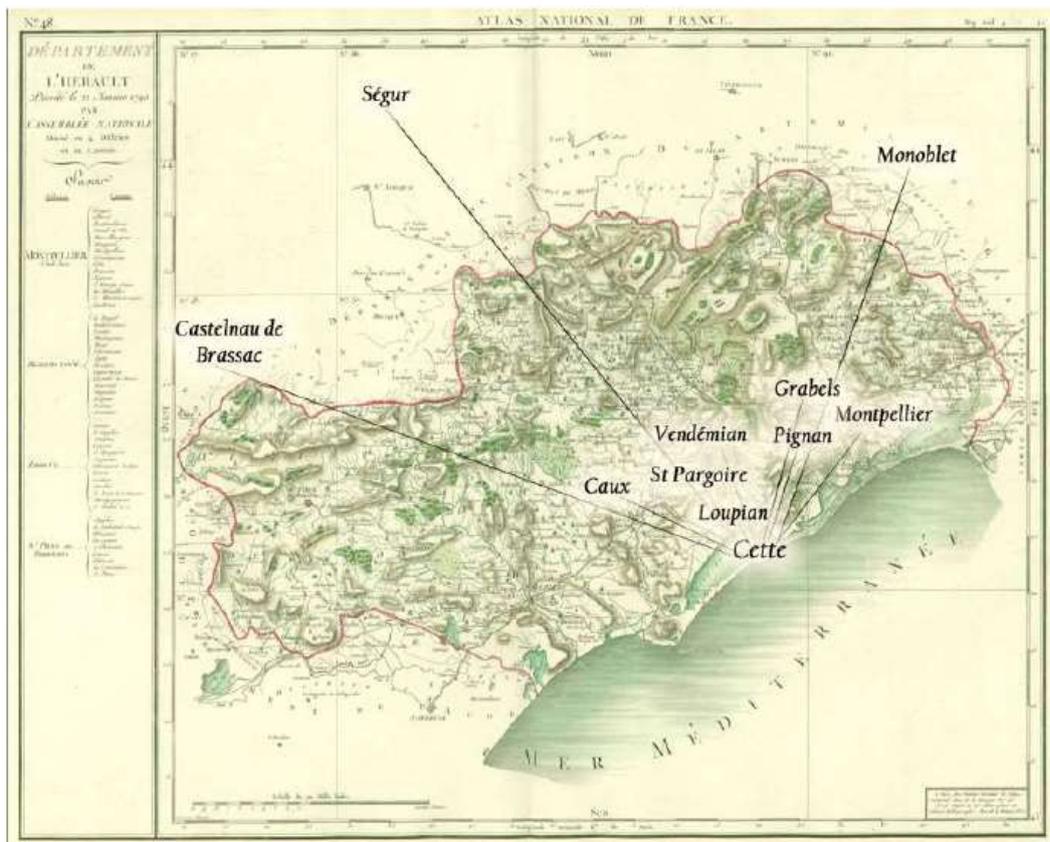
HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Distributed under a Creative Commons Attribution - NonCommercial - NoDerivatives 4.0 International License

**Familles Grimoud et Bacou :
ou comment deux modestes familles héraultaises se
retrouvent à Sète**



Rédigé par POURQUIER Agnès
Sous la direction de COSSON Stéphane

« Je, soussignée Agnès POURQUIER certifie que le contenu de ce mémoire est le résultat de mon travail personnel. Je certifie également que toutes les données, tous les raisonnements et toutes les conclusions empruntés à la littérature sont soit exactement copiés et placés entre guillemets dans le texte, soit spécialement indiqués et référencés dans une liste bibliographique en fin de volume. Je certifie enfin que ce document, en totalité ou pour partie, n'a pas servi antérieurement à d'autres évaluations, et n'a jamais été publié. »

Table des matières :

Introduction	7
I - Présentation de la ville de Sète	8
A - Cette, petit village languedocien : jusqu'au 27 juillet 1666	8
B - Le port de Cette, ou le développement contrarié d'un village	10
C - Cette, la Révolution et le XIXème siècle	11
D - Le développement de la ville de Cette au XXème siècle	13
II - Ciprien Grimoud et Marie Bacou : le point de départ de l'arbre	15
A - Origine des noms de famille	15
B - Le mariage : 24 octobre 1840 à Sète	15
C - Ciprien Grimoud : Loupian 29/03/1816 - Sète 26/02/1844	17
D - Marie Bacou : Saint-Pargoire 27/02/1818 - Sète 26/08/1859	21
III - Les ascendants	28
A - Les ascendants de Ciprien	28
1 - Marie Canabié et Jean Grimoud, ses parents	28
<i>a - Marie Canabié : Vendémian 06/11/1773 - Loupian 21/07/1835</i>	28
<i>b - Jean Grimoud : Pézenas 21/06/1767 - Loupian 24/11/1846</i>	29
2 - Jean Grimoud et Elisabeth Lourdou, les grand-parents paternels de Ciprien	34
<i>a - Le mariage : 27 octobre 1760</i>	34
<i>b - Jean Grimoud : né le 11/11/1737 à Caux, décédé avant le 21/10/1798</i>	35
<i>c - Elisabeth Lourdou : née avant 1744 à Loupian, décédée avant le 21/10/1798</i>	36
3 - Elizabeth Canabié, grand-mère maternelle de Ciprien	37
4 - Jean Grimoud et Magdelaine Combes, arrière-grands-parents paternels de Ciprien	38
<i>a - Le mariage : 09 juillet 1737 à Caux</i>	38
<i>b - Jean Grimoud : né et décédé à Caux : 25/04/1712 - 30/05/1752</i>	39
<i>c - Magdelaine Combes : naissance inconnue, décédée le 23/05/1752 à Caux</i>	39
5 - Jean Lourdou et Marie Vinas, arrière-grands-parents paternels de Ciprien	39
<i>a - Le mariage : 9 février 1736</i>	39
<i>b - Jean Lourdou : né et décédé à Loupian : 24/09/1712 - 24/05/1793</i>	39
<i>c - Marie Vinas : née et décédée à Loupian : 12/08/1715 - 01/04/1768</i>	40
6 - Jean Canabié et Marguerite Liron, arrière-grands-parents maternels de Ciprien	41
<i>a - Le mariage : 02 avril 1742</i>	41
<i>b - Jean Canabié (Cannaguié) : né sans doute avant 1717 et décédé le 04/02/1777 à Vendémian</i>	41

<i>c - Marguerite Liron (Lirou) née le 20/01/1724 et décédée le 28 brumaire an X de la République</i>	42
B - Les ascendants de Marie Bacou	43
1 - Louis Bacou et Suzanne Castel, ses parents	43
<i>a - Le mariage : 31/05/1811</i>	43
<i>b - Le conseil de famille : 14/05/1811</i>	43
<i>c - Louis Bacou : né le 27/04/1785 à Saint Pargoire, décédé le 08/10/1858 à Villeveyrac</i>	47
<i>d - Suzanne Castel née le 22/09/1791 à Montpellier, décédée le 15/10/1840 à Sète</i>	49
2 - François Gabriel Bacou et Marie Négrou, les grands-parents paternels de Marie Bacou	51
<i>a - Le mariage : 28/01/1777 à Aumelas</i>	51
<i>b - François Gabriel Bacou est né le 11/01/1742 à Saint-Pargoire et décédé au même endroit le 05/12/1808</i>	52
<i>c - Marie Négrou : née le 01/03/1759 à Saint-Pargoire, décédée sans doute après le 31/05/1811</i>	53
3 - Firmin Castel et Magdelaine Boubal, les grands-parents maternels de Marie Bacou	55
<hr/>	
<i>a - Le mariage : 17/01/1775</i>	55
<i>b - Firmin Castel est né et décédé à Celleneuve : né le 22/08/1755 et décédé le 10/10/1795</i>	56
<i>c - Magdelaine Boubal née à Pignan le 17/12/1756 et décédée à Montpellier Celleneuve le 12/10/1810</i>	57
4 - Arrière-grands-parents paternels de Marie Bacou :	58
<i>a - Les parents de François Gabriel Bacou : François-Gabriel Bacou et Jeanne Belet</i>	58
i - Le mariage : 02/09/1734	58
ii - François Gabriel Bacou : né autour de 1710 et décédé à Saint-Pargoire le 25/10/1764	58
iii - Jeanne Belet : née vers 1710 et décédée après le 06/11/1777	59
<i>b - Les parents de Marie Négrou : Jean Négrou et Jeanne Jourdan</i>	60
i - Le contrat de mariage : 10/02/1739	60
ii - Jean Négrou décédé le 17/02/1766 à Saint-Pargoire	66
iii - Jeanne Jourdan décédée après le 21/01/1780	66
5 - Arrière-grands-parents maternels de Marie Bacou	67
<i>a - Pierre Castel et Marie Affre, les parents de Firmin Castel</i>	67
i - Le mariage : 15/04/1755	67
ii - Pierre Castel : Grabels 09/04/1727-Montpellier Celleneuve 5 Germinal de l'an III	67
iii - Marie Affre : née et décédée à Montpellier Celleneuve : 05/10/1725-21/04/1782	68

<i>b - Joseph Boubal et Suzanne Soulier, les parents de Magdelaine Boubal</i>	69
i - Le mariage : 01/10/1750	69
ii - Joseph Boubal : né le 04/12/1716 à Ségur, décédé le 29/01/1793 à Montpellier Celleneuve	69
iii - Suzanne Soulier : née à Saint Germain de Calberte, peut-être le 01 germinal de l'an II	70
III - Les enfants de Ciprien Grimoud et de Marie Bacou	72
A - Cyprien Grimoud : né et décédé à Sète : 13/02/1841-22/01/1885	72
1 - Sa naissance et ses lieux d'habitation	72
2 - Son parcours militaire	75
3 - Son retour de la guerre	80
4 - Son décès	80
B - Louis Grimoud : Né à Sète le 18/05/1843- décès inconnu	85
1 - Sa naissance et ses lieux d'habitation	85
2 - Ses « affaires »	86
<i>a - Vente de terrains</i>	86
<i>b - Situation de ses terrains sur le cadastre</i>	91
3 - Son parcours militaire	92
4 - Son mariage avec Françoise Nègre	93
<i>a - Le mariage : 17/03/1870 à Sète</i>	93
<i>b - Françoise Nègre : née à Castelnau de Brassac le 06/09/1853 et décédée à Montpellier le 25/12/1870</i>	97
C - Catherine Céleste Grimoud : née et décédée à Sète : 16/10/1844-20/04/1846	99
D - Charles Bacou, fils naturel de Maire Bacou : né le 15/03/1854 à Sète	100
Conclusion	102
Annexes	103
Bibliographie	106
Sites internet :	106
Remerciements	107

Introduction

Travaillant dans un centre d'archives, je rencontre souvent des généalogistes amateurs ou professionnels. Cela m'a donné envie de participer à ce diplôme afin de me lancer moi-même dans ces recherches mais également afin de me perfectionner dans mon travail.

La consigne de ce mémoire est de choisir un couple central qui s'est marié entre 1833 et 1842 dans la ville ou le village que l'on choisit. Ce couple peut nous être totalement inconnu ou faire partie de notre famille ou de nos connaissances. On peut avoir déjà travaillé sur ce couple. Le but sera qu'à partir de ces deux personnes, nous remontions trois générations d'ascendants, en cherchant les époux(ses), et les fratries de chaque membre des couples de chaque génération.

Nous devons également trouver les deux générations descendantes dans les mêmes conditions.

Il nous faudra aussi raconter l'histoire de la ville où s'est déroulée l'union et nous appuyer sur différents types de documents (cadastre, recensement, notaire, armée, hypothèques, succession, Etat-civil, archives religieuses et autre) pour retracer l'histoire de la famille.

Pour ma part, n'ayant jamais fait de généalogie, j'ai choisi un couple au hasard, Ciprien Grimoud et Marie Bacou dont le mariage s'est déroulé à Sète le 24 octobre 1840.

Dans ce mémoire, je vais tenter d'expliquer clairement les démarches qui m'auront permise de trouver les membres de la famille et les documents demandés.

I - Présentation de la ville de Sète



D'azur semé de fleurs de lis d'or à la baleine renversée de sable, allumée d'argent, lançant un jet d'obus du même et de trois grenades de sable enflammées de gueules (image tirée du site « armorial de France » n° INSEE 34301)

J'ai voulu étayer ma présentation de la ville avec une monographie. J'ai donc cherché sur le site des Archives Départementales, sûre d'en trouver une. Mais il n'y en avait pas. J'ai donc pris appui sur un livre que m'a conseillé la directrice des Archives Municipales de Sète : « Histoire de Sète : pays et villes de France » publié sous la direction de Jean Sagnes, spécialiste de l'histoire contemporaine, originaire du Languedoc.

Sète, port méditerranéen situé dans le département de l'Hérault, que l'on nomme aujourd'hui « l'île singulière », terme que l'on doit à Georges Brassens, l'est effectivement, par biens des aspects. C'est d'ailleurs plutôt une presqu'île, reliée au continent par une simple bande de terre.

A - Cette, petit village languedocien : jusqu'au 27 juillet 1666

Jusqu'au XVIème siècle, balayé par de forts vents et très marécageux, infesté de moustiques, ce village n'attire que très peu de populations. Les quelques communautés qui s'y installent n'y restent pas ou passent leur temps à se quereller. En effet, ce village est peu hospitalier car il ne possède pas de véritables

Terres agricoles et sa côte n'attire pas les navires. Il est également le repère de pirates¹.

¹ Source : site internet du port de Sète Sud de France

« Avant la création du port, au XVIIème siècle, le mont Saint-Clair était le repaire du pirate Barberousse. Sa spécialité : allumer des feux sur le mont Saint Clair pour attirer les bateaux. Une fois ces derniers échoués, Barberousse et ses hommes pillaient les épaves. Le développement du trafic maritime sur la côte languedocienne a été pour le pirate une aubaine. Le Duc de Montmorency fut chargé d'arrêter le pirate, ce qu'il fit après une traque de plusieurs mois sur terre et en mer. Barberousse échappa à la pendaison car le Duc admirait la ruse et la détermination de l'homme. Il lui proposa de devenir un de ses collaborateurs. Barberousse accepta et devint responsable de chantier de galère. Il se maria, eut 4 enfants

Les quelques points positifs que l'on peut lui attribuer sont que les fonds marins sont riches et divers et que les plages sont propices aux parcours du bétail.

Au cœur d'un Languedoc affaibli par la Guerre de Cent ans et les épidémies de peste, le village n'évolue pas.

Malgré tout, sa position, stratégique, car donnant directement sur la mer Méditerranée, attire l'œil du Roi Henri IV qui tente d'y aménager un port. Malheureusement, en 1609, faute de subventions, le projet doit être abandonné.

Il faudra attendre la fin du XVII^{ème} siècle pour que l'on s'intéresse à nouveau à cet endroit. A partir de 1663, la conjoncture va réunir trois hommes qui vont sceller le sort du village. Il s'agit de Louis XIV, du chevalier de Clerville et de Pierre-Paul Riquet.

Le Roi désirait trouver une baie en Méditerranée pour y arrimer les galères royales ou bateaux de commerce et créer un port qui faciliterait l'exportation des produits languedociens. Il demanda donc à son ministre des finances, Colbert, de s'enquérir d'un tel lieu. Celui-ci chargea le chevalier de Clerville, ingénieur des fortifications françaises, de cette mission. Ce dernier trouva en la rade de Cette, petit village de pêcheurs, le lieu idéal pour construire un port avec son promontoire appelé le Mont Saint Clair.

Au même moment, Pierre-Paul Riquet, un percepteur de la gabelle en Languedoc avait eu l'autorisation de commencer les travaux du Canal du Midi. Il cherchait un débouché en Méditerranée afin de relier Toulouse à cette mer.

C'est ainsi que, par décision royale, le creusement du port a commencé en 1666 pour une inauguration le 29 juillet de la même année.

C'est la journée historique de Cette : une grande messe fut célébrée par l'évêque de Montpellier, les premières joutes de l'histoire de la ville eurent lieu confrontant une barque rouge à une barque bleue, les deux semées de fleurs de lys, des feux d'artifice furent tirés. Tout cela avait pour but de célébrer l'édification de son fort (le fort Saint Pierre), du môle Saint Louis, et de l'Eglise du même nom, Saint Louis étant le patron du port, destiné à le protéger. La fête de la Saint Louis perdure encore de nos jours et est célébrée tous les ans pendant une semaine autour du 25 août.



Le fort Saint-Pierre à Cette : dessin du 23 novembre 1828

Source : [gallica.bnf.fr/Montpellier Méditerranée Métropole](http://gallica.bnf.fr/Montpellier_Méditerranée_Métropole)

Dessin de Amelin, Jean-Marie (1785-1858) Auteur du texte. Fort Saint Pierre, Sète. 1828-1844

B - Le port de Cette, ou le développement contrarié d'un village

A partir de ce moment-là, le port de Cette va tenter de trouver sa place.

Quelques années après la construction du port, on commence à se préoccuper de la santé des habitants avec un premier hôpital qui est plutôt une maison, mais au moins les malades ne sont plus partagés entre Frontignan, Mèze et Loupian. On s'occupe uniquement des malades et blessés, on ne prend pas en charge les vieillards, infirmes, orphelins ni les pauvres. Ce n'est que vers 1700 qu'apparaîtra un bureau de charité financé en partie par le très maigre revenu de l'hôpital.

Dès 1673 et afin de développer le commerce, un arrêt du Roi proclame que ceux qui décideront d'habiter le village ne paieront pas d'impôts (taille) ni de péage. Cela crée des tensions voire des rivalités avec les villages tels que Frontignan et Agde qui ne bénéficient pas de telles exonérations et s'estiment lésés.

En 1680, le phare est construit au bout du môle. Il mesure 23 mètres de hauteur, est composé de 2297 pierres et de 126 marches.

La construction de l'église décanale Saint Louis se termine en 1703. Si d'autres ont suivi, celle-ci est la plus importante et la plus ancienne.

La vie de Cette tourne vraiment autour de Saint Louis puisque tous les premiers bâtiments importants portent ce nom, ainsi que la fête du village. Le port devient le cœur du village.

Ce port a subi plusieurs attaques de la part des anglais dont celle du 24 au 31 juillet 1710 : la « descente anglaise » qui fut une des grandes dates de son histoire et qui traumatisa la population. Une commémoration de cet événement aura même lieu tous les ans jusqu'à la Révolution. Ce pillage met à jour la faiblesse du village qui va renforcer le fort Saint Louis, son armement, ainsi que la surveillance du rivage : une milice va se former, elle disparaîtra puis réapparaîtra au gré des différents conflits jusqu'à la Révolution.

Les pirates sont toujours à l'affût et enlèvent même une quinzaine de pêcheurs cettois en 1731. Il faudra l'intervention du ministre Maurepas lui-même pour les libérer.

Cette n'est encore qu'un « village » en 1716 selon les mots d'Antoine Niquet, ingénieur du Roi et directeur des fortifications du Languedoc. Il est vrai que le port n'est peuplé que d'environ 1800 habitants et que l'espace habité est entrecoupé de jardins, poulaillers et autres vignes.

Pourtant, tout au long du XVIIIème Siècle, le port commence à remplir son rôle. Comme l'on ne pêche presque plus dans l'étang de Thau, on démarre l'importation de poisson, de laine, de coton, de plomb, d'épices et même de sucre (que l'on échange aux Antilles contre du sel) et du tabac : une manufacture royale va voir le jour en 1718 pour le sucre et une autre de tabac mais, en concurrence avec d'autres villes plus importantes comme Marseille, les établissements ferment les uns après les autres. A la fin du siècle, il n'en reste plus aucun. Plusieurs familles seront ruinées.

Un négoce en vin commence courant XVIIIème siècle avec des exportations de vin languedocien.

Le port ne grossit pas très vite, la faute aux impôts qui ont réapparû ainsi qu'à l'insuffisance des lieux de stockage et de ravitaillement.

En 1720, se crée un établissement pour le contrôle sanitaire et l'isolement des voyageurs qui peuvent apporter des maladies contagieuses. Ceci est primordial pour un port, surtout en période d'épidémie.

Durant la seconde moitié du XVIIIème siècle, beaucoup d'étrangers vont venir s'installer à Cette : des suisses, danois, écossais, poméraniens, allemands, créant une ville très cosmopolite.

Chaque confrérie est protégée par un Saint patron et a sa propre fête.

Des personnalités importantes vont venir jusqu'au port comme Mehemet Efendi, grand trésorier de l'Empire Ottoman ou Monsieur, le frère de Louis XIV à la fin du siècle.

A la veille de la Révolution, Cette devient une ville puisqu'elle compte désormais environ 6000 habitants.

C - Cette, la Révolution et le XIXème siècle

Deux ans avant la Révolution de 1789, une grave insurrection éclate à Cette. Les produits alimentaires sont trop chers, beaucoup de familles tombent dans l'indigence.

La Révolution en elle-même n'impacte pas la vie de la ville si ce n'est qu'elle apporte un vent de liberté et de nouvelles opportunités : des échanges par mer ont lieu entre Gênes et l'Espagne. Cette se trouvant au milieu, la ville va servir de relais entre les deux pour le vin, l'eau de vie, le vinaigre...

Quelques mouvements affiliés aux jacobins parisiens apparaîtront mais ne changeront pas le profil de la ville qui reste pacifique.

En revanche, on constate une déchristianisation progressive de la ville. Cette terre catholique qui accepte les protestants passe par une période de doute vis-à-vis de la religion, à cause des idées révolutionnaires.

L'année 1795 est une année très difficile pour la ville. En effet, pour la première fois, elle est menacée par la disette. Les récoltes sont catastrophiques. Des manifestations de femmes ont lieu pour demander de la nourriture.

Au début du XIX^{ème} siècle, les échanges commerciaux avec l'Algérie s'amplifient concernant le vin puis l'industrie métallurgique.

Au cours de ce siècle, le port va connaître deux ensablements importants qui vont générer une crise démographique, du chômage, de la misère, ce qui va entraîner toutes les sortes d'actes condamnables qu'engendre l'extrême pauvreté.

Le maire qui officia entre 1802 et 1815, Mathieu Grangent, ainsi que ses successeurs, tentent de développer la ville en créant des écoles, en restaurant la religion. Le commerce va entamer une lente remontée à partir de 1821 avec plus de 80% du trafic qui représente des exportations (vin, sel, bois). L'exportation de vin prospère toute la première moitié du XIX^{ème} siècle jusqu'à la crise de l'oïdium dans les années 1850.

Beaucoup d'immigrés Italiens arrivent à Cette et contribuent à son essor démographique (on passe de 10000 habitants en 1826 au double trente ans plus tard).

L'année 1839 voit apparaître le chemin de fer. La ville sera le terminus de la branche ouest de la ligne PLM (Paris-Lyon-Méditerranée). Cette ville ouvrière développe ainsi ses activités : l'activité tonnelière devient la première mondiale avec plus de 1000 personnes qui y travaillent à temps plein durant le siècle et le port devient le quatrième port français. Des traités commerciaux sont signés avec plusieurs pays comme le Royaume Uni ou la Hollande.



Carte postale de la place Delille et du quai de la République prise pendant l'expansion tonnelière de la ville

Source : AM Sète hl-24372458430

Mais plusieurs attaques Anglaises, des tensions entre légitimistes et républicains ainsi qu'une importante grève des tonneliers durement réprimée affaiblissent la ville. Ceci est accentué par la crise industrielle émigrer vers l'Angleterre. Des grèves et même la guerre contre la Prusse en 1870 vont aggraver la situation et recréer de l'insécurité.

La fin du XIXème siècle voit la ville s'ouvrir à des sociétés artistiques avec des cours de peinture, de musique, de théâtre... Les bains de mer apparaissent également, ce qui favorise les échanges. Cette n'est plus qu'un port, elle commence à trouver sa nouvelle identité, celle d'une importante ville touristique.

Mais malgré les efforts du proconsul Doumet qui souhaite profondément développer la ville et un nouveau souffle apporté par le développement du tourisme, à la fin du XIXème siècle, la ville est toujours sale, entrecoupée de marais, précaire et insécuritaire. On meurt beaucoup à Cette.

D - Le développement de la ville de Cette au XXème siècle

Le début du siècle marque une accélération certaine de l'évolution de la ville.

Le phare et le théâtre sont construits en 1904, les ponts sont modernisés dès 1909. EN 1914, la ville compte quatre théâtres-cinéma, deux quotidiens, l'alphabétisation est en net progrès, des écoles sont construites en enseignement général ainsi que professionnel, il existe un navire-école pour les mousses. Le trafic ferroviaire se développe également.

A la veille de la Première Guerre Mondiale, la ville est en plein essor. Elle compte 33000 habitants.

Evidemment, la guerre a freiné les activités de la ville, comme partout malgré tout, celle du port se maintient pendant toute la période du conflit. L'après-guerre sera une période compliquée avec des importations et exportations en baisse.

Le 20 janvier 1928, Cette, qui pouvait également s'écrire Sette, Septe, Cète, ou Cept sous l'Ancien Régime, devient Sète par arrêté ministériel afin de ne pas confondre son orthographe avec l'adjectif démonstratif. On s'éloigne de l'étymologie du mot qui viendrait de l'Antiquité, soit de l'hébraïque sêth signifiant élévation (allusion au mont surplombant la baie), soit du latin cetus dérivé du grec ketos signifiant gros poisson ou monstre marin. Les deux hypothèses sont encore valables de nos jours et l'orthographe de 1928 sera adoptée définitivement.

Dans les années 1930, une crise agricole va à nouveau impacter la ville mais une reprise s'ébauche, avec la construction d'importantes maisons individuelles sur le Mont Saint-Clair, juste avant le second conflit mondial.

L'économie de la ville se maintient pendant cette guerre, comme cela avait été le cas pendant la première. Mais les relations avec l'Afrique du Nord sont rompues en 1942. Les Allemands qui occupent la ville se mettent à la fortifier afin d'éviter tout débarquement allié. Comme partout, la Résistance s'oppose à la Milice et juste avant de quitter la ville suite à la signature de l'armistice, les Allemands saccagent tous les points stratégiques et pillent tout sur leur passage. La ville sera déclarée sinistrée. Sa reconstruction prendra des années.

Ainsi, au lendemain de la seconde Guerre Mondiale, des difficultés se présentent à nouveau aux Sétois qui, par différentes grèves, vont obtenir des augmentations de salaire et pouvoir mieux vivre.

Des années 1960 aux années 1980, se succéderont plusieurs maires communistes qui vont s'atteler à développer la situation sanitaire, culturelle et touristique de la ville. En effet, tous les logements ne sont pas encore équipés d'installations pour l'eau potable courante. Certains n'ont ni salles de bains ni toilettes. L'enseignement intellectuel et culturel va s'améliorer avec la création de l'école des beaux-arts en 1962, le musée Paul Valéry, en 1970 en hommage au poète né à Sète en 1871.

Le tourisme maritime va s'accroître avec la création de lignes vers l'Afrique du Nord et les Baléares.

Dans les années 1980, la ville devient donc très attractive mais les tarifs sont très élevés pour y vivre, sans doute le prix de son succès.

Dès lors, la ville, qui comptait environ 43000 habitants en 2015 séduit de plus en plus les cinéastes (avec des séries comme Candice Renoir ou Demain nous appartient), ce qui induit une très grande visibilité et qui augmente la fréquentation touristique.

Enfin, n'oublions pas que quelques noms prestigieux du monde artistique y sont nés ou y ont vécu : Paul Valéry cité ci-dessus, Jean Vilar, metteur en scène y naît en 1912 ou autre Georges Brassens en 1921. Le sculpteur Pierre NoCCA, le musicien Manitas de Plata ou la scénariste Agnès Varda y ont séjourné, sans oublier le peintre Pierre Soulages.

Entre vents et tempêtes, l'île singulière n'a de cesse de se réinventer.



Cette, station balnéaire. Vue d'ensemble des joutes de la Saint-Louis
Source : AM de Sète carte postale hl-24372458432 édition Cettoise

II - Ciprien Grimoud et Marie Bacou : le point de départ de l'arbre

A - Origine des noms de famille

Grimoud et ses différentes variantes (Grimond, Grimaud, Grimal, Grimail que l'on va trouver au fur et à mesure des recherches) : d'après le livre de Jacques Astor publié aux éditions du beffroi en 2002 : « Dictionnaire des noms de familles et noms de lieux du Midi de la France », l'étymologie de ce nom viendrait du germanique où « Grim » voudrait dire « cruel » et « oux » viendrait de « wulf » qui signifie loup. Ces termes seraient à prendre dans un contexte de valorisation guerrière (page 1002).

Mais, Jacques Astor mentionne également la possibilité que Grimaud pourrait descendre d'un « adjectif insultant » signifiant pédant, mauvais écrivain, « du même radical francique que grimace et grimer, probablement sans rapport avec « grim » casque ».

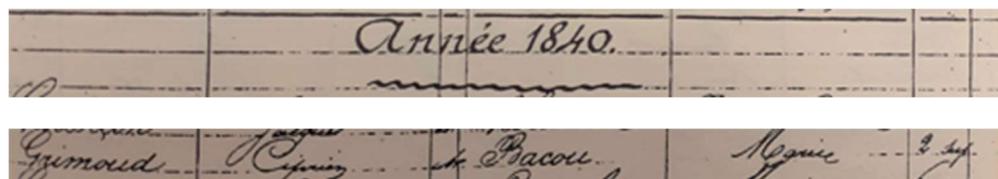
Même si, nous le verrons, le nom de famille de Ciprien est Grimoud, la plupart des actes que nous rencontrerons mentionnant ses ascendants seront écrits Grimaud, nous ne pouvons déterminer de manière évidente d'où provient l'origine exacte de ce nom.

Bacou (mais aussi Bacon) : toujours dans le même dictionnaire, en page 87, nous trouvons mention de ce nom qui viendrait de l'ancien occitan « bacon » qui signifie « viande de porc salée ». Le bacou ou bacon serait donc un charcutier.

Nous verrons que nos deux familles n'ont rien à voir avec l'origine prétendue de leur nom de famille, toutefois, il est intéressant de remarquer que ce sont des noms du peuple, là est le point commun avec les familles que nous allons évoquer.

B - Le mariage : 24 octobre 1840 à Sète

Le premier document que je consulte aux Archives Municipales de Sète (AM Sète) est la table décennale : rubrique des mariages 1685-1849.



Tables décennales Sète ; Rubrique des mariages 1685-1849

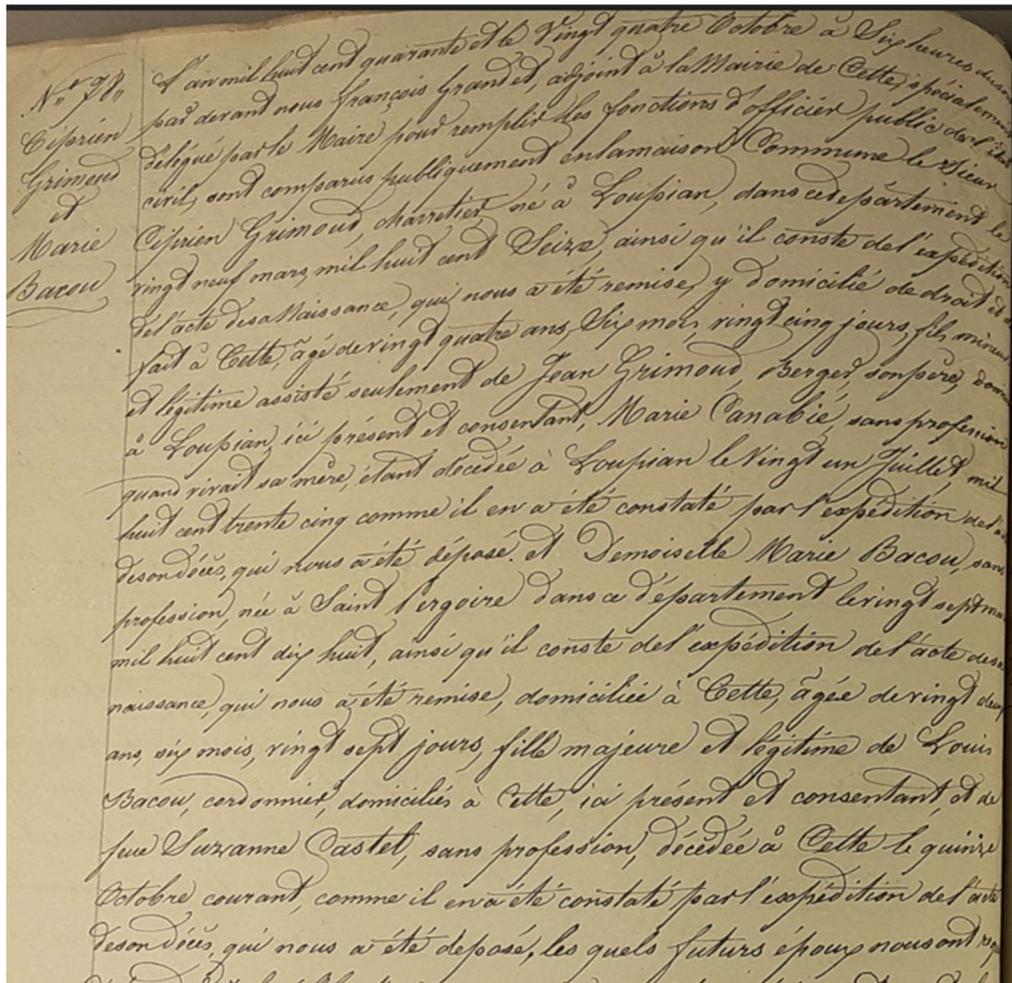
Source : AM Sète : L'archiviste m'a expliqué que ce registre n'avait pas de cote car il fait partie des outils de recherche.

Transcription :

« Année 1840

Grimoud Ciprien et Bacou Marie 2 sup »

La mention 2 sup à droite, signifie « folio n°2 supplémentaire » du Registre des Mariages de l'année concernée.



Acte de mariage de Ciprien Grimoud et Marie Bacou à Sète le 24/10/1840

Source : AM Sète, 2 E 312 Registre des mariages acte N°78

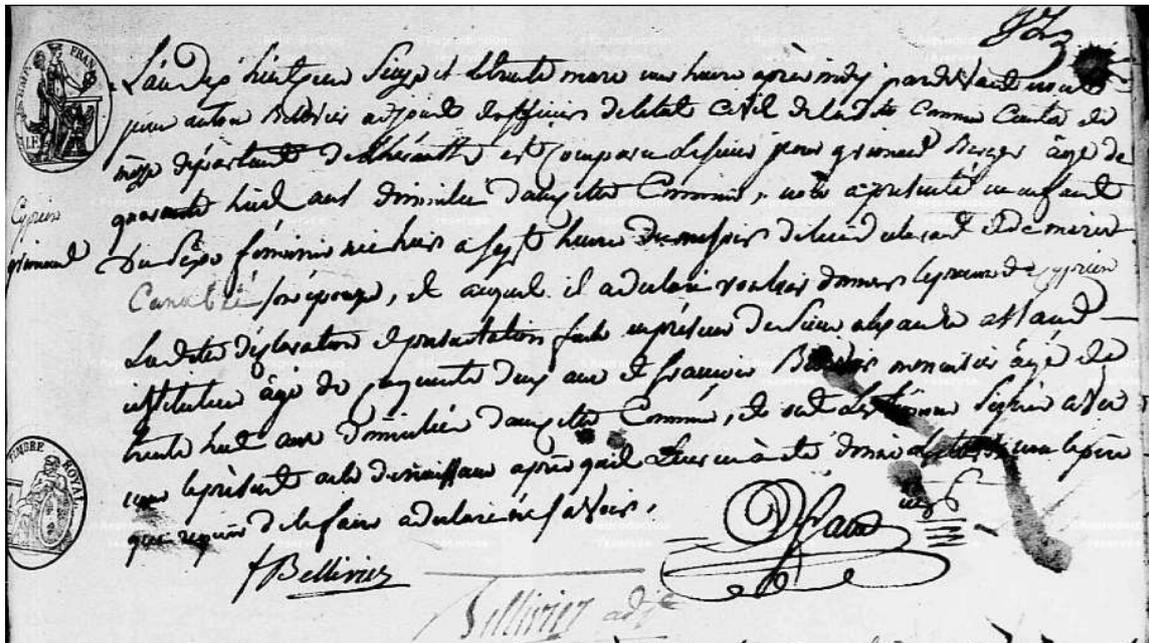
Transcription :

« L'an mil huit cent quarante et le vingt-quatre octobre à six heures du soir
Par devant nous François Grand et adjoind à la mairie de Cette Spécialement
Délégué par le maire pour remplir les fonctions d'officier public de l'Etat
Civil, sont comparus publiquement en la maison commune le sieur
Ciprien Grimoud, charretier né à Loupian dans ce département le
Vingt-neuf mars mil huit cent seize ainsi qu'il conste de l'expédition
De l'acte de sa naissance qui nous a été remise y domicilié de droit et
Fait à Cette, âgé de vingt-quatre ans, six mois, vingt-cinq jours, fils mineur
Et légitime assisté seulement de Jean Grimoud, berger, son père, dom[icilié]
A Loupian ici présent et consentant, Marie Canabié, sans profession
Quand vivait sa mère, étant décédée à Loupian le vingt-un juillet mil

Huit cent trente-cinq comme il en a été constaté par l'expédition de l'ac[te]
 De son décès qui nous a été déposé et demoiselle Marie Bacou, sans
 Profession, née à Saint-Pargoire, dans ce département, le vingt-sept ma[rs]
 Mil huit cent dix-huit ainsi qu'il conste de l'expédition de l'acte de sa
 Naissance qui nous a été remise, domiciliée à Cette, âgée de vingt-deux
 Ans, six mois, vingt-sept jours, fille majeure et légitime de Louis
 Bacou, cordonnier, domiciliés à Cette, ici présent et consentant, et de
 Feu Suzanne Castel, sans profession, décédée à Cette le quinze
 Octobre courant, comme il en a été constaté par l'expédition de l'acte
 De son décès, qui nous a été déposé, lesquels futurs époux nous ont req[...] »
 L'acte étant très long, j'ai choisi de ne transcrire que la première partie qui m'a donné beaucoup
 d'informations pour commencer mes recherches, notamment les autres actes d'Etat civil de mon
 couple.

On y apprend notamment que Ciprien était charretier, un métier du peuple qui, selon le dictionnaire
 CNRTL est « celui qui conduit une charrette ou un chariot ».

C - Ciprien Grimoud : Loupian 29/03/1816 - Sète 26/02/1844



Déclaration de naissance de Ciprien Grimoud (Grimal) né le 29 mars 1816
 Source : Archives Départementales Hérault (AD34), 5 MI 10/7 NMD Loupian page 108

Transcription :

« L'an dix huit cent seize et le trente mars une heure après midi, par devant nous Jean Anto[i]n[e] Bellivier, adjoint et officier de l'Etat civil de ladite commune canton de Mèze, département de l'Hérault, est comparu le sieur Jean Grimaud, berger, âgé de Quarante-huit ans, domicilié dans cette (?) commune, nous a présenté un enfant De sexe féminin né hier à sept heures du soir de luid[it] devant et de Marie Canabié son épouse et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Cyprien. Ladite déclaration et présentation faite en présence des sieurs Alexandre Alland, Instituteur âgé de cinquante-deux ans et François Bellivier [...] âgé de Trente-huit ans, domiciliés dans cette commune et ont les témoins signés avec nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été donné lecture, non le père qui requis de le faire a déclaré ne savoir.

Bellivier, Bellivier, Alland ».

Je trouve facilement son acte de naissance dans les registres en ligne de Loupian et je constate deux choses, la première c'est que son prénom s'écrit Cyprien et non Ciprien, et que le sexe du bébé est féminin. On m'avait dit que des erreurs se produisaient très fréquemment sur les actes mais je ne pensais pas en trouver si vite. Pour faciliter la lecture de ce mémoire, je choisis de conserver les graphies des noms et prénoms de l'acte de mariage. Je constate également que les noms et prénoms des parrains et marraines ne sont pas mentionnés sur cet acte.

Sur ce dernier, j'ai relevé la mention « fils mineur » en ligne 8, alors qu'il avait 24 ans au moment du mariage. L'archiviste de Sète m'a expliqué que c'était parce qu'il n'était pas l'aîné de la famille et qu'il avait des frères et sœurs plus âgés.

Dans le même registre, j'ai donc commencé à chercher ces derniers, nés dans les années précédentes. J'en ai trouvé deux :

- **Jeanne** : née le 2 frimaire de l'an XII (après conversion du calendrier républicain en calendrier Grégorien : 24/11/1803²).
- **Etienne** : né le 23/02/1811²

Comme pour Ciprien, les parrains et marraines ne sont pas mentionnés sur ces actes. J'en déduis que les enregistrements des naissances après la Révolution se faisant devant un officier d'Etat-civil et non plus à l'église en présence du curé, le rôle des parrains et marraines est devenu symbolique. Ce sont les témoins qui assistent à l'annonce de la naissance, des hommes de la commune.

Je tombe également sur d'autres actes de naissance d'enfants nés de Jean Grimoud et de Marie Bézi ou Bézy. Il s'agit de Marie, née le 27/02/1801³, Catherine née le 22/08/1806³. Et puis je trouve un certain Jean Grimoud né le 14/01/1809³ dont la mère est Marie Vézin.

² Fratrie confirmée de Ciprien AD34, 5 MI 10/7 NMD Loupian pages 204 et 379

³ Fratrie supposée de Ciprien AD34, 5 MI 10/7 NMD Loupian pages 143, 263 et 330

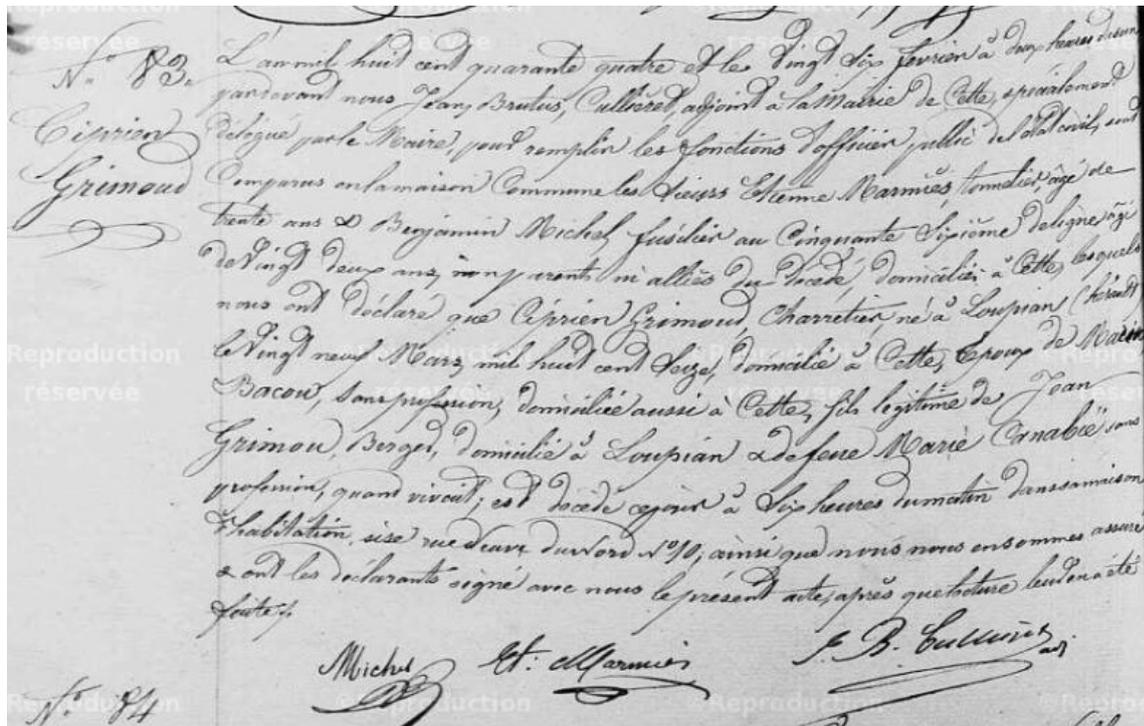
Peut-être y avait-il deux couples à Loupian dont l'époux se nommait Jean Grimoud, la mère Marie et qui avaient eu des enfants à des périodes identiques. N'ayant aucune certitude, j'ai conservé seulement deux enfants dans mon arbre, Etienne et Jeanne qui avaient exactement les mêmes parents que Ciprien.

Tout en continuant à chercher une réponse à ces questions, j'ai regardé si je trouvais l'acte de décès de Ciprien. Je savais qu'il habitait à Sète puisqu'il s'était marié là-bas. Et en consultant les recensements de la ville, il n'apparaissait plus sur celui de 1846⁴ alors qu'il était toujours vivant en 1841⁵. Cette année-là, il vivait avec son épouse Marie Bacou dans le foyer numéroté 254, ainsi qu'avec un autre Cyprien Grimoud, un « garçon », son fils (je choisis de mettre un « y » à son prénom pour ne pas confondre le père et le fils, les deux écritures se rencontrant indifféremment pour l'un et pour l'autre). Ils habitaient

A la Rue Neuve du Nord⁵ (voir plan correspondant : annexe n°1).

J'ai donc consulté les tables décennales entre ces deux dates et j'ai trouvé la date de son décès le

26/02/1844⁶. Il n'avait même pas 28 ans. Comme il était charretier, j'aurais aimé savoir s'il avait eu un accident ou s'il était mort de tout autre chose. Malheureusement pour mes recherches, je n'ai pas pu avoir cette information. Comme il est mort « dans sa maison d'habitation », l'acte de décès ne mentionne pas d'autres éléments pouvant nous mettre sur la voie.



Acte de décès de Ciprien Grimoud : 26 février 1844 à Sète

Source : AD34, 5 MI 12/22 Décès Sète acte n° 83 page 55

⁴ AD34, 6 M 734 Recensement Sète 1846 : le registre est peut-être incomplet car il ne comprend que 169 pages au lieu de plus de 300 en général mais on n'y trouve pas trace de la famille Grimoud-Bacou

⁵ AD34, 6 M 734 Recensement Sète 1841 page 44 et 41

⁶ AD34, 3 Q 15343 TSA Sète page 69

Transcription :

*« L'an mil huit cent quarante-quatre et le vingt-six février à deux heures du soir
Par devant nous Jean Brutus Cullieret, adjoint à la mairie de Cette, spécialement
Délégué par le maire pour remplir les fonctions d'officier public de l'Etat civil, sont
Comparus en la maison commune les sieurs Etienne Marmies, tonnelier, âgé de
Trente ans et Benjamin Michel, fusilier au cinquante-sixième de ligne âgé
De vingt-deux ans, non parents ni alliés du décédé, domiciliés à Cette, lesquels
Nous ont déclaré que Ciprien Grimoud, charretier né à Loupian (Hérault)
Le vingt-neuf marz mil huit cent seize, domicilié à Cette, époux de Marie
Bacou, sans profession, domiciliée aussi à Cette, fils légitime de Jean
Grimoud, berger, domicilié à Loupian et de feu Marie Canabié, sans
Profession quand vivait, est décédé ce jour à six heures du matin dans sa maison
D'habitation sise rue neuve du Nord n°10, ainsi que nous nous en sommes assuré
Et ont les déclarants signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été
Fait.*

Michel et Marmies, JB Cullieret »

Connaissant la date de son décès, j'ai voulu chercher s'il avait une succession en allant consulter les TSA, Tables de Successions et Absences⁷ du bureau d'enregistrement de Sète cette année-là. Une déclaration de succession avait été enregistrée à la date du 10/05/1844⁸.

Je me suis donc rendue aux Archives Départementales de l'Hérault afin de consulter le registre des Déclarations de Mutations par Décès correspondant. J'y ai bien trouvé la succession directe de Ciprien. C'est sa veuve, Marie, qui a fait la déclaration d'une succession « ne consistant qu'en un sous-vestiaire »

Et linge de corps d'une valeur de 20 francs ». Ses enfants n'apparaissent pas.

Ciprien est mort jeune et pauvre.

⁷ AD 34, 3 Q 15343 TSA Sète page 68

⁸ AD 34, Déclarations de Mutations par Décès Bureau de Sète N° 3 Q 15767 page 100

D - Marie Bacou : Saint-Pargoire 27/02/1818 - Sète 26/08/1859

Concernant Marie Bacou, l'épouse de Ciprien, je suis également partie de leur acte de mariage pour trouver ses autres actes d'Etat civil. J'ai donc cherché son acte de naissance à Saint-Pargoire. Je l'ai trouvé mais il indique qu'elle est née le 27 février et non le 27 mars 1818 comme sur l'acte de mariage. J'ai fait le calcul entre la date de naissance notée sur ce dernier et l'âge qui y est annoncé et cela ne correspond pas du tout. Mariée en 1844, elle ne pouvait avoir 22 ans en étant née en 1818. Je préfère donc conserver la date mentionnée sur l'acte de naissance pour mon arbre.

16.6.
Naissance de
Marie Bacou.

L'an mil huit cent dix huit, le premier jour du mois de Mars à dix heures du matin par devant nous Jean Jacques Antoine Pastourel, Maire, officier de l'état civil de la commune de St Pargoire canton de Gignac département de l'Hérault

St Pargoire canton de Gignac département de l'Hérault

Ont comparu le nommé Louis Bacou, âgé de trente quatre ans, cordonnier, domicilié audit St Pargoire lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin, né le vingt septième jour du mois de février dernier à onze heures du matin de lui déclarant vouloir donner le prénom de Marie. Lesdites déclaration et présentation faites en présence de Mathieu Lardat, âgé de cinquante deux ans, cordonnier et de Moize Cazalis, âgé de trente neuf ans, cultivateur tous les deux domiciliés audit St Pargoire, et ont les témoins signé avec nous le présent acte de naissance, après qu'il leur en a été fait lecture, non le père qui a déclaré ne savoir signer de ce requis.

Cazalis Lardat Pastourel maire

Déclaration de naissance de Marie Bacou née le 27 février 1818 à Loupian
Source : AD34, 5 MI 32/33 NMD Saint-Pargoire acte N°6 pages 176/177

Transcription :

« Naissance de Marie Bacou

L'an mil huit cent dix-huit, le premier jour du mois de Mars à dix heures du matin, par devant nous, Jean Jacques Antoine Pastourel, maire, officier de l'Etat civil de la commune de St Pargoire, canton de Gignac, département de l'Hérault, Ont comparu le nommé Louis Bacou âgé de trente-quatre Ans, cordonnier, domicilié audit St Pargoire, lequel nous a présenté Un enfant du sexe féminin né le vingt-septième jour du mois De février dernier à onze heures du matin de lui déclarant vouloir Donner le prénom de Marie. lesdites déclaration et présentation Faites en présence de Mathieu Lardat âgé de cinquante-deux ans, Cordonnier et de Moize Cazalis âgé de trente-neuf ans, cultivateur, Tous les deux domiciliés audit St Pargoire et ont les témoins signé avec Nous le présent acte de naissance après qu'il leur en a été fait lecture, Non le père qui a déclaré ne savoir signer de ce requis.

Cazalis, Lardat, JA Pastourel, maire. »

Le recensement de 1856 nous donne d'autres Bacou qui ne correspondent ni dans les prénoms ni dans les âges.

Je retrouve les deux familles en 1861 à nouveau réunies. Marie est morte en 1859, ce sont deux de ses frères qui ont pris leurs neveux en charge, Cyprien et Louis.

534	4	Bacon	Pierre	journalier	1					46	
	5	Bacon	Edouard	journalier	1					40	frère
	6	Grimard	Cyprien	forgeron	1					20	neveux
	7	Grimard	Louis	forgeron	1					18	neveux

Recensement de Sète 1856

Source : AD34, 6 M 736 Recensement Sète 1861 page 72

Transcription :

« Foyer 534 : Bacou Pierre, journalier, 46 ans
 Bacou Edouard, journalier 40 ans, [son] frère
 Grimard (Grimoud) Cyprien, forgeron, 20 ans, neveux des précédents
 Grimard (Grimoud) Louis, forgeron, 18 ans, neveux des précédents »

Marie est donc décédée en 1859. Lorsque j'ai consulté les TSA du bureau de Sète²⁰, il y était mentionné que la déclaration était négative. Marie n'a donc rien laissé à ses enfants. La Déclaration de succession²¹ le confirmera. Seul Cyprien, son fils s'est présenté chez le notaire constatant qu'elle « n'a laissé aucun bien à Cette, soit en meuble, soit en immeuble ».

Marie était apparemment pauvre à son décès et elle n'aurait pas continué son métier de couturière puisqu'au moment de la déclaration de succession, elle est « sans profession ».

Cette pauvreté est mise en lumière par un acte notarié que j'ai trouvé par hasard en cherchant autre chose. Il s'agit d'une quittance justifiant un don de cent francs que lui a fait son beau-frère, Etienne. Cette somme était destinée à ses enfants, Cyprien et Louis.

²⁰ AD34, TSA 3Q15347 Bureau d'enregistrement de Sète 1857-1861 acte page 26

²¹ AD34, Déclarations de mutations par décès, Bureau d'enregistrement de Sète 1858-1862 acte n°254

Quittance.



101.

En mil huit cent quarante sept
 et le dix sept mai, Pardevant m.^e
 Vidal, notaire à Metz et avoué des tenues
 soussignées.

Comparaient,

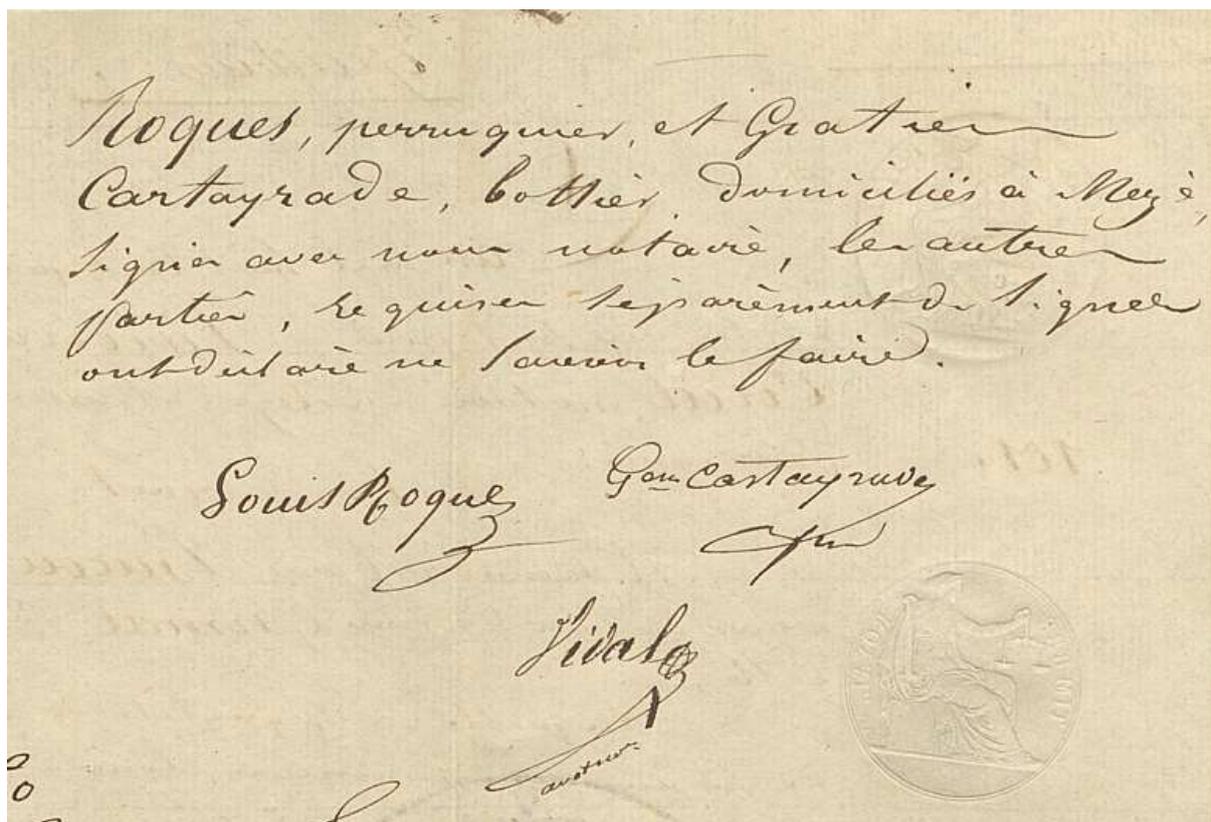
Madame Marie Bacou, veuve
 veuve de Louis Étienne Grimal, domiciliée à
 Metz, laquelle en sa qualité de tutrice légale
 de son fils mineur, Louis Étienne
 Grimal, et d'administratrice de ses biens,
 déclare avoir tout présentement versé
 en espèces au cours actuel, complet y compris
 à la vue de son notaire et tenues, son
 Louis Étienne Grimal Cultivateur,
 domicilié à Longjumeau,

la somme de Cent francs pour
 le montant d'une rente stipulée en faveur
 de son fils mineur, dans son acte de
 partage de son père et tante Grimal, lequel
 par ses rentes soussignées, le trent novembre
 mil huit cent quarante six.

De la quelle somme totale
 de Cent francs, la dit Marie Bacou
 veuve Grimal, au dit nom, fournit
 quittance et débarras valable au dit
 Louis Étienne Grimal.

Deut acte.

fait et lu à Metz, dans
 notre étude, le jour, mois et an
 que dessus, en présence de Messieurs Louis



Quittance de 100 francs donnés par Etienne Grimoud à Marie Bacou le 17/05/1847
Source : AD34, 2E49189 Notaire Vidal Pierre Lucien à Mèze, acte 101

Transcription :

« Du 17 mai 1847-acte n°101-Quittance
L'an mil huit cent quarante-sept
Et le dix-sept mai, par devant M[âitr]e
Vidal notaire à Mèze et assisté des témoins
Soussignés
Comparaît
Madame Marie Bacou, sans profession ;
Veuve de Cyprien Grimal, domiciliée à
Cette,
Laquelle, en sa qualité de tutrice légale
De ses deux enfants mineurs, Louis et Cyprien
Grimal et d'administratrice de leurs biens,
Déclare avoir tout présentement reçu
En espèces au cours actuel, compté et [...]
A la vue de nous, notaire et témoins, du
Sieur Etienne Grimal, cultivateur
Domicilié à Loupian,
La somme de Cent francs pour
Le montant d'une soulte stipulée en faveur
Des susdits enfans mineurs, dans un acte de
Partage des frères et sœurs Grimal, [...]
Par nous, notaire soussigné, le trente novembre
Mil huitcent quarate-six.
Laquelle somme totale de

*Cent francs, ladite dame Bacou,
Veuve Grimal, auxdits nous fournit
Quittance et décharge valable audit
Etienne Grimal.
Dont acte
Fait et lu à Mèze dans
Notre étude, les jours, mois et ans
Que dessus, en présence de Messieurs Louis
Roques, perruquier et Gratien
Cartayrade, bottier, domiciliés à Mèze,
Signé avec nous notaire, les autres
Parties requises séparément de signer
Ont déclaré ne savoir le faire.*

Louis Roque, G[rati]en Cartayrade, Vival, notaire ».

Cyprien et Louis sont donc les enfants du couple Ciprien Grimoud et Marie Bacou mais nous en parlerons en dernière partie de ce mémoire. Ciprien et Marie auront même un autre enfant mort en bas âge et Marie aura un enfant naturel. Tout comme leurs parents, les destinées de ces enfants seront assez courtes. Mais commençons par raconter l'histoire de leurs ascendants.

III - Les ascendants

A - Les ascendants de Ciprien

1 - Marie Canabié et Jean Grimoud, ses parents

a - Marie Canabié : Vendémian 06/11/1773 - Loupian 21/07/1835

Le nom de Canabié viendrait au départ du latin « cannabis ». Il est lié à la récolte ou au travail du chanvre (dictionnaire Astor pages 186-187).

Au moment du mariage de Ciprien et Marie, la maman du jeune homme est déjà décédée depuis plusieurs années. Je retrouve donc son acte de décès datant du 21/07/1835²² à Loupian, acte sur lequel j'apprends qu'elle est morte « dans sa maison d'habitation, rue du Caylis », qu'elle était sans profession et qu'elle avait environ 35 ans.

Au vu de ces informations, je tente de trouver son acte de naissance. J'ai donc consulté les TSA de Mèze²³ puisqu'à cette époque, le village de Loupian dépendait de ce bureau d'enregistrement. Il y est indiqué qu'elle est née à Pézenas. Je me suis donc acharnée pendant des jours à chercher cet acte et ne l'ai jamais trouvé. Je pensais que les informations notées sur les TSA étaient forcément justes, apparemment pas toujours. En revanche, je constate qu'il y a une succession enregistrée.

En parallèle, j'ai voulu chercher l'acte de son mariage avec Jean Grimoud, avant la naissance des enfants que j'ai mentionnés plus haut.

J'ai trouvé un mariage sur Mèze entre un certain « Jean Grimal et Marie » le 30 vendémiaire an VII (21/10/1798)²⁴. En consultant l'acte, j'ai pu y lire que cette Marie s'appelait Canadier et qu'elle était fille naturelle d'Elizabeth Canadier et de père inconnu. Elle est née à Vendémian le 06/11/1773. On peut y lire que sa marraine est Elizabeth Canayer, femme de Louÿs Imbert. Elle peut être une tante ou sa grand-mère, une grand-tante. Ce n'est pas mentionné. Son parrain est François Marsène (?).

Elle travaille au mas de Goudou (sans doute un mas conchylicole ou plutôt agricole à Mèze dont je n'ai pas retrouvé la trace) en tant que fille de peine. Selon le dictionnaire CNRTL, la fille de peine « gagne (sa) vie en accomplissant de gros ouvrages » (trouvé dans la définition de « peine »). Il est possible qu'à la mort de sa mère Marie ait été placée, à sept ans, dans ce Mas. Cela expliquerait en tout cas la raison pour laquelle Marie s'est retrouvée sur Mèze, à 23 km de Vendémian. Mais ce n'est qu'une hypothèse.

Pour moi, le nom Canabié, Canadier n'étant pas très courant et n'ayant pas trouvé de concordance plus probante sur d'autres actes, je décide de suivre cette voie pour mes recherches.

Je cherche également ses frères et sœurs et j'en trouve deux, également enfants naturels d'Elizabeth Canaguiet, nés à Vendémian :

- Fulcrande Elizabeth : née le 10/06/1776²⁵-décédée le 20/03/1778²⁶. Son parrain est le procureur du Roi, Jean baptiste Claparède, et sa marraine, une certaine Elisabeth Gineste, épouse de Pierre Gineste. Je n'ai pas cherché de lien de parenté.

²² AD34, 5 MI 10/8 NMD Loupian acte N°13 page 236

²³ AD34, 3 Q 7824 TSA Mèze page 33

²⁴ AD34, 5 MI 1/95 Mariages Mèze 1798-1800 acte N°2 page 363

²⁵ AD34, E MI EC 328/1 BMS Eglise St Marcellin Vendémian 1766-1778 page 54

²⁶ AD34, 5 MI 32/38 Eglise St Marcellin Vendémian 1748-1792 page 148

- un garçon né et décédé le 29/02/1780. Le garçon a été « ondoyé pour cause de danger de mort ». Il n'a pas de parrain ni de marraine.

L'an que dessus et le premier mars a été enterré dans le cimetière de cette paroisse un fils naturel d'Elizabeth Canadier, ondoyé à la maison à cause du danger de mort par Bourdio femme sage, décédé la veille, présents les témoins soussignés. Jeaneau, Nougarede, Brés curé.

Acte de décès d'un petit garçon, enfant naturel d'Elizabeth Canadier (Canabié) né le 29 février 1780 à Vendémian

Source : AD34, 5 MI 32/38 Vendémian page 160

Transcription :

« L'an que dessus et le premier mars, a été enterré dans le cimetière de cette paroisse un fils naturel d'Elizabeth Canadier, ondoyé à la maison à cause du danger de mort par Bourdio, femme sage, décédé la veille, présents les Témoins soussignés

Jeaneau, Nougarede, Brés curé. »

L'acte suivant dans le registre est la déclaration du décès d'Elizabeth Canabié (Canadier), sa maman, morte en couches²⁷.

Concernant les enfants de Marie et de Jean Grimoud, je n'ai pas trouvé plus d'informations à ce stade.

b - Jean Grimoud : Pézenas 21/06/1767 - Loupian 24/11/1846

Au moment de son mariage avec Marie Canabié, Jean était manouvrier au Mas Goudou à Mèze. Il accomplissait des travaux saisonniers, plutôt agricoles. Il est d'ailleurs indiqué qu'il était logé sur place. C'est sans doute là qu'il a rencontré Marie, elle-même fille de peine, au même endroit.

Il est noté sur cet acte que Jean est né à Pézenas le 21/06/1767²⁸. Je suis donc allée chercher son acte de naissance qui m'a surprise car il est noté que l'enfant a été ondoyé mais son décès n'est pas mentionné. J'ai bien vérifié le registre et la date, tout correspond à la déclaration sur l'acte de mariage. J'aurais tendance à dire que l'ondoïement n'est pas forcément suivi du décès immédiat. Pour moi, Jean a vécu. Son parrain est son grand-père, Jean Grimoud dont il porte le prénom, sa marraine est sa tante Marie Grimoud.

Sur l'acte de mariage de Ciprien, on apprend qu'il est berger (définition du dictionnaire CNRTL : Personne sédentaire ou nomade qui garde des moutons, des brebis ou des chèvres), domicilié à Loupian, ses enfants également. Je continue mes recherches par les recensements de 1836 à 1846. Marie est décédée l'année précédente.

²⁷ AD34 5 MI 32/38 BMS Eglise St Marcellin Vendémian 1748-1792 page 160

²⁸ AD34, 5 MI 22/6 BMS Eglise St Jean Baptiste Pézenas 1766-1780 feuillet 21 page 59

Au recensement de 1846 ci-dessous, en pages 43 et 44, je retrouve bien Jean 66 ans, berger, Jean, Etienne et Ciprien, âgés respectivement de 27, 25 et 19 ans, bergers également. Ils font tous les quatre partie du foyer 256. Cela correspond avec les enfants que j'avais déjà trouvés.

Mais je m'aperçois que, dans ce foyer, on rencontre une autre Grimoud, Jeanne épouse Toulza. Ainsi, Jean et les siens partagent une maison avec une certaine famille Toulza.

Lors de mes recherches pour trouver les frères et sœurs de Ciprien, j'avais croisé le nom de Jeanne Grimoud mais sa mère ne portait pas le bon nom. Je garde ces renseignements de côté afin de les reconsidérer si j'avais de nouvelles informations.

1020	256	Toulza	Barthélemy	Cellérier	1				37		
1021		Grimaud	Jean	"			1		32		
1022		Toulza	Jean	"	1				10		
1023		Toulza	Murjelain	"	1				7		
1024		Toulza	Etienne	"	1				3 ²		
1025		Grimaud	Jean	Buyer		1			68		
					Totaux de la page.		7	2	3	6	1

1026		Grimaud	Jean	Buyer	1				27
1027		Grimaud	Etienne	"	1				25
1028		Grimaud	Ciprien	"	1				19

Recensement de Loupian 1936

Source : AD Hérault 6 M 444 Recensement 1836 Loupian pages 43 et 44

Je continue donc mes recherches avec le recensement suivant, celui de 1841²⁹ et je peux y lire clairement que Jeanne est la « femme » de Barthélémy Toulza et que Jean est l'« ayeul des Précédents », à savoir Jeanne et ses enfants. Jeanne, dont le nom de la mère était différent de celui de celle de Ciprien est en fait sa sœur. Malgré ces nouvelles informations, je voudrais trouver un acte qui

²⁹ AD34, 6 M 444 Recensement Loupian 1841

m'assure sans équivoque de ce lien de famille. En attendant, je me concentre donc sur le décès de Jean, leur père.

Le recensement de 1846 est considéré comme lacunaire à Loupian. Je cherche donc si Jean est toujours en vie en 1851. Il n'apparaît plus dans le foyer. Il est donc sans doute mort.

Je parcours les registres des décès entre ces deux années et je retrouve son acte de décès le 24/11/1846³⁰ à Loupian.

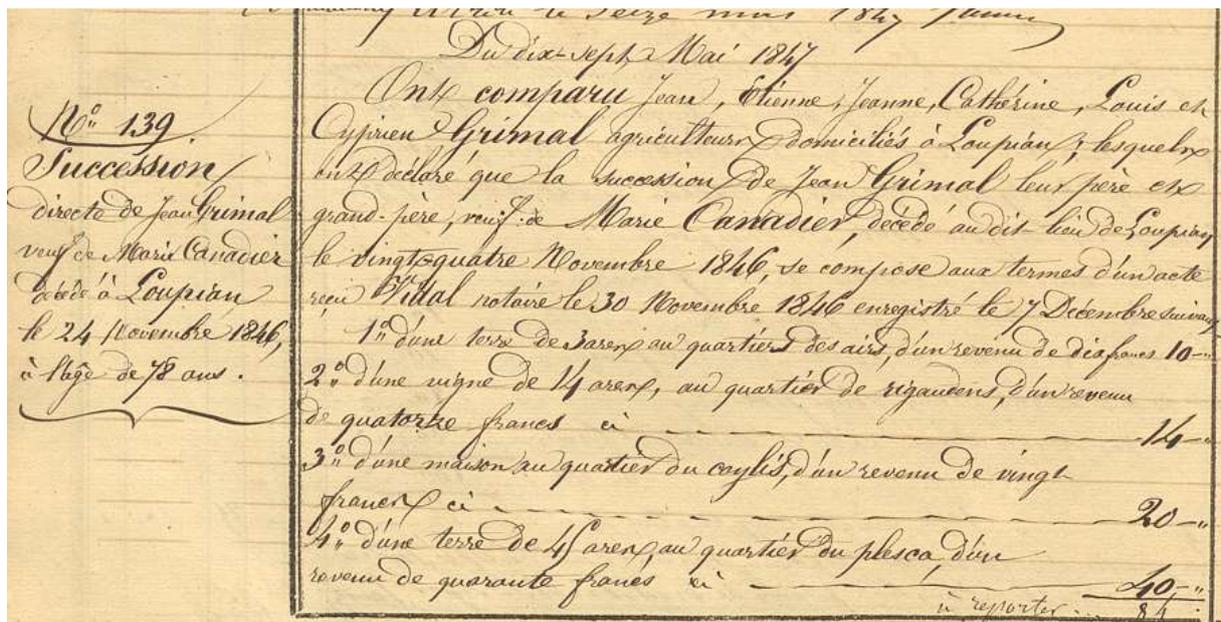
Sur cet acte, il est mentionné qu'il était veuf de Marie Bézi.

Comme j'ai commencé à supposer que c'était la même personne que Marie Canabié, j'ai voulu en avoir le cœur net en consultant les TSA entre 1841 et 1849³¹.

Le bureau correspondant est celui de Mèze. Ces TSA nous indiquent en principe si le défunt, Jean Grimoud a laissé une succession et quels en sont les bénéficiaires.

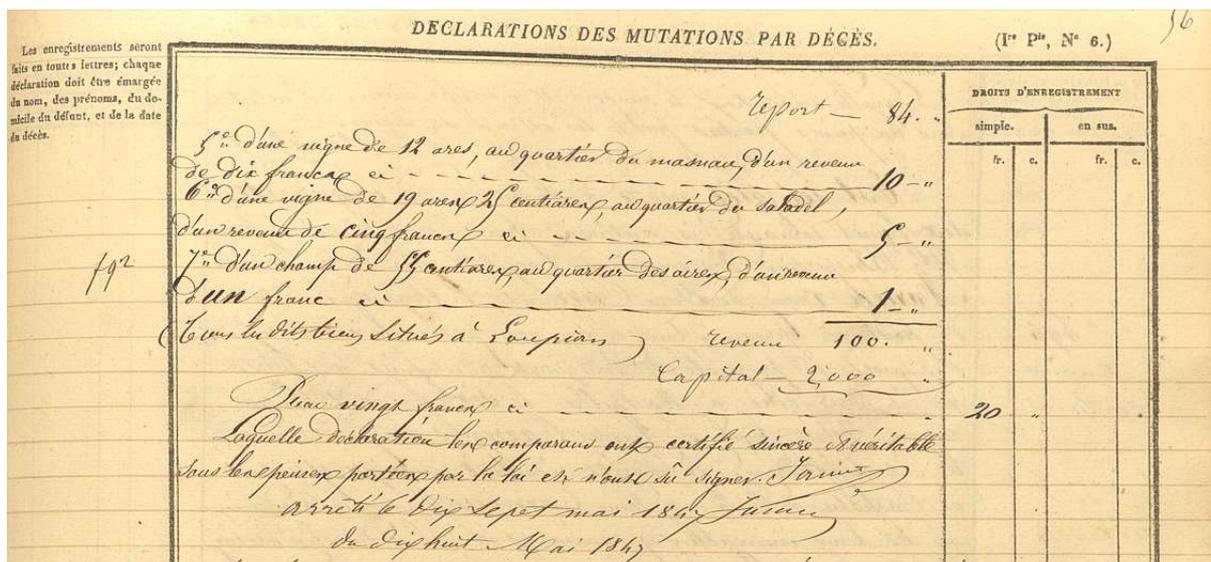
Je trouve effectivement une succession en date du 17/05/1847. Il a « laissé des immeubles ».

A partir de ce moment-là, je cherche dans les Déclarations de Mutations par Décès l'acte correspondant que je reporte ci-dessous :



³⁰ AD34, 5 MI 10/8 NMD Loupian 1836-1850 acte N° 33 pages 259/260

³¹ AD34, 3 Q 7825 TSA Mèze 1841-1849 page 82



Déclaration de succession de Jean Grimal (Grimoud) 17/05/1847

Source : AD Hérault 3 Q 8162 Déclaration de mutations par décès, bureau de Mèze acte N° 139 pages 35 et 36)

Transcription :

« Succession directe de Jean Grimal, veuf de Marie Canadier, décédé à Loupian le 24/11/1846 à l'âge de 78 ans.

Du 17 mai 1847

Ont comparu Jean, Etienne, Jeanne, Catherine, Louis et Cyprien Grimal, agriculteurs à Loupian, lesquels

Ont déclaré que la succession de Jean Grimal, leur père et Grand-père, veuf de Marie Canadier, décédé audit lieu de Loupian

Le vingt-quatre novembre 1846, se compose aux termes d'un acte

Reçu Vidal, notaire le 30 novembre 1846, enregistré le 7 décembre suivant :

1-d'une terre de 3 ares au quartier des airs d'un revenu de dix francs 10

2-d'une vigne de 14 ares, au quartier de rigaudens d'un revenu

De quatorze francs à ... 14

3-d'une maison, au quartier du caylis d'un revenu de vingt

Francs à ... 20

4-d'une terre de 45 ares au quartier du plesca d'un

Revenu de quarant francs à ... 40

A reporter 84

Report 84

5-d'une vigne de 12 ares, au quartier du masnau d'un revenu

De 10 francs à ... 10

6-d'une vigne de 19 ares, 25 centiares au quartier du saladel

D'un revenu de 5 francs à ... 05

7-d'un champ de 55 centiares au quartier des aires, d'un revenu

D'un franc à ... 01

Tous les dits biens situés à Loupian, Revenu 100

Capital 2000

Plus 20 francs à ... Droits d'enregistrement 20

Laquelle déclaration les comparans ont certifié sincère et véritable

Sous les peines portées par la loi et n'ont sù signer

Arrêté le dix-sept mai 1847 »

J'ai enfin ma réponse concernant l'identité et le nombre d'enfants de Jean. Il est bien le père de Jeanne, Etienne et Ciprien mais également de Catherine et de Jean présents dans sa succession. Cyprien et Louis, les fils de Ciprien, sont présents aussi en l'absence de leur père décédé.

Je peux donc reconstituer la fratrie de Ciprien dont tous les membres sont nés à Loupian :

- **Marie** : née le 18 ventose an IX de la République (27/02/1801)³², sans doute décédée avant la succession de 1847 puisqu'elle n'y est pas présente, mais je n'ai rien trouvé à ce sujet
- **Jeanne** : née en 1803³³ est décédée le 25/06/1879³⁴ à Loupian. Elle est veuve de Barthélémy Toulza
- **Catherine** : née en 1806³⁵. Je ne connais pas sa date de décès
- **Jean** : né en 1809³⁶ est décédé à Montpellier le 13/09/1879³⁷
- **Etienne** : né en 1811³⁸ est décédé le 21/08/1891³⁹ à Loupian. Il était veuf, de Lucie Jalabert.

Comme le nom de leur mère, Marie, change à chaque acte de naissance, que Jean est déclaré veuf de Marie Bézi sur son acte de décès et veuf de Marie Canabié lors de sa succession où tous les autres éléments correspondent, pour moi, le doute est levé, il s'agit bien du même couple.

Pourquoi passe-t-on de Canabié à Vézin ou Bézi ? Je ne connais pas la cause de ces différents noms. Cela reste un mystère pour moi aujourd'hui.

J'ai tout de même un début de piste avec l'explication suivante :

En cherchant sur internet l'origine de ces noms Bézi et Vézin, je trouve sur le site Filae que « bezi est un sobriquet dérivé de vezin ». « Vezin est une variante occitane de vesin qui signifie voisin c'est aussi un nom de localité en Ille-et-Vilaine, Aveyron, Maine-et-Loire et le nom d'un hameau en Meurthe-et-Moselle. Il viendrait du latin vicinium, c'est-à-dire terrain communal appartenant au vicus, le bourg ».

Les noms Bézi et Vézin auraient donc la même origine, un sobriquet dérivé de la variante occitane du mot « voisin ».

Concernant les biens mentionnés sur l'acte de succession, je constate qu'il y a une maison et quelques vignes et champs de petite superficie. Leur revenu total est de 100 francs et leur valeur est de 2000 francs. Cela n'est pas beaucoup, malgré tout, Jean laisse plusieurs biens à ses héritiers, ce qui, nous le verrons, ne sera pas toujours le cas.

Malheureusement, aucun numéro de parcelle n'ayant été mentionné sur l'acte, à ce stade de ma recherche, je n'ai pas trouvé leur localisation précise sur le plan cadastral.

³² AD34, 5 MI 10/7 NMD Loupian 1793-1811 page 143

³³ AD34, 5 MI 10/7 NMD Loupian 1793-1811 page 204

³⁴ AD34, 5 MI 54/4 NMD Loupian 1875-1886 acte n°15 page 152

³⁵ AD34, 5 MI 10/7 NMD Loupian 1793-1811 page 263

³⁶ AD34, 5 MI 10/7 NMD Loupian 1793-1811 page 330

³⁷ AD34, 5 MI 54/4 NMD Loupian 1875-1886 acte n°21 page 153

³⁸ AD34, 5 MI 10/7 NMD Loupian 1793-1811 page 379

³⁹ AD34, 5 MI 54/4 NMD Loupian 1787-1796 acte n°10 page 113

Enfin, concernant les frères et sœurs de Jean, j'en trouve deux, deux garçons nés à Pézenas :

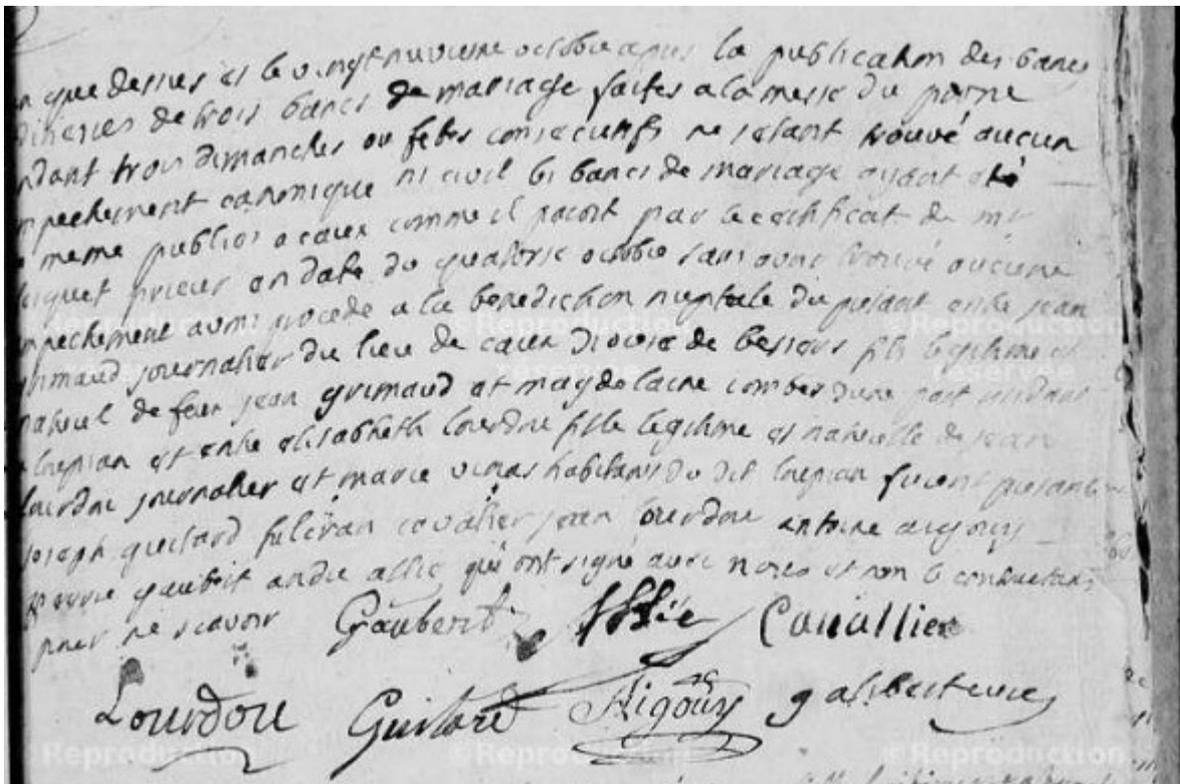
- **Jean Mathieu** : né le 21/09/1770⁴⁰. Il est décédé le 11/12/1772⁴¹ à Pézenas également. Il a les mêmes parents que Jean. Il est indiqué sur leurs actes de naissance que leur père est domestique chez Monsieur de Roquesol. Ses parrains et marraines ne sont pas mentionnés.
- **Jean Henri François** : né et ondoyé le 07/11/1773. Je n'ai pas son acte de décès.

2 - Jean Grimoud et Elisabeth Lourdou, les grand-parents paternels de Ciprien

a - Le mariage : 27 octobre 1760

C'est grâce à l'acte de mariage de leur fils que j'ai appris les informations sur ses parents. Jean Grimoud (Grimal) et Elisabeth Lourdou étaient déjà décédés à ce moment-là mais je n'ai pas encore trouvé leurs actes de décès.

En revanche, j'ai retrouvé l'acte de mariage du couple :



Acte de mariage de Jean Grimoud et Elisabeth Lourdou à Loupain le 27 octobre 1760

Source : AD Hérault 1 MI EC 143/2 BMS Loupian page 97

⁴⁰ AD34, 5 MI 34/2 BMS Eglise St Jean Baptiste de Pézenas 1720-1790 page 193

⁴¹ AD34, 5 MI 22/6 BMS Eglise St Jean Baptiste de Pézenas 1766-1780 page 329

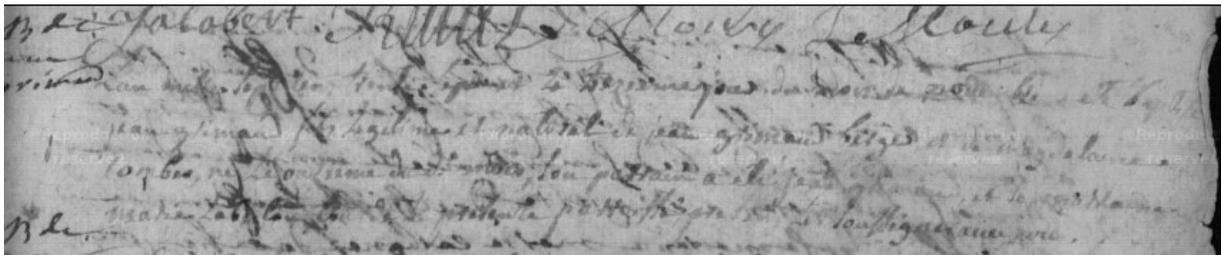
Transcription :

“L’an que dessus et le vingt-neuvième octobre, après la publication des ban(c)s [...] de trois ban(c)s de mariage faites à la messe du povre Pendant trois dimanche ou fêtes consécutifs, ne estant trouvé aucun Empêchement canonique ni civil, le ban(c)s de mariage ayant été Même public à Caux comme il paroît par le certificat de M[onseigneur]r Fesquet prieur, an date du quatorse octobre sans avoir trouvé aucune Empêchement, avons procédé à la bénédiction nuptiale du présant entre Jean Grimaud, journalier du lieu du Caux, diocèse de Béziers, fils légitime et Naturel de feu Jean Grimaud et Magdelaine Combes d’une part [...] De Loupian et entre Elisabeth Lourdou, fille légitime et naturelle de Jean Lourdou, journalier et Marie Vinas habitans du dit Loupian. Furent présants Joseph Guitard Fulcran, cavalier, Jean Lourdou, Antoine Aigouy Pierre Goubert, André Allié qui ont signé avec nous et non les contractans

Lourdou, Goubert, Guitard, Allié, Aigouy, Cavallier, Galibert, curé. »

A partir de cet acte, j’ai pu trouver l’acte de naissance de Jean.

b - Jean Grimoud : né le 11/11/1737 à Caux, décédé avant le 21/10/1798



Acte de baptême de Jean Grimoud né à Caux le 11 novembre 1737

Source : AD Hérault 63 EDT 17 BMS Caux page N°7

Transcription :

« B(aptême) Jean Grimaud

L’an mil huit cent trente-sept le treizième jour du mois de novembre a été baptisé Jean Grimaud, fils légitime et naturel de Jean Grimaud, berger, et de Magdelaine Combes, né le onzième dudit mois. Son parrain a été Jean Grimaud et sa marraine Marie Lablance (?) de cette présente paroisse et ont soussigné avec nous.

Combettes, Sieques, Lablance, Orliret (?). »

Concernant les frères et sœurs nés des mêmes parents, j’en ai uniquement trouvé deux :

- **Louis Grimoud** : né le 26/02/1740⁴² à Caux. Je ne sais pas quand il est décédé. Son parrain et sa marraine sont Louis et Marguerite Grimoud. Même si ce n'est pas indiqué dans l'acte, je déduis que ce sont des oncle et tante de Louis. En effet, Jean, le père de Louis a un frère et une sœur portant ces prénoms. Et Louis, il est précisé sur l'acte de Louis, l'oncle qu'il est jardinier, tout comme cela est mentionné sur l'acte de naissance de Louis, le neveu.
- **Marie Grimoud** : il me manque sa date de naissance. Elle est décédée le 29/12/1813⁴³ à Caux.
Sur son acte de décès, on y trouve environ son âge, 74 ans. J'ai donc cherché une naissance à Caux entre 1737 et 1742, mais je n'ai rien trouvé pour le moment.

c - Elisabeth Lourdou : née avant 1744 à Loupian, décédée avant le 21/10/1798

Origine du nom selon le dictionnaire Astor p556 : « [...], *orador* (oratoire) a désigné la chapelle sous toutes ses formes avant de se restreindre à la petite chapelle que le seigneur faisait édifier dans son château.

[...] De ce type de nom de lieu sont issus les noms de familles OURADOUR, [...], et, avec agglutination de l'article, LOURADOUR, LORADOUX [...]. »

Au moment de son mariage en 1760, Elisabeth a au moins 16 ans. Concernant sa date de naissance, j'ai donc commencé mes recherches en 1744 et je suis remontée jusqu'à 1736. J'ai cherché sur le village de Loupian puisqu'elle s'est mariée dans ce village.

J'y ai trouvé des frères et sœurs, mais pas elle :

- **Jeanne Marie** : née à Loupian le 08/11/1736⁴⁴- décédée à Loupian le 08/07/1794⁴⁵. Son parrain est Mathieu Vinas qui est son oncle, sa marraine, Jeanne Reynard (Raynal), sa grand-mère paternelle.
- **Catherine** : née à Loupian le 20/02/1739⁴⁶- décédée à Loupian le 13/08/1808⁴⁷. Son parrain est Pierre Lourdou, un oncle maternel, et sa marraine est sa grand-mère maternelle, Catherine Capel.
- **Marguerite** : née à Loupian le 28/12/1744⁴⁸- décédée à Loupian le 03/09/1787⁴⁹. Son parrain est Pierre Lourdou, vigneron et sa marraine, Catherine Philippe, épouse de Jean Vinas, son oncle.
- **Marie** : née à Loupian le 29/03/1747⁵⁰- décédée à Loupian le 18/04/1749⁵⁰. Son parrain est Jean Vinas, sa marraine est Marie Cappemal, femme de Guillaume Lourdou, son oncle paternel.
- **Françoise** : née à Loupian le 26/09/1750⁵¹- Je n'ai pas trouvé son acte de décès. Ses parrain et marraine ne portent pas des noms de famille de notre arbre.
- **Marie Rose** : née à Loupian le 24/11/1753⁵²- Je n'ai pas son acte de décès. Ses parrain et marraine ne portent pas des noms de famille de notre arbre.

⁴² AD34 63 EDT 17 BMS Caux 1737-1750 page 27

⁴³ AD34 5 MI 22/3 Décès Caux 1813-1835 page 7

⁴⁴ AD34 1 MI EC 143/1 BMS Loupian 1733-1742 page 41

⁴⁵ AD34 5 MI 10/7 NMD Loupian 1793-1811 pages 33/34

⁴⁶ AD34 5 MI 10/7 BMS Loupian 1737-1792 page 25

⁴⁷ AD34 5 MI 10/7 NMD Loupian 1793-1811 page 328

⁴⁸ AD34 1 MI EC 143/2 BMS Loupian 1743-1752 page 32

⁴⁹ AD34 1 MI EC 143/2 BMS Loupian 1783-1792 page 38

⁵⁰ AD34 1 MI EC 143/2 BMS Loupian 1743-1752 pages 59 et 72

⁵¹ AD34 1 MI EC 143/2 BMS Loupian 1743-1752 page 83

⁵² AD34 1 MI EC 143/2 BMS Loupian 1753-1762 page 5

- **Joseph** : né à Loupian le 30/06/1758⁵³-Je n'ai pas d'informations sur son décès. Ses parrain et marraine sont mentionnés comme étant les grands-parents de Joseph mais ils ne correspondent pas à ceux que j'ai relevé durant mes recherches. Je creuserai la piste plus tard.

Toutes ces personnes ont les mêmes parents et sont toutes nées au même endroit. Pourquoi est-ce-que je ne retrouve pas Elisabeth ? Je ne sais pas. Je continuerai mes recherches la concernant.

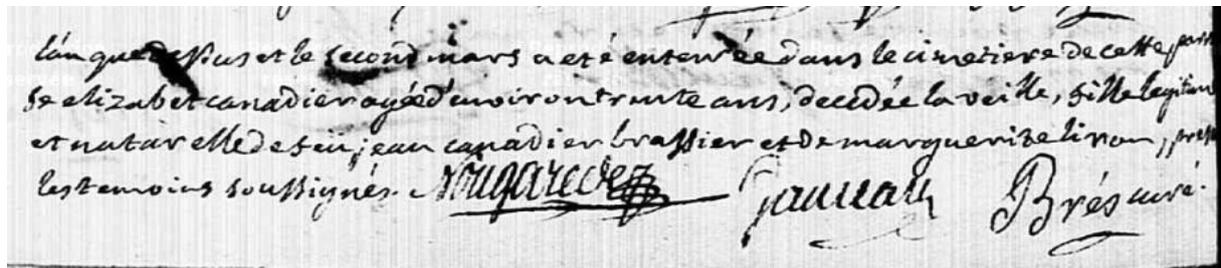
3 - Elisabeth Canabié, grand-mère maternelle de Ciprien

La fille d'Elisabeth, Marie, est née à Vendémian. C'est donc du côté de ce village que je vais commencer mes recherches.

Je dois remonter jusqu'à 1747 pour retrouver son acte de naissance, le 22 janvier⁵⁴.

Son parrain est son oncle par alliance Louis Imbert, marié avec Elisabeth Canabié, sa tante, qui est sa marraine.

Je ne cherche pas d'acte de mariage puisque nous avons vu que Marie est une enfant naturelle, de même que sa sœur Fulcrande et que son petit frère mort à la naissance. Je n'aurai d'ailleurs pas à chercher plus loin son propre acte de décès puisqu'elle est décédée en couche, son acte suivant celui de son fils en 1780.



Décès d'Elisabeth Canabié le 1^{er} mars 1780

Source : AD34 5 MI 3238 BMS Eglise St Marcellin Vendémian page 160

⁵³ AD34 1 MI EC 143/2 BMS Loupian 1753-1762 page 67

⁵⁴ AD34 1 MI EC 328/1 BMS Eglise St Marcellin Vendémian page 24

Transcription :

« L'an que dessus et le second mars, a été enterrée dans le cimetière de cette paroisse Elizabeth Canadier âgée d'environ trente ans, décédée la veille, fille légitime Et naturelle de sieur Jean Canadier, brassier, et de Marguerite Liron, prése[nts]
Les témoins soussignés

Nougarède, Jauneau, Brés curé. »

Ayant les renseignements sur ses parents, je peux chercher ses frères et sœurs.

J'en trouve six qui sont nés et décédés dans le village de Vendémian :

- **Jeanne** (CANNAGUIER) : Née le 20/09/1744⁵⁵ - décédée le 08/08/1746⁵⁵. Son parrain est Louis Imbert (peut-être le mari d'Elisabeth Canabié), sa marraine est Marie Imbert, sa grand-mère.
- **Jeanne** (CANADIER) : Née le 08/02/1749⁵⁶. Je ne connais rien sur son décès. Ses parrain et marraine sont un couple appelé Nougaret.
- **Louÿs** (CANADIER) : Né le 29/12/1751⁵⁶. Je n'ai pas trouvé son acte de décès. Son parrain est Louis Imbert, sa marraine, Jeanne Canabié (sa sœur de deux ans ? je ne pense pas. Je ne sais pas).
- **Jean** (CANADIER) : Né le 17/03/1754⁵⁷ - décédé le 17/02/1783⁵⁸. On sait, grâce à son acte de décès qu'il était berger. Son parrain est Jean Liron, son grand-père. Sa marraine est Elisabeth Canabié, femme de Louis Imbert, sa tante.
- **Marguerite** (CANAYER/CANAGUIER) : née le 14/06/1759⁵⁹ – décédée le 31/07/1815⁶⁰. Elle était femme d'agriculteur. Son parrain est Mathieu Berthoumieu, sa marraine, sa tante maternelle, Marianne Brouset. Je n'ai pas encore cherché pour la trouver.
- **Matthieu** (CANADIER) : né le 22/02/1762⁶¹. Je ne connais pas sa date de décès. Son parrain est Mathieu Berthoumieu, boulanger, sa marraine est la femme de celui-ci, Jeanne Canabié, sa propre sœur.

4 - Jean Grimoud et Magdelaine Combes, arrière-grands-parents paternels de Ciprien

a - Le mariage : 09 juillet 1737 à Caux⁶²

Comme leur fils Jean est né à Caux, je me suis tournée vers les actes d'Etat civil de ce village pour retrouver leur mariage.

Nous y apprenons que Jean est berger à la métairie de « [...]decelles ». Ses parents se nomment Jean Grimoud (Grimaud) et Marie Delbèze, tous deux vivants à cette date. Son père était lui aussi berger. Magdelaine est, quant à elle, veuve d'un certain Pierre Cournes. Je n'ai pas trouvé d'enfant pour ce mariage. Il semblerait qu'ils n'habitaient pas à Caux. Elle a environ 35 ans. Son papa est décédé et s'appelait Pierre Combes, sa maman, Marie Asbière (?).

⁵⁵ AD34, 1 MI EC 328 1 BMS Eglise St Marcellin Vendémian 1740-1755 pages 15 et 22

⁵⁶ Actes de naissance de Jeanne et Louÿs : AD34 5 MI 32/38 BMS Eglise St Marcellin Vendémian 1748-1792 pages 7 et 23

⁵⁷ AD34 5 MI 32/38 BMS Eglise St Marcellin Vendémian 1748-1792 page 36

⁵⁸ AD34 1 MI EC 328 1 BMS Eglise St Marcellin Vendémian 1779-1792 page 26

⁵⁹ AD34 1 MI EC 328 1 BMS Eglise St Marcellin Vendémian 1756-1765 page 23

⁶⁰ AD34 5 MI 32/39 Registre des Décès Vendémian 1793-1835 page 95

⁶¹ AD34 1 MI EC 328 1 BMS Eglise St Marcellin Vendémian 1756-1765 page 38

⁶² AD34 63 EDT 17 BMS Caux 1737-1750 pages 5 et 6

b - Jean Grimoud : né et décédé à Caux : 25/04/1712⁶³ - 30/05/1752⁶⁴

Jean est resté berger toute sa vie. Il l'était à son mariage ainsi qu'à son décès à 40 ans.

J'ai recherché ses frères et sœurs nés à Caux. Il en avait 4 :

- **Louis** : né le 05/07/1709 à Caux⁶⁵, décédé le 12/04/1760 à Péret⁶⁶, à environ 14 km de Caux. Il est mentionné qu'il était jardinier sur son acte de décès. C'est le parrain de Louis Grimoud né en 1740.
- **Gabriel** : né et décédé à Caux : né le 24/08/1715⁶⁷ et décédé le 25/06/1752⁶⁸. Les parrains et marraines sont issus des familles Grimoud et Delbès (famille de leur maman).
- **Marguerite** est, comme Gabriel, née et décédée à Caux : née le 23/03/1719⁶⁹ et décédée le 17/10/1772⁷⁰. Elle était l'épouse d'un nommé Jean Pascal.
- **Elizabet** est née le 17/01/1724 à Caux⁷¹. Je n'ai pas trouvé son acte de décès. Sa marraine est une Delbès, le nom de son parrain ne m'est pas encore familier.

c - Magdelaine Combes : naissance inconnue, décédée le 23/05/1752⁷² à Caux

Selon le dictionnaire Astor des noms : « L'appellatif « combe » est hérité du gaulois *cumba*, avec, semble-t-il, le sens général de vallée encaissée. »

J'ai cherché dans les registres de Mariages, Naissances et Décès de Caux entre 1703 et 1721 et n'ai rien trouvé. J'ai également cherché dans les registres de Pézenas, Margon, Roujan, les villages alentours, sans résultat non plus. J'y ai trouvé quelques Combes mais les parents ne correspondent pas avec ceux mentionnés sur son acte de mariage. Je n'ai donc pas d'autre document la concernant ainsi que sa fratrie.

Son acte de décès ainsi que celui de Jean, son époux, se trouvent l'un en dessous de l'autre dans le registre de Caux.

5 - Jean Lourdou et Marie Vinas, arrière-grands-parents paternels de Ciprien

a - Le mariage : 9 février 1736⁷³

Nous apprenons sur cet acte que les parents de Jean se nomment Estienne Lourdou et Jeanne Raynal, ceux de Marie s'appellent François Vinas et Catherine Capel. Il n'y a pas eu d'empêchement civil ou canonique à cette union.

b - Jean Lourdou : né et décédé à Loupian : 24/09/1712⁷⁴ - 24/05/1793⁷⁵

⁶³ AD34 63 EDT 15 BMS Caux 1703-1721 page 67

⁶⁴ AD34 63 EDT 18 BMS Caux 1751-1760 page 21

⁶⁵ AD34 63 EDT 15 BMS Caux 1703-1721 page 49

⁶⁶ AD34 1 MI EC 197/2 BMS Péret 1753-1762 page 56

⁶⁷ AD34 63 EDT 15 BMS Caux 1703-1721 page 85

⁶⁸ AD34 63 EDT 18 BMS Caux 1751-1760 page 21

⁶⁹ AD34 63 EDT 15 BMS Caux 1703-1721 page 101

⁷⁰ AD34 63 EDT 20 BMS Caux 1771-1780 page 17

⁷¹ AD34 63 EDT 16 BMS Caux 1722-1736 page 18

⁷² AD34 63 EDT 18 BMS Caux 1751-1760 page 21

⁷³ AD34, 1 MI EC 143/1 BMS Loupian 1733-1742 page 37

⁷⁴ AD34, 1 MI EC 143/1 BMS Loupian 1703-1712 page 79

⁷⁵ AD34, 5 MI 10/7 NMD Loupian 1793-1811 page 22

Nous avons vu précédemment que les frères et soeurs d'Elisabeth étaient tous nés à Loupian, je continue donc mes recherches pour ses parents dans cette commune.

Je trouve l'acte de naissance de Jean en date du 24/09/1712. IL y est mentionné que son parrain, Jean Reinard (Raynal sans doute) est originaire de Saint-Pargoire mais il n'est pas précisé si c'est un oncle ou son grand-père. Concernant la marraine, je ne trouve pas de nom s'approchant des noms de famille que nous connaissons.

Son décès est daté du 24/05/1793. Il avait un peu plus de 80 ans. Son métier n'y est pas mentionné.

Je cherche sa fratrie dans les mêmes registres et je trouve quelques frères et sœurs tous nés à Loupian :

- **Pierre** : né le 13/07/1700⁷⁶. Son parrain est Pierre Renar, sans doute de la famille de sa mère, Jeanne Raynal. Sa marraine porte un nom que je ne connais pas encore.

En effectuant mes recherches pour la génération suivante, je suis tombée sur son acte de décès. Il est décédé le 27/10/1739 à Loupian⁷⁷.

- **Vincent** est né le 29/06/1703⁷⁸. Les noms de son parrain et sa marraine me sont inconnus. Sa marraine vient de Saint-Pargoire.
- **Catherine** est née le 17/11/1704⁷⁹. Son parrain est Etienne Guiraudou. Sa marraine est sa tante Catherine Raynarde (Raynal), tante maternelle.
- **Guillaume** est né le 25/01/1708⁸⁰. Le parrain de Guillaume est Guillaume Lourdou, son oncle. Sa marraine est Marie Reinarde (Raynal) de Saint-Pargoire.

c - Marie Vinas : née et décédée à Loupian : 12/08/1715⁸¹ – 01/04/1768⁸²

Malgré mes recherches, je n'ai pas su trouver l'origine de ce nom de famille.

Marie est originaire de Loupian, comme son époux. Elle est née le 12/08/1715. Ses parrains et marraines ne font pas partie intégrante de mon arbre pour le moment. Ils ne portent le nom d'aucune famille rencontrée jusqu'à présent.

Elle est décédée le 01/04/1768 et a été enterrée le lendemain.

Concernant sa fratrie, j'ai trouvé quatre garçons, tous originaires de Loupian :

- **Jean** est né le 09/05/1707⁸³. Jean Daumas et Marie Pierre sont les noms de ses parrain et marraine. Je ne sais pas si un lien familial les unit.
- **François** est né le 03/05/1708⁸⁴. Il est décédé le 03/09/1713⁸⁵, toujours à Loupian, à l'âge de cinq ans. Son parrain et sa marraine ont des noms que je n'ai pas rencontré dans mon arbre.
- **Mathieu** : né le 18/02/1713⁸⁶. Je n'ai pas trouvé de correspondance de nom dans mon arbre avec ceux des parrain et marraine.

⁷⁶ AD34, 1 MI EC 143 1 BMS Loupian 1692-1703 page 62

⁷⁷ AD34, 5 MI 10/7 BMS Loupian 1737-1792 page 31

⁷⁸ AD34, 1 MI EC 143/1 BMS Loupian 1692-1703 page 90

⁷⁹ AD34, 1 MI EC 143/1 BMS Loupian 1703-1712 page 12

⁸⁰ AD34, 1 MI EC 143/1 BMS Loupian 1703-1712 page 38

⁸¹ AD34, 1 MI EC 143/1 BMS Loupian 1713-1722 page 29

⁸² AD34, 1 MI EC 143/2 BMS Loupian 1763-1772 page 33

⁸³ AD34, 1 MI EC 143/1 BMS Loupian 1703-1712 page 31

⁸⁴ AD34, 1 MI EC 143/1 BMS Loupian 1703-1712 page 40

⁸⁵ AD34, 1 MI EC 143/1 BMS Loupian 1713-1722 page 04

⁸⁶ AD34, 1 MI EC 143/1 BMS Loupian 1713-1722 page 10

- **Jean** est né le 05/04/1718⁸⁷. Son parrain est Jean moulin natif de Valence, « sa marraine est Marie Gimalade, de la paroisse de Leirac, résidant ici depuis douze années environ »

6 - Jean Canabié et Marguerite Liron, arrière-grands-parents maternels de Ciprien

a - Le mariage : 02 avril 1742⁸⁸

Ce couple vient de Vendémian, un village dans les terres, à environ 35 km de Sète.

Ils se sont mariés à l'église paroissiale. Il n'est fait mention d'aucun contrat de mariage.

On ne connaît pas au travers de cet acte leur profession.

On y trouve, comme toujours les noms et prénoms de leurs parents respectifs. Cela nous aidera à remonter vers leurs actes de naissance, leurs frères et sœurs et enfin, leur décès.

b - Jean Canabié (Cannaguié) : né sans doute avant 1717 et décédé le 04/02/1777 à Vendémian⁸⁹

D'après son acte de mariage, ses parents se nomment Joseph Canabié (Cannaguié) et Marie Imbert. Munie de ces renseignements, je commence à chercher son acte de naissance que je n'ai pas trouvé ; je me suis heurtée à un registre dont les baptêmes ne commencent que le 05/04/1716. Je l'ai consulté en allant jusqu'à l'année 1724. En effet, comme Jean s'est marié en 1742, je me suis dit qu'il avait au moins 16 ans. J'ai donc effectué mes vérifications jusqu'en 1724 mais je n'ai pu partir que de 1716 et pas aller au-delà. Je suppose que Jean est né avant à Vendémian mais je ne peux donc pas en avoir la certitude. Peut-être est-il né ailleurs mais comme j'ai trouvé des frères et sœurs nés à Vendémian, je n'ai pas cherché dans d'autres villages.

Ses frères et sœurs sont tous enregistrés sous le nom Canaguié. Je n'ai trouvé l'acte de décès d'aucun des trois.

- **Jaques** : né le 15/04/1718⁹⁰. Son parrain est Jacques Canaguié (Canabié) de St Bauzille de la Silve, sans doute un oncle. Sa marraine est Izabeau Anhanet (?)
- **Elisabeth** : née le 09/03/1720⁹⁰. Son parrain et sa marraine ne portent pas des noms qui me sont connus.
- **Pierre** : né le 19/05/1722⁹⁰. Son parrain est Pierre Roquette. Il n'est pas dans mon arbre. Sa marraine est Marie Bro, femme de Canaguié. Je ne sais pas de quel Canaguié il s'agit.

Jean est décédé le 05/02/1777 à Vendémian. Il a été inhumé le lendemain au cimetière de l'église Saint Marcellin. Il est indiqué sur l'acte qu'il est âgé d'environ 60 ans. Il serait né avant le 05/04/1717 puisque, comme je le mentionnais plus haut, je n'ai pas trouvé son acte de naissance plus tard.

⁸⁷ AD34, 1 MI EC 143/1 BMS Loupian 1713-1722 page 53

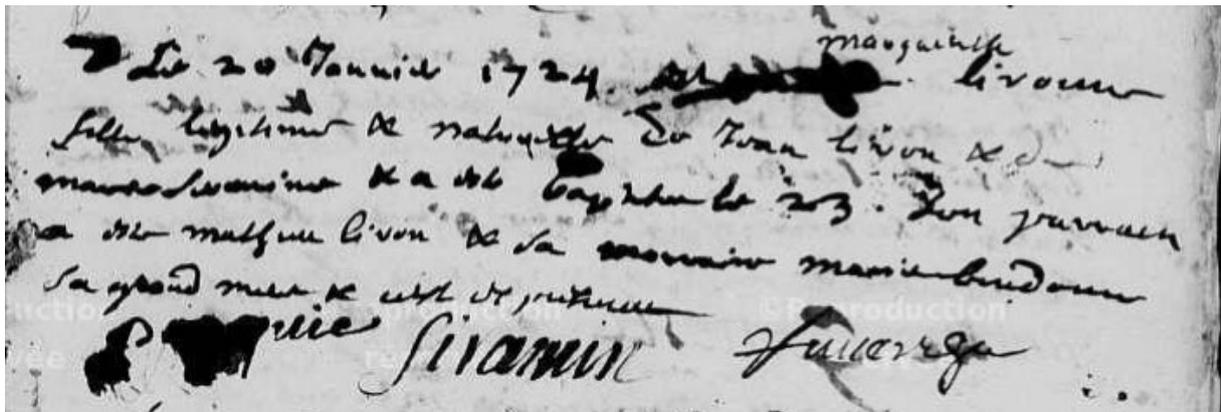
⁸⁸ AD34, 1 MI EC 328/1 BMS Eglise de St Marcellin Vendémian 1740-1755 page 11

⁸⁹ AD34, 1 MI EC 328/1 BMS Eglise de St Marcellin Vendémian 1766-1778 page 57

⁹⁰ Fratrie de Jean Canabié : AD 34 1 MI EC 328/1 BMS Eglise de St Marcellin Vendémian 1693-1740 pages 8, 14-15 et 21

c - Marguerite Liron (Lirou) née le 20/01/1724 et décédée le 28 brumaire an X de la République⁹¹

D'après le dictionnaire des noms Astor : « Le Dictionnaire étymologique des Noms de Rivières et de Montagnes en France donne, au sujet du mont Lioran, au nord du Plomb du Cantal : « *Liberanum* (*Lyouran*, XV^e siècle), probablement domaine gallo-romain ; de *Liber*, surnom d'homme. [...] il faut savoir que la prononciation du suffixe sous la forme de *o* ouvert, a pu entraîner une confusion avec un tout autre suffixe : par exemple *on* [...] que l'on retrouve dans [...] LIROU (parfois LIRON) [...] »



Acte de baptême de Marguerite Liron née à Vendémian le 20 janvier 1724

Source : AD34, 1 MI EC 328/1 BMS Vendémian église de St Marcellin 1693-1740 page 26

Transcription :

« Le 20 janvier 1724, Marguerite Liron
Fille légitime et naturelle de Jean Liron et de
Marie Siramin et a esté baptisée le 23. Son parrain
A esté Mathieu Liron et sa marraine Marie Budon (?)
Sa grand-mère et [...] en présence

P[...]uie, Siramin, Runerge (?) »

Les parents de Marguerite s'appellent Jean Liron et Marie Siramen.

Elle est décédée pendant la période révolutionnaire. En effectuant la conversion grâce à un tableau sur internet, je trouve que la date du 28 brumaire an X de la République correspond au 19/11/1801⁹².

Sur cet acte, je constate que le maire qui a enregistré le décès se nomme Mathieu Liron. J'ai donc tenté de remonter les ascendants pour voir s'il était de la même famille que Marguerite mais je n'ai pas trouvé d'ancêtres communs jusqu'au début du XVIII^e siècle. Sans doute sont-ils cousins éloignés. Cela fera partie des prochaines pistes à explorer.

⁹¹ AD34, 5 MI 32/39 registre des décès Vendémian 1793-1835 page 40

⁹² Site internet http://www.poissons52.fr/histoire/revolution1789/calendrier_v.php site utilisé par un de nos professeurs, donc a priori, fiable

J'ai trouvé deux frères plus âgés nés à Vendémian :

- **Jean** né le 19/07/1720⁹³. Son parrain est son grand-père, Jean Liron. Sa marraine est Marie, sa grand-mère.
- **Jean** né le 20/09/1721⁹³. Ses parrains et marraine sont ses grands-parents.

L'un des deux est décédé le 22/04/1722⁹³, toujours à Vendémian. Je n'ai pas trouvé d'autres informations sur la fratrie.

B - Les ascendants de Marie Bacou

1 - Louis Bacou et Suzanne Castel, ses parents

a - Le mariage : 31/05/1811⁹⁴

Cet acte nous apprend beaucoup de choses sur ce couple.

Tout d'abord, il nous permet de connaître les noms et prénoms des parents de chacun d'eux. Les parents de Louis se nomment François Gabriel Bacou et Marie Négrou. Les parents de Suzanne s'appellent Firmin Castel et Magdelaine Boubal.

Le mariage s'est déroulé à Celleneuve, un quartier de Montpellier d'où est native Suzanne.

La mère de Louis, Marie est bien présente à cette cérémonie, tandis que son père est déjà mort. La date exacte de l'enregistrement de ce décès y est mentionnée. IL est décédé trois ans plus tôt. C'est donc Marie qui a consenti seule au mariage de son fils.

b - Le conseil de famille : 14/05/1811

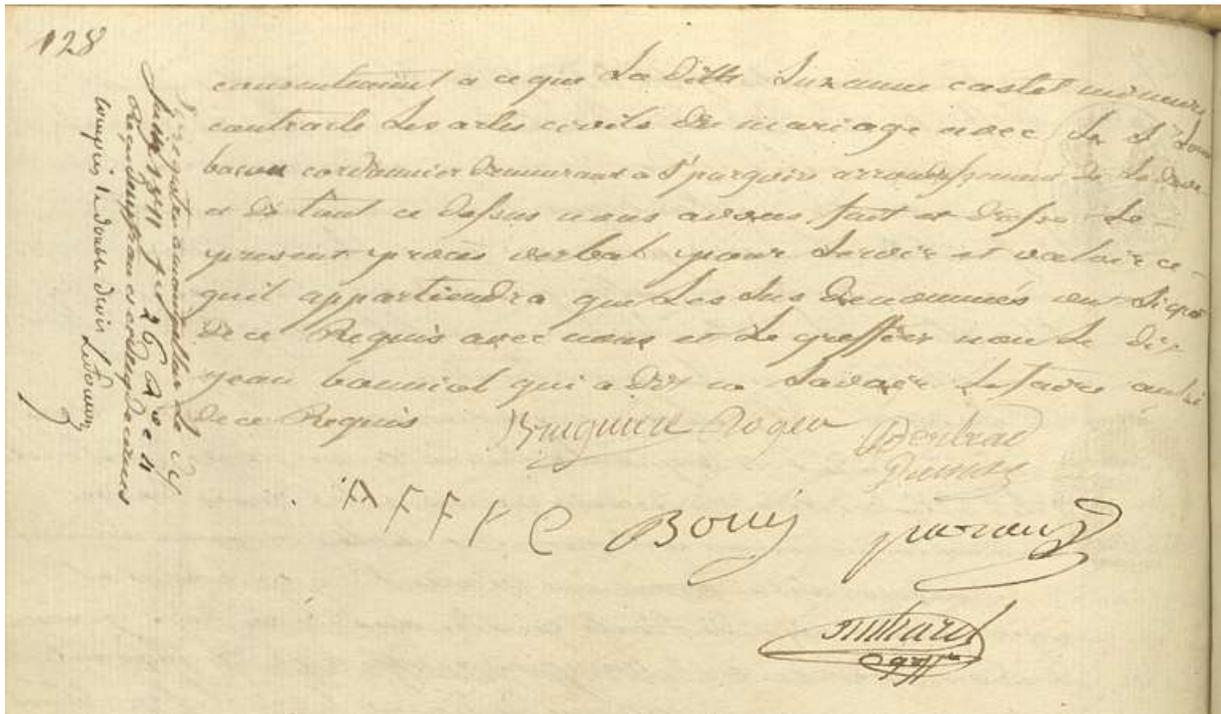
Les parents de Suzanne sont déjà tous deux décédés. L'acte de mariage mentionne donc un conseil de famille qui s'est déroulé quelques jours avant cette union. Il a été arbitré par Maître Paran, « juge de paix de la troisième section de cette ville ». Le procès-verbal a été consigné le 14/05/1811. J'ai donc cherché sur le site des Archives Départementales de l'Hérault si je pouvais retrouver cet acte. Ainsi, dans l'état général des fonds, je suis allée dans la rubrique « Justice de paix », « tribunaux de simple police » et dans le 3^{ème} canton de Montpellier, j'ai sélectionné l'onglet sur les « jugements et actes civils » pour l'année 1811. J'ai donc demandé à consulter ce registre aux Archives Départementales de l'Hérault. J'ai bien trouvé ce que je cherchais :

⁹³ Fratrie de Marguerite Liron : AD34, 1 MI EC 328/1 BMS Vendémian Eglise de St Marcellin 1693-1740 pages 15, 19 et 20

⁹⁴ AD34 5MI 1/97 Registre des mariages de 1811 Montpellier, Celleneuve, page 55

OMNIS
1772

Le six huit ou six et le quatorze du mois de may
par devant nous yverre par au juge de pac de la
troisième section de maulpelles département de Cherbourg
dans notre dernière place de la prefecture a compli
afin de la justice de paix de ces
le six heures de malin
la execution de notre ordonnance de composition
du cabinet de famille de Suzanne Castel misse de



Conseil de famille du 14/08/1811 au sujet du mariage de Suzanne Castel

Source : AD34 4U 24/16 jugement des actes civils du 3^{ème} canton de Montpellier page 126

Transcription :

« L'an dix huit cent onze et le quatorze du mois de may
 Par devant nous Pierre Paran, juge de paix de la
 Troisième section de Montpellier, département de l'Hérault
 Dans notre demeure, place de la préfecture à Montpellier
 Assisté du greffier de notre justice de paix
 A huit heures du matin
 En exécution de notre ordonnance de composition
 Du conseil de famille de Suzanne Castel mineure de
 Dix-neuf ans accomplis, fille de deffunt Firmin Castel et de
 Deffunte Magdelaine Boubal, l'un et l'autre
 Vivoient mariés et demeurants à Celleneuve. La ditte
 Ordonnance portant que les [...] en icelle
 L'assemblée (?) Aux présents jour, lieu et heure devant
 Et avec nous dans notre préséence en ce conseil de
 Famille de la ditte Suzanne Castel mineure à la [...]
 De délibérer ce qu'il appartiendra sur la quelle
 De savoir s'il convient au conseil de donner son
 Consentement à ce que la sus ditte mineure contracte
 Les actes civils du mariage avec le s[ieu]r Louis Bacou,
 Cordonnier demeurant à S[ain]t-Pargoire, arrondissement de Lodève
 Et ont volontairement comparu s[ieu]r Jean Bouniol,
 Agriculteur âgé de trente-quatre ans, beau-frère (?) Germain
 De la mineure, aut[r]e Louy Charrou âgé de cinquante-
 Neuf ans, cousin au cinquième degré civil du chef (?) Paternel
 De la mineure, Pierre Affre surnommée le dragon, âgé
 De quarante-deux ans, cousin au cinquième degré civil du
 Chef paternel de la mineure, Charles Bruguière,
 Agriculteur, âgé de trente-cinq ans, Etienne Roucher,
 Agriculteur [...surce] montagne (?), âgé de trente-cinq

*Ans, Bertrand Dumas, agriculteur âgé de trente-six
 Ans, ces trois derniers par nous près (?) D'office ci-dessous
 De (?) Parents maternels et comme ayant eu des relations
 D'amitié avec la mère de la mineure.
 Tous les sus nommés demeurant à Celleneuve de
 Sous assemblés et réunis avec nous sous notre
 Préséance ce (?)conseil de famille de la ditte
 Suzanne Castel, mineure.
 Lecture faite par le greffier de notre ordonnance
 Preutée (?) du neuf du courant.
 Le conseil considérant que le mariage que
 Suzanne Castel mineure a projeté de contracter
 Avec le S[ieu] Louis Bacou, cordonnier demeurant à St-Pargoire
 Est à l'avantage de la mineure. Dès lors, le consentement
 Qu'elle réclame ne sauroit lui être refusé.
 Par ces motifs, le conseil a déclaré à
 L'unanimité qu'il y a lieu d'accorder comme de
 Fait et accorde et donne par ces présentes le (?)
 Consentement à ce que la ditte Suzanne Castel, mineure,
 Contracte les actes civils du mariage avec le s[ieu]r Louis
 Bacou, cordonnier demeurant à St Pargoire, arrondissement de Lodève
 Et de tout ce dessus nous avons fait et dés[...] le
 Présent procès-verbal pour servir et valoir ce
 Ce qu'il appartiendra que les sus dénommés ont signé
 De ce requis avec nous et le greffier non le
 Jean Bouniol qui a dit ne savoir le faire aulsi (?)
 De ce que requis.
 Signé : Bruguière, Roger, Bertrand Dumas, Affre, Boui (?), Paran, Sinharol, greffier »*

Ce sont donc des parents du père de Suzanne Castel et des amis de sa mère qui ont participé à ce conseil de famille et qui ont validé son mariage avec Louis Bacou.

c - Louis Bacou : né le 27/04/1785 à Saint Pargoire, décédé le 08/10/1858 à Villeveyrac

Nous apprenons sur son acte de mariage que Louis est cordonnier. C'est un « artisan qui fabrique (sur mesures) [...] vend et répare des chaussures » (Dictionnaire CNRTL).

Nous savons également que Louis est né à Saint Pargoire. J'ai donc trouvé son acte de naissance datant du 27 avril 1785⁹⁵. Il a été baptisé le premier mai suivant.

Sur cet acte, je lis que François, son père, est lui aussi cordonnier.

Louis porte le même prénom que son parrain, Louis Reinard, son cousin, comme cela se produisait souvent à cette époque. La marraine est Catherine Roland, cousine de François Bacou.

Je continue par chercher ses frères et sœurs. J'en trouve cinq, tous nés et décédés à Saint-Pargoire :

- **Jeanne** : née le 03/11/1777⁹⁶ – décédée le 14/12/1777⁹⁶. Joseph Négrou, son oncle maternel et Jeanne Belet, sa grand-mère paternelle sont ses parrain et marraine.

⁹⁵ AD34, 5 MI 32/32 BMS Saint-Pargoire 1761-1792 pages 223-224

⁹⁶ AD 34 5 MI 32/32 BMS Saint-Pargoire 1761-1792 pages 134-135

- **Jean François** : né le 21/01/1780⁹⁷ et décédé le 10/02/1864⁹⁸. Son parrain est Jean Bellet, sa marraine Jeanne Jourdan « veuve de Négrou, sa grand-mère maternelle ».
- **Catherine** : née le 20/05/1782⁹⁹ et décédée le 23/10/1884¹⁰⁰. Son parrain est André Noël, le mari de sa marraine et tante, Catherine Bacou.
- **Jacques** : né le 24/06/1787¹⁰¹ et décédé le 29/04/1789¹⁰¹. Ses parrain et marraine ne me sont pas familiers. Ils ne sont pas dans mon arbre.
- **Marguerite** : née le 08/02/1789¹⁰² et décédée le 06/04/1789¹⁰². Ce sont deux cousins qui sont son parrain et sa marraine : Jean Roland et Marguerite Colombiers, « sa cousine de père ».

D'après le recensement de 1836, Louis, sa femme et leurs enfants (Louis, Edouard, Eugène, François, Louise) sont domiciliés à Saint-Pargoire. En revanche, pour le mariage de leur fille Marie avec Ciprien Grimoud en 1840, il est mentionné sur l'acte que le couple avait déjà aménagé à Sète.

1179	288	Bacou	Louis	cordonnier	1	52	
1180	288	Castel	Suzanne		1	51	femme du précédent
1181	288	Bacou	Louis	cultivateur	1	21	filz de Louis
1182	288	Bacou	Edouard		1	13	garçon
1183	288	Bacou	Eugène		1	9	garçon
1184	288	Bacou	François		1	4	garçon
1185	288	Bacou	Louis		1	19	garçon

Recensement de 1836 St-Pargoire

Source : AD 34 6 M 700 Recensement de Saint-Pargoire 1836

Transcription :

« Numéros d'ordre général : de 1179 à 1185

Numéro du foyer : 288

BACOU Louis : cordonnier, homme marié, 52 ans

CASTEL Suzanne : Femme mariée, 51 ans, femme du précédent

BACOU Louis : cultivateur, garçon, 21 ans fils de Louis (comme les suivants)

BACOU Edouard : garçon, 13 ans

BACOU Eugène : garçon, 9 ans

BACOU François : garçon, 4 ans

BACOU Louise : fille, 19 ans »

Sur ce recensement, sans doute parce-que c'est sa première année d'existence, les adresses ne sont pas mentionnées. Nous y lisons simplement les nom, prénom, âge, profession et lien de parenté avec les autres personnes qui composent le foyer.

⁹⁷ AD 34 1 MI EC 281/1 BMS Saint-Pargoire 1760-1782 page 75

⁹⁸ AD 34 5 MI 32/35 NMD Saint-Pargoire 1864-1865 acte N° 3 page 13

⁹⁹ AD 34 1 MI EC 281/1 BMS Saint-Pargoire 1760-1782 pages 113-114

¹⁰⁰ AD 34 5 MI 32/32 BMS Saint-Pargoire 1761-1792 page 216

¹⁰¹ AD 34 5 MI 32/32 BMS Saint-Pargoire 1761-1792 pages 247 et 278

¹⁰² AD 34 5 MI 32/32 BMS Saint-Pargoire 1761-1792 pages 276 et 277

Dans mes recherches sur les registres de Saint-Pargoire, je n'ai pas retrouvé la trace des enfants Louis et Louise. En revanche, il est fait mention de Guillaume dans la TSA de Suzanne Castel. J'ai cherché dans toutes les BMS de Saint-Pargoire, sans résultat. Je ne sais pas quand cet enfant est né.

Louis Bacou est décédé le 08 octobre 1858 à Villeveyrac¹⁰³ chez le sieur Chaban (?) mais il était toujours domicilié à Sète à ce moment-là. Il avait « septante-six » ans.

En consultant les TSA du bureau d'enregistrement de Gignac¹⁰⁴ dont dépend Saint-Pargoire, je constate qu'il a laissé une succession à ses trois fils « Pierre, Edouard et François, ses enfants domiciliés à Cette » dans la Déclaration de Mutation par Décès¹⁰⁵. Il leur a légué des vignes et labour ainsi qu'une maison de peu de valeur à Saint-Pargoire.

d - Suzanne Castel née le 22/09/1791 à Montpellier, décédée le 15/10/1840 à Sète

Selon le dictionnaire des noms Astor : « Dans l'Antiquité latine, le *castellum* était le poste de garde du *castrum*, le camp fortifié. *Castellum*, diminutif de *castrum*, a bénéficié d'une extension prodigieuse dans ses produits « château » et *castèl/chastèl/chasteu*, est demeuré l'unique appellatif de la demeure féodale fortifiée et protégée par des remparts, un donjon, des tours et parfois un fossé. »

D'après l'acte de mariage, Suzanne est née le 22 septembre 1791 à Celleneuve, un quartier de Montpellier. Je cherche donc dans les registres de la ville et à la date du 24, je trouve son acte de baptême¹⁰⁶. Elle est bien née le 22. Sa marraine est sa sœur aînée Susanne. Son parrain est Pierre Castel, son grand-père paternel.

Elle a cinq sœurs et deux frères, tous nés et pour ceux dont j'ai les actes de décès, décédés à Montpellier, quartier Celleneuve :

- **Suzanne** : née le 03/12/1775¹⁰⁷. Elle a été baptisée deux jours après. Elle a pour parrain et marraine ses grands-parents Firmin Castel et Suzanne Soulier. Je n'ai pas trouvé son acte de décès dans les registres BMS de Montpellier
- **Marie** : née le 02/06/1779¹⁰⁸, décédée le 04/06/1779¹⁰⁸. Elle a pour parrain et marraine ses grands-parents Joseph Boubal et Marie Affre.
- **Marie** : née le 01/12/1782¹⁰⁹ et décédée le 31/10/1783¹⁰⁹. Son parrain a été Etienne Commignes, « ancien brigadier de la maréchaussée » et Marie Affre, sa grand-mère.
- **Louise** : née le 17/10/1784¹¹⁰, elle est baptisée le 19/10/1784 et décède le 22/10/1784¹¹⁰. Elle a pour parrain Joseph Boubal et Louise Boubal, sa tante maternelle.
- **Antoine** : né le 15/03/1786¹¹¹ et a été baptisé trois jours après. Je n'ai pas trouvé son acte de décès dans les registres BMS de Montpellier. Son parrain et sa marraine ont un nom que je n'ai pas rencontré dans cette étude généalogique.
- **Françoise** : née le 09/06/1787¹¹², elle a été baptisée le lendemain et est décédée le 18 février de l'année suivante¹¹².

¹⁰³ AD 34 5 MI 10/23 NMD Villeveyrac 1858-1865 page 32

¹⁰⁴ AD 34 3 Q 58/55 TSA Bureau d'enregistrement de Gignac 1856-1864 page 22

¹⁰⁵ AD 34 3 Q 6228 Déclaration de Mutation par Décès Bureau d'enregistrement de Gignac 1858-1861 pages 73-74

¹⁰⁶ AD34, 5 MI 1/57 BMS Montpellier Celleneuve 1784-1792 page 50

¹⁰⁷ AD34, 5 MI 1/57 BMS Montpellier Celleneuve 1770-1784 page 26

¹⁰⁸ AD34, 5 MI 34/6 BMS Montpellier Celleneuve 1687-1796 page 236

¹⁰⁹ AD34, 5 MI 34/6 BMS Montpellier Celleneuve 1687-1796 pages 251 et 255

¹¹⁰ AD34, 5 MI 34/6 BMS Montpellier Celleneuve 1687-1796 page 264

¹¹¹ AD34, 5 MI 34/6 BMS Montpellier Celleneuve 1687-1796 page 275

¹¹² AD34, 5 MI 34/6 BMS Montpellier Celleneuve 1687-1796 pages 281 et 286

- **Jean** : né le 17/02/1790¹¹³. Le parrain est Jean Triaire, la marraine, Rosalie Vincente, deux noms qui ne sont pas intégrés à mon arbre.
- **Pierre** : est né pendant la période révolutionnaire, le 1^{er} germinal de l'an II, ce qui correspond au 21/03/1794¹¹⁴. Il est décédé le 14 germinal de l'an II (03/04/1794)¹¹⁴. Nous sommes après a Révolution, les parrains et marraines ne sont plus enregistrés systématiquement.

Enfin, je trouve l'acte de décès de Suzanne à Sète daté du 15 octobre 1840¹¹⁵, quelques jours avant le mariage de sa fille. Elle décède « dans sa maison d'habitation » au 10 rue neuve du Nord.

Je décide de regarder dans les TSA de la ville de Montpellier pour voir si je trouve une succession.

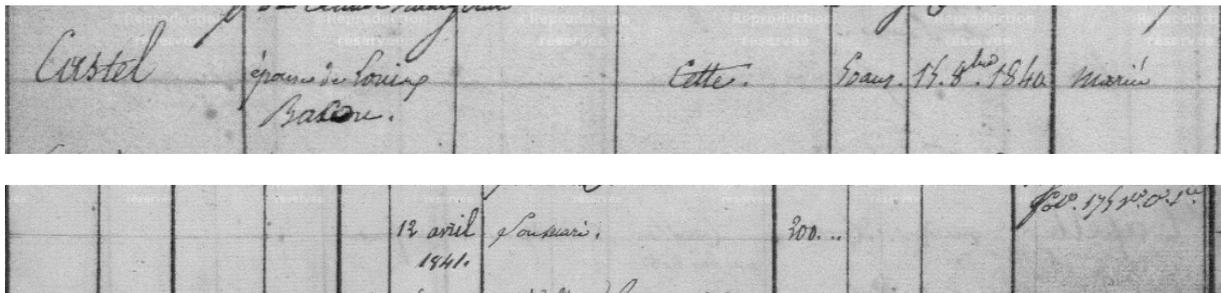


Table de succession de Suzanne Castel décédée le 15/10/1840

Source : TSA 3Q 15343 Bureau d'enregistrement de Sète 1836-1845 page 30

Transcription :

« Castel, épouse de Louis Bacou, [décédée à] Cette, 50 ans, [date du décès] 18/10/1840, mariée [date des déclarations, successions, dons ou legs] 12 avril 1841, [nom des héritiers] son mari, valeur de mobilier, argent, ventes et créances] 200 [francs] »

Je cherche la Déclaration de Mutation par Décès correspondante et trouve la cote¹¹⁶. Je dois donc vérifier sa teneur aux Archives Départementales de l'Hérault.

Suzanne a bien laissé une succession à son mari, d'une valeur de 200 francs.

C'est son fils Guillaume, travailleur de terre habitant Sète, qui s'est rendu au bureau d'enregistrement en son propre nom et en celui de ses frères et sœurs, Eugène, Edouard, François et Marie, qui a pris connaissance de l'acte.

La mention « intestat », notifiée sur ce document, signifie qu'elle n'a pas laissé de testament.

¹¹³ AD34, 5 MI 34/6 BMS Montpellier Celleneuve 1687-1796 page 295

¹¹⁴ AD34, 5 MI 34/6 BMS Montpellier Celleneuve 1687-1796 pages 327 et 331

¹¹⁵ AD34, 5 MI 12/21 Registre des Décès Sète 1836-1840 acte N° 311 page 332

¹¹⁶ AD34, 3Q 15766 Déclaration de Mutation par Décès bureau de Sète page 192

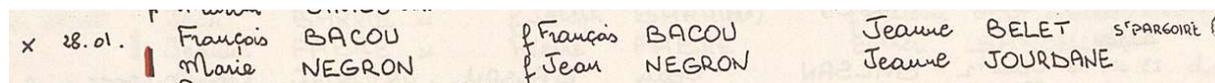
2 - François Gabriel Bacou et Marie Négrou, les grands-parents paternels de Marie Bacou

a - Le mariage : 28/01/1777 à Aumelas

J'ai commencé par chercher leur mariage d'une manière classique, dans les registres BMS de la paroisse de Saint-Pargoire puisqu'ils sont tous deux nés dans ce village. Comme nous l'avons vu, leur premier enfant étant né en novembre 1777, j'ai commencé à prospecter par cette année-là, en remontant tout le registre. Malheureusement, je n'y ai rien trouvé jusqu'en 1770. J'ai donc vérifié dans les villages alentours, Aumelas et Cabrials qui sont plutôt des hameaux. Toujours rien.

Je continue mes recherches sur le site des Archives Départementales de l'Hérault en questionnant l'état général des fonds. On y retrouve la rubrique « archives privées » dont une sous-partie s'appelle « Fonds divers se rattachant aux archives civiles F ». Par curiosité, je regarde un peu toutes les séries et je tombe sur la série 11F qui concerne les « manuscrits isolés d'érudits ». A l'intérieur, se trouvent des « relevés d'actes paroissiaux et d'état civil, de contrats de mariage et de testaments » mais ils ne sont consultables qu'en se rendant aux Archives Départementales. Je consulte donc l'inventaire et trouve une cote qui correspond aux périodes et lieux recherchés. C'est un manuscrit rédigé en 1996 par Jean-Louis Crespin sur les villages d'Arboras et Aumelas.

Voici ce que j'y ai trouvé en item 6 qui correspond à l'année 1777 en date du 28 janvier



Mariage de François Bacou et Marie Négrou (Négron)

Source : AD34 11 F 198 Archives privées : Arboras et Aumelas. - "Relevé des BMS et actes d'état civil d'Arboras (1674-1812) et d'Aumelas (1674-1835)", par Jean-Louis Crespin. 1996

Transcription :

« 28/01 mariage entre François Bacou et Marie Négrou.

Les parents sont François Bacou et Jeanne Belet de Saint-Pargoire pour le marié

Les parents de la mariée sont Jean Négrou et Jeanne Jourdan »

Comme le village d'Aumelas dépend de Saint-Pargoire, étant aux Archives Départementales, j'ai voulu chercher si un contrat de mariage avait été signé. A cette époque, il y avait trois notaires à Saint-Pargoire. J'ai donc noté les cotes des minutes que j'ai trouvées pour les trois et j'ai cherché autour de la date du mariage pour voir si j'en trouvais un. Cela a payé.

Le notaire qui a pris en charge ce contrat est Maître Counouguet. Il officie sur Saint-Pargoire et sur Campagnan¹¹⁷.

Le contrat date du « septième février 1777 ». Il s'agit de la « première expédition délivrée à Marie Négrou, partie contractante ». On y apprend donc que c'est la future épouse qui a demandé ce contrat de mariage. Celui-ci stipule que la fiancée reçoit 200 livres de sa tante Anne Jourdan. De son côté, son fiancé recevra cinquante livres.

¹¹⁷ AD34, 2 E 82/136 Saint-Pargoire Maître Counouguet Pierre, Minutes notariales 1774-1777 pages 2548-2549

b - François Gabriel Bacou est né le 11/01/1742 à Saint-Pargoire et décédé au même endroit le 05/12/1808

En remontant les années, je retrouve l'acte de baptême¹¹⁸ de François Gabriel. Il a été baptisé le 14 janvier 1742 et est né trois jours plus tôt. Il est le fils de François Gabriel Bacou, cordonnier, et de Jeanne Belet.

J'ai trouvé deux sœurs dans les registres de Saint-Pargoire :

- **Catherine Bacou** est née le 14/04/1737 à Saint-Pargoire¹¹⁹. Je n'ai pas trouvé son acte de décès mais étant désignée comme la marraine de Catherine Bacou, la seconde fille de Louis et de Marie Négrou, elle est forcément décédée après cette date du 20/05/1782.
- **Marguerite Bacou** est née et décédée à Saint-Pargoire. Sa date de naissance est le 18/11/1744¹²⁰ et son inhumation a eu lieu le 25/09/1751¹²¹. Elle avait six ans.
-

N° 32.
Décès de
François Bacou

L'an mil huit cent huit, le sixième jour du mois de décembre par
Devant nous, Jean Jacques Antoine Pastourel, maire, officier de l'état civil
de la commune de St-Pargoire département de l'Hérault canton et municipalité
de Gignac sont comparus les sieurs Etienne David Amat et Honoré
Azemar tous les deux voisins, lesquels nous ont déclaré que le cinquième jour
dudit mois de décembre heure de dix du soir le nommé François Bacou
agé de soixante sept ans, cordonnier, domicilié audit St-Pargoire marié
avec Marie Nègre, on n'a pu savoir les noms de ses père et mère, est
décédé le cinquième jour dudit mois de décembre heure de dix du soir
en sa maison d'habitation située près la porte Pharamon; et les déclarants
ont signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

J[ea]n Pastourel Honoré Azemar Et[ie]ne David Amat

Acte de décès de François Gabriel Bacou datant du 06/12/1808

Source : AD 34 5 MI 32/33 NMD Saint-Pargoire 1802-1812 acte n°32 page 155

Transcription :

« L'an mil huit cent huit, le sixième jour du mois de décembre, par
Devant nous, Jean Jacques Antoine Pastourel, maire, officier de l'Etat-civil
De la commune de St-Pargoire, département de l'Hérault, canton et municipalité
De Gignac, sont comparus les sieurs Etienne David Amat et Honoré
Azemar, tous les deux voisins, lesquels nous ont déclaré que le cinquième jour
Dudit mois de décembre, heure de dix du soir, le nommé François Bacou
Agé de soixante-sept ans, cordonnier, domicilié audit St-Pargoire, marié
Avec Marie Nègre, on n'a pu savoir les noms de ses père et mère, est
Décédé le cinquième jour dudit mois de décembre, heure de dix du soir
En sa maison d'habitation située près la porte Pharamon ; et les déclarants
Ont signé avec nous le présent acte après que lecture leur en a été faite.
Signé : J[ea]n Pastourel, Honoré Azémar, Et[ie]ne David Amat »

¹¹⁸ AD34, 5 MI 32/32 BMS Saint-Pargoire 1733-1742 page 108

¹¹⁹ AD34, 5 MI 32/32 BMS Saint-Pargoire 1733-1742 page 43

¹²⁰ AD34, 5 MI 32/32 BMS Saint-Pargoire 1682-1760 page 97

¹²¹ AD34, 5 MI 32/32 BMS Saint-Pargoire 1682-1760 page 171

Son acte de décès mentionne que Louis Bacou est décédé « près la porte Pharamon ». J'ai cherché ce que voulait dire cette indication. Il y a deux solutions entre lesquelles je n'ai pas pu trancher : j'ai constaté qu'il existait beaucoup d'habitants à Saint-Pargoire qui portaient ce nom de famille. Peut-être que la maison d'habitation de François Gabriel se situait près de celle de la famille Pharamon. Mais je pencherais plutôt vers la deuxième signification qui, selon le site de généalogie Filae, « serait une forme altérée de faramond. Nom de personne d'origine germanique composé de fara, famille qui a pris le sens de domaine (où s'est établie la famille) et de mund, protection ». Le fait que ce nom soit associé à une porte pourrait corroborer cette hypothèse.

c - Marie Négrou : née le 01/03/1759 à Saint-Pargoire¹²², décédée sans doute après le 31/05/1811

D'après le dictionnaire des noms Astor, le nom Négrou est « Issu du latin *niger*, l'occitan *negre*, à l'égal du français « nègre », signifie « noir ». En tant que nom de famille, l'épithète [...] s'applique à un individu aux cheveux bruns et/ou au teint très foncé.

[...] Le gascon *nèr* [...] rend compte des diminutifs [...], NEROU. »

François Bacou, son mari, est né en 1742. En général, les femmes se marient plus jeunes. J'ai donc commencé mes recherches dans les registres BMS de Saint-Pargoire à partir de cette année-là.

J'ai dû chercher jusqu'en 1759, au premier mars exactement, pour la retrouver. Lors de ces recherches, j'ai croisé plusieurs Négrou nés des mêmes parents que Marie, Jean Négrou et Jeanne Jourdan. Marie, la grand-mère de Marie Bacou, serait la benjamine de la fratrie.

- **Marie**, aînée de la fratrie : née autour de 1738. Je n'ai pas trouvé son acte de naissance mais son acte de décès mentionne son âge. Elle avait environ 16 ans en 1754.
- **Elisabeth** : née le 27 janvier 1742¹²³ à Saint-Pargoire. Je n'ai pas cherché son acte de décès. Son parrain est François Dugrou (?), sa marraine porte le nom de Négrou mais je ne lis pas son prénom.
- **Anne** : née le 22/02/1745¹²⁴ à Saint-Pargoire. Elle y est décédée le 15/01/1829¹²⁵. Son parrain est « son oncle paternel », Sébastien Négrou, sa marraine est Anne Jourdan, « sa tante maternelle ». Anne était veuve de Louis Reynard. L'adresse de son décès mentionne une nouvelle fois le portail de Pharamon. Sachant que le village est en circulade comme beaucoup de villages languedociens typiques, son cœur comprenant l'église et le château, est entouré d'anciennes murailles. Les portes ou portails servaient à protéger la commune et à la relier à l'extérieur. La porte Pharamon devait être l'une d'entre elles.
- **Joseph** : né le 20/02/1748¹²⁶ à Saint-Pargoire. Il est décédé le 11 Messidor de l'an II¹²⁷. Cela correspond au 29/06/1794 selon le convertisseur du calendrier républicain au calendrier grégorien. Son parrain est Joseph Libourel, sa marraine Antoinette Jourdan du village de Cabrials. Il n'est pas écrit qui ils sont par rapport à l'enfant nouveau-né.
- **Jeanne** : née le 01/10/1750¹²⁸ à Saint-Pargoire. Elle y est décédée le 04/09/1752¹²⁸. Son parrain est Jean Négrou, brassier, sans doute son grand-père. Sa marraine est sa tante Marie Anne Jourdan, une sœur de Jeanne, sa maman.

¹²² AD34, 5 MI 32/32 BMS Saint-Pargoire 1682-1760 page 244

¹²³ AD34, 5 MI 32/32 BMS Saint-Pargoire 1733-1742 page 110

¹²⁴ AD34, 5 MI 32/32 BMS Saint-Pargoire 1682-1760 page 101

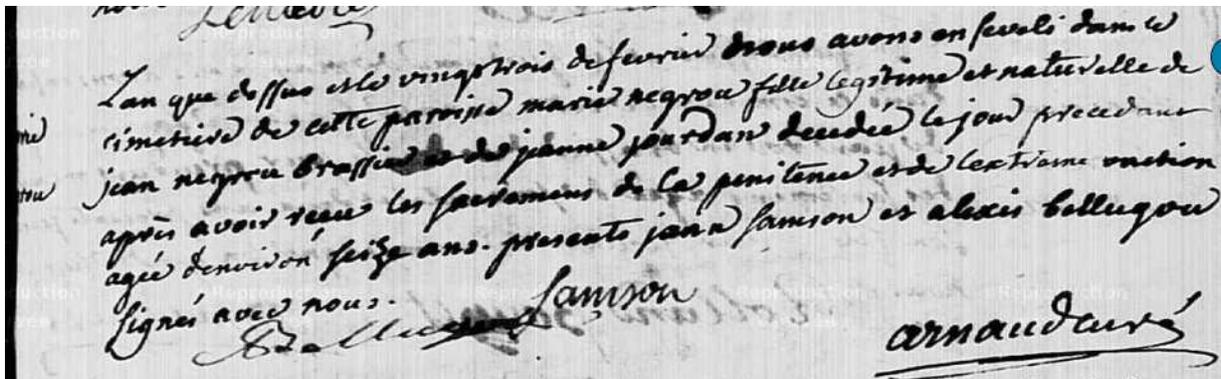
¹²⁵ AD34, 5 MI 32/33 NMD Saint-Pargoire 1829-1835 page 12

¹²⁶ AD34, 5 MI 32/32 BMS Saint-Pargoire 1682-1760 page 132

¹²⁷ AD34, 5 MI/TD 1 NMD Saint-Pargoire 1792-1802 page 6

¹²⁸ AD34, 5 MI 32/32 BMS Saint-Pargoire 1682-1760 pages 155 et 183

- **Françoise** : née le 09/08/1753¹²⁹ à Saint-Pargoire. Je n'ai pas recherché son acte de décès. Il est bien mentionné sur son acte de naissance que son grand-père maternel se nomme Jean Jourdan mais il n'est pas son parrain. C'est Antoine Martin qui a été choisi pour être son parrain.
Elle se prénomme comme sa marraine, Françoise (Martin épouse Ginieis).



Acte de décès de Marie Négrou, aînée de la fratrie, datant du 20/02/1754
Source : AD 34 5 MI 32/32 BMS Saint-Pargoire 1682-1760 page 202

Transcription :

« L'an que dessus est le vingt-trois de février, nous avons enseveli dans le Cimetière de cette paroisse, Marie Négrou, fille légitime et naturelle de Jean Négrou, brassier, et de Jeanne Jourdan, décédée le jour précédent Après avoir reçu les sacrements de la pénitence et de l'extrême onction Agée d'environ seize ans. Présents Jean Samson et Alexis Bellugou Signés avec nous

Bellugou, Samson, Arnaud, curé »

« La » Marie Négrou de notre arbre est donc la dernière-née de la fratrie. Elle a pour parrain un certain Marc Antoine Martin et c'est sa sœur aînée, Elisabeth, qui est sa marraine. Elle est décédée après le mariage de son fils Louis Bacou, puisqu'il est noté sur l'acte qu'elle est bien vivante. Elle est donc décédée après le 31/05/1811.

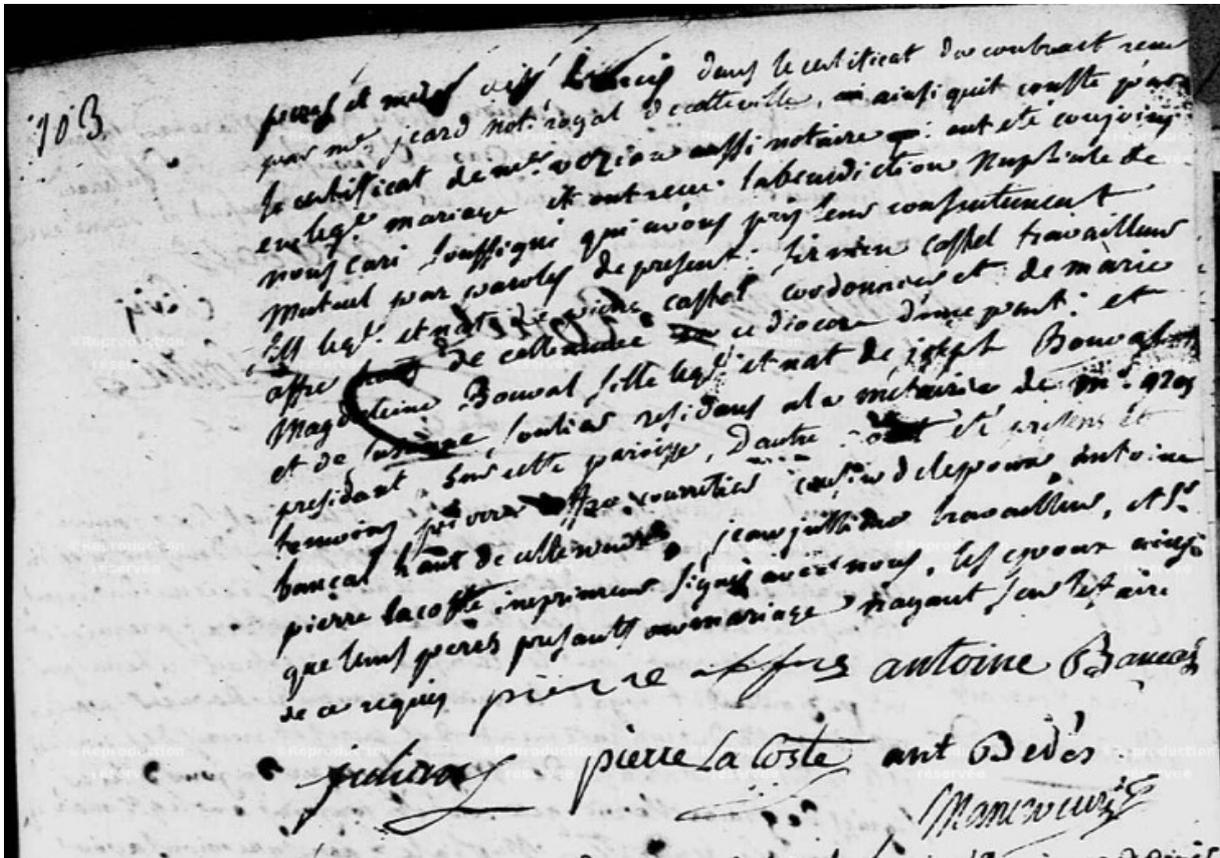
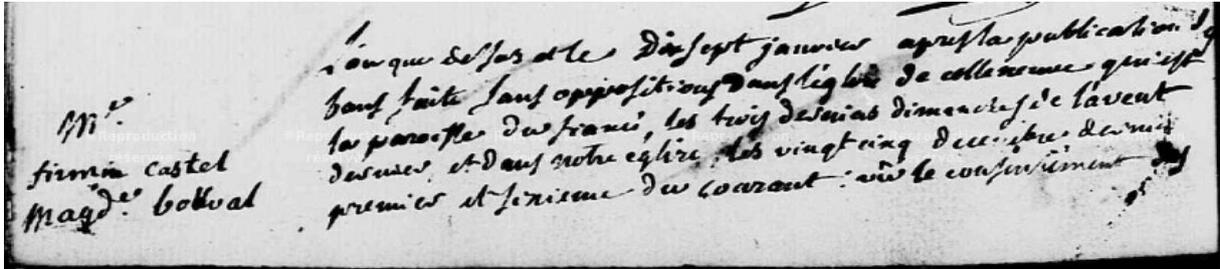
Je n'ai pas trouvé son acte de décès dans les registres de Saint-Pargoire.

¹²⁹ AD34, 5 MI 32/32 BMS Saint-Pargoire 1682-1760 page 188

3 - Firmin Castel et Magdelaine Boubal, les grands-parents maternels de Marie Bacou

a - Le mariage : 17/01/1775

Les frères et sœur de Susanne Castel étant tous nés à Celleneuve, un quartier de Montpellier, j'ai pris la date de naissance du premier né de la fratrie pour remonter jusqu'au mariage de leurs parents. Il s'agit de Suzanne, qui est née le 03/12/1775. J'ai ainsi retrouvé l'acte de mariage au mois de janvier de la même année.



Acte de mariage de Firmin Castel et de Magdelaine Boubal le 17/01/1775

Source : AD34, 5 MI 1/19 Registre des baptêmes et Mariages de l'Eglise St Martin Montpellier Celleneuve 1761-1776 pages 495-496

Transcription :

« L'an que dessus et le dix-sept janvier, après la publication des Bans faite sans opposition dans les églises de Celleneuve qui est La paroisse du fiancé, les trois derniers dimanches de l'aveut Dernier et dans notre église, les vingt-cinq décembre dernier Premier et sixième du courant : vu (?) le consentement Des pères et mères des (?) dans le certificat du contrat reçu Par m[âit]re Icard, not[air]e royal de cette ville ainsi qu'il conste par

*Le certificat de m[âtr]e Voriau aussi notaire : ont été conjoints
En leq[ue]l mariage et ont reçu la bénédiction nuptiale de
Nous, curé soussigné, qui avons pris leur consentement
Mutuel par paroles de présent : Firmin Castel, travailleur,
Fils légitime et naturel de Pierre Castel, cordonnier, et de Marie*

*Affre, tous de Celleneuve de ce diocèse d'une part, et
Magdelaine Bouval, fille lég[itim]e et nat[urelle] de Joseph Bouval
Et de Suzanne Soulier résidant à la metairie de M[onsieu]r Gros,
Présidant sur cette paroisse, d'autre [part]. Ont été présents et
Témoins, Pierre Affre, voun[...], cousin de l'époux, Antoine
Bancal, haut de Celleneuve, Jean Julliard, travailleur, et s[ieur]
Pierre Lacoste, imprimeur, signés avec nous, les époux
Que leurs pères présents au mariage n'ayant seu le faire
De ce requis
Pierre Affre, Antoine Bancal
Julliard, Pierre La Coste, Ant[oine] Bédès
Manien, curé »*

Cet acte de mariage stipule clairement qu'un contrat a été signé à cette occasion, chez Maître Icard. Ce notaire officiant sur la ville de Montpellier, lors d'une de mes visites aux Archives Départementales, j'ai cherché dans un répertoire de son office couvrant les années 1769 à 1777 ainsi que dans ses minutes mais je n'ai malheureusement rien trouvé.

b - Firmin Castel est né et décédé à Celleneuve : né le 22/08/1755 et décédé le 10/10/1795

Partant du principe que les époux se marient autour de leurs vingt ans, je commence à chercher l'acte de naissance de Firmin en 1755, à Celleneuve, lieu de son mariage. Je le retrouve en date du 22/08/1755¹³⁰. Ses parents sont Pierre Castel, garçon cordonnier et Marie Affre.

Je cherche donc ses frères et sœurs à partir de ces éléments en consultant la table des baptêmes, mariages et sépultures de Celleneuve entre 1756 et 1792¹³¹. Je trouve deux frères :

- **Jean** est né le 19/03/1757 et baptisé le 22¹³². Son parrain, Jean Affre, est son grand-père maternel. Sa marraine est Catherine Castel, épouse de Firmin Fesquet. Elle est sans doute la sœur de Jean Castel mais ce n'est pas mentionné sur l'acte. Je ne l'inclus donc pas dans mon arbre pour le moment.
- **Firmin** est né le 14/05/1761. Il a été baptisé le 17¹³³. Il porte le même prénom que son frère aîné et que son parrain qui est Firmin Fesquet. Sa marraine se nomme Marie Bouisse. L'acte de naissance ne nous donne pas plus d'informations sur le statut de ses deux personnes.

¹³⁰ AD34, 5 MI 1/26 BMS Eglise de Notre-Dame-des Tables Montpellier 1753-1756 page 233

¹³¹ AD34, 5 MI 1 /57 Table des BMS Montpellier Celleneuve 1700-1792 pages 16 et 17

¹³² AD34, 5 MI 1 /57 BMS Montpellier Celleneuve 1751-1759 page 58

¹³³ AD34, 5 MI 1 /57 BMS Montpellier Celleneuve 1759-1770 page 10

Je trouve l'acte de décès de Firmin Castel à la date du 18 vendémiaire de l'an quatrième de la République, soit le 10/10/1795, toujours à Celleneuve. Il est décédé à l'âge de quarante ans¹³⁴. Il y est mentionné que c'était un travailleur de la terre.

c - Magdelaine Boubal née à Pignan le 17/12/1756 et décédée à Montpellier Celleneuve le 12/10/1810

Malgré mes recherches, je n'ai pas trouvé l'origine de ce nom de famille.

Bien que l'acte de mariage indique que Magdelaine et ses parents vivaient sur la ville de Montpellier, dans le quartier de Celleneuve « à la métairie de Monsieur Gros », je n'ai pas trouvé trace de sa naissance à cet endroit-là. J'ai donc cherché dans les villages alentours, Lattes, Saint-Jean-de-Védas. La recherche a été compliquée mais finalement, j'ai retrouvé la famille Boubal sur Pignan, un village à environ 13 km de Montpellier.

Magdelaine est donc née le 17/12/1756¹³⁵. Elle a été baptisée deux jours plus tard. Son parrain et sa marraine ne portent ni le nom Boubal ni Soulier. L'acte ne donne pas plus d'information à ce stade. Je ne m'y attarde donc pas.

Lorsque je trouve son acte de décès¹³⁶, il y est mentionné qu'elle a épousé en secondes noccs un certain Jean Tudès, travailleur.

Il est vrai qu'elle s'est retrouvée veuve assez jeune puisque Firmin Castel est décédé en 1795, alors qu'elle n'avait que trente-neuf ans. Elle aurait donc épousé ce Jean Tudès après 1795. S'étant mariée et étant décédée à Montpellier Celleneuve, j'en déduis qu'elle a pu se remarier là-bas.

En effet, je trouve leur acte de mariage en date du 18 nivose de l'anVI de la République (07/01/1798)¹³⁷. Magdelaine étant décédée en 1810, j'ai vérifié toutes les tables de naissance à Montpellier entre 1798 et 1810 afin de trouver d'éventuels enfants. Il y a plusieurs enfants Tudès nés pendant ces années-là mais aucun de cette union.

J'ai donc continué mes recherches sur la fratrie de Magdelaine. J'ai ainsi trouvé sept frères et sœurs tous nés à Pignan :

- **Guillaume** : né le 09/12/1750¹³⁸
- **Jean** : né le 03/01/1752¹³⁸
- **Antoine** : né le 26/07/1754¹³⁸
- **Jeanne** : née le 20/08/1759¹³⁸
- **Joseph** : né le 18/05/1762¹³⁸
- **Antoinette** : née le 08/02/1765¹³⁸. Elle est décédée le 25/11/1766¹³⁸ à Pignan
- **Jean** : Baptisé le 16/03/1768¹³⁸. On ne voit pas sa date de naissance sur l'acte. Il est décédé quelques jours après, le 25/03/1768¹³⁸

¹³⁴ AD34, 5 MI 34/6 BMS Montpellier Celleneuve 1687-1796 page 354

¹³⁵ AD34, 5 MI 1/141 BMS Eglise Sainte-Marie Pignan 1637-1790 page 238

¹³⁶ AD34, 5 MI 1/113 Registre des décès de Montpellier 1810 page 192

¹³⁷ AD34, 5 MI 1/95 Registre des mariages de Montpellier 1797-1798 page 23

¹³⁸ Fratrie de Magdelaine Boubal : AD34, 5 MI 1/141 BMS Pignan, église Sainte-Marie 1637-1790 pages 61, 175, 204, 266, 288, 315, 332, 345

Les parrains et marraines de tous ces enfants ne portent pas les noms habituels de la famille. Ne sachant pas s'ils sont de la famille, je garde les actes et leurs noms pour mes futures recherches mais je ne les note pas tout de suite dans mon arbre.

4 - Arrière-grands-parents paternels de Marie Bacou :

a - Les parents de François Gabriel Bacou : François-Gabriel Bacou et Jeanne Belet

i - Le mariage : 02/09/1734¹³⁹

Leurs enfants étant nés à Saint-Pargoire, je continue mes recherches dans ce village. Le premier enfant du couple, Catherine Bacou est née en 1737. Je cherche donc un mariage à partir de 1730.

Je trouve l'acte en date du 02/09/1734. Les noms et prénoms de leurs parents sont assez lisibles. Il s'agit de Jacques Nacou (Bacou) et de Catherine Azémard pour François-Gabriel Bacou, et de François Bellet et Magdelaine Fulcran pour Jeanne Belet. Je me sers de ces éléments pour chercher leurs fratries.

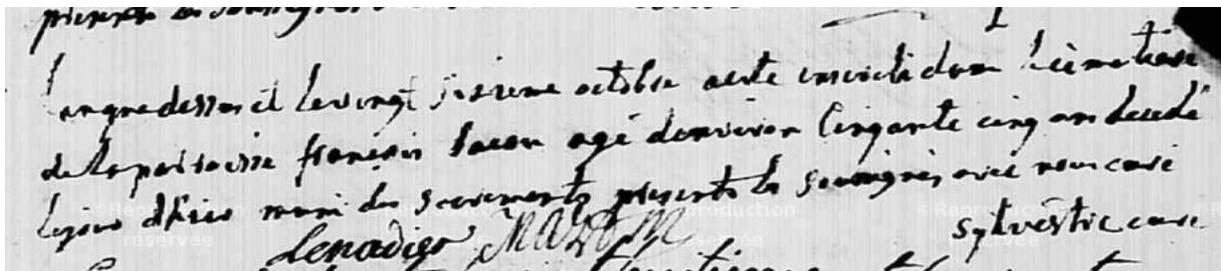
Il n'est pas précisé qu'il y ait eu un contrat de mariage.

ii - François Gabriel Bacou : né autour de 1710 et décédé à Saint-Pargoire le 25/10/1764

Je cherche toujours à Saint-Pargoire car il semble que cette famille soit restée bien ancrée dans ce village pendant plusieurs générations.

Je commence mes recherches par l'acte de naissance. Comme le couple s'est marié en 1734, j'estime la naissance de François Gabriel entre 1700 et 1715 mais je me heurte à une période lacunaire dans les registres entre 1685 et 1739. J'ai donc étendu ma recherche aux villages alentours où les registres couvrent bien cette période. J'ai cherché à Campagnan, Plaissan, Usclas d'Hérault, Saint-Pons-de-Mauchiens mais je n'ai rien trouvé.

Faute d'avoir trouvé sa date de naissance, je me lance dans les recherches sur son décès sur Saint-Pargoire. Le dernier enfant que j'ai trouvé de ce couple, Marguerite, est née en 1744. François Gabriel est donc décédé après. Je retrouve son acte de décès en date du 25/10/1764.



Acte de décès de François Gabriel Bacou le 25/10/1764

Source : AD 34 5 MI 32/32 BMS 1761-1792 page 36

¹³⁹ AD34, 5 MI 32/32 BMS Saint-Pargoire 1733-1742 page 18

Transcription :

« L'an que dessus et le vingt-sixième octobre, a été enseveli dans le cimetière
De la paroisse, François Bacou âgé d'environ cinquante-cinq ans, décédé
Le jour d'hier muni des sacrements. Présents, les soussignés avec nous, curé

Lénadier, Martin, Sylvestre, curé »

Il est mentionné que François Gabriel avait environ 55 ans au moment de son décès. Cela correspondrait à une naissance autour de 1709, au milieu de la période où les registres sont lacunaires à Saint-Pargoire.

Concernant ses frères et sœurs, je n'en ai pas trouvé dans les registres, surtout qu'ils doivent être nés dans la même période.

Une sœur est mentionnée dans un acte de naissance comme étant la marraine du nouveau-né. Il s'agit de **Marguerite**, marraine de la fille du couple dont nous parlons. Elle est la « tante paternelle de la nouvelle-née ». Je l'ai donc rajoutée à mon arbre mais c'est le seul élément que j'ai trouvé sur elle pour le moment. Par déduction, elle est forcément décédée après cette naissance, donc après le 18/11/1744¹⁴⁰.

iii - Jeanne Belet : née vers 1710 et décédée après le 06/11/1777

D'après le dictionnaire Astor : « De nombreux diminutifs sont connus, où alternent des formes avec l'unique et des formes avec ll destinées à conserver, dans la francisation, le è de *bèl* :

- En -et : BELET, BELLET
- [...]

L'ensemble de ces diminutifs est à considérer comme des dérivés de filiation (BELET fils de BEL) ou atténuation du trait évoqué (assez beau, mignon) »

C'est un bel exemple d'hypocoristique.

Jeanne est sans doute née dans la même période que son époux, donc dans ces années lacunaires aux archives du village de Saint-Pargoire.

A cette époque, n'ayant ni les TSA ni les recensements, il est plus compliqué de trouver l'acte de décès également puisqu'il faut passer en revue tous les registres. Je sais qu'elle est décédée après le 06/11/1777¹⁴¹ puisqu'elle est la marraine de Jeanne Bacou, sa petite-fille née à cette date.

Je n'ai pas encore trouvé son acte de décès mais je continue de chercher dans les registres de Saint-Pargoire.

¹⁴⁰ AD34, 5 MI 32/32 BMS Saint-Pargoire 1682-1760 page 97

¹⁴¹ AD34, 5 MI 32/32 BMS Saint-Pargoire 1761-1792 page 134

Jeanne a eu au moins deux frères et sœurs :

- **Pierre** est le parrain de la même Marguerite citée au-dessus. Il y est mentionné comme « maître ton[n]elier, oncle maternel de lad[it]e nouvelle ba[p]tisée ». Il est donc décédé après cette date du 18/11/1744. Je n'ai pas trouvé sa date de naissance.
- **Françoise** : je n'ai pas sa date de naissance mais j'ai trouvé sa date de décès. En effet, en cherchant le mariage du couple François Gabriel Bacou et Jeanne Belet, j'ai trouvé un autre acte de mariage entre François Fabre et Françoise Belet¹⁴². Le nom qui est indiqué pour son père est celui de François Belet, le même nom que le père de Jeanne. Même si le nom de sa mère n'est pas mentionné, je pense qu'il s'agit d'une sœur de Jeanne. Françoise Belet épouse de François Fabre est décédée le 24/08/1773 à Saint-Pargoire¹⁴³. Je l'inclus dans mon arbre. Il faudra que je vérifie ultérieurement.

b - Les parents de Marie Négrou : Jean Négrou et Jeanne Jourdan

i - Le contrat de mariage : 10/02/1739

Dans le chapitre sur Marie Négrou, j'ai indiqué qu'elle avait une sœur, Marie, à priori l'aînée de la fratrie, qui était née vers 1738. J'avais calculé cette date par rapport à l'âge mentionné sur son acte de décès, 16 ans.

Pour rechercher l'acte de mariage de ses parents, je commence par l'année 1738, toujours dans la commune de Saint-Pargoire. Ne trouvant pas cet acte, j'étends mon périmètre à quelques villages alentours en commençant par le village d'Aumelas où se sont mariés François Gabriel Bacou et Marie Négrou. Je ne trouve pas d'accès au registre des mariages sur le site des Archives Départementales pour ce village. Mais je me souviens d'avoir trouvé un contrat de mariage pour leur fille Marie Négrou. Je décide donc d'effectuer la même démarche en passant par l'Etat des fonds des AD et en retournant voir si je trouvais une piste dans les archives privées. En effet, je me dis qu'il n'y a pas beaucoup de notaires sur ces villages. Je tente donc ma chance et trouve une cote avec un notaire qui a le même nom de famille que celui du mariage de leur fille. Je consulte les minutes de ce notaire pendant la décennie 1730-1740. Et je trouve un contrat de mariage datant du 10/02/1739. Ouf ! Le voici dans son intégralité :

¹⁴² AD34, 5 MI 32/32 BMS Saint-Pargoire 1721-1732 page 55

¹⁴³ AD34, 5 MI 32/32 BMS Saint-Pargoire 1761-1792 page 102

L'an mil sept cent quatre vingt neuf Et le dixième jour
du mois de février avant midi dans le lieu de Cabriat Casse
Daumet de l'Évêché de Bordeaux du Règne de Louis quinziesme
gardant nous no. Royal et tenus furent presentés
Jean Negrou hancilleux dudit lieu fils légitime et naturel
de Jean Negrou et de J. Labeau hancilleux d'une part, Et
Jeanne Jourdan fille légitime et naturelle de Jean
Jourdan et de Marie Bousquet leur habitante dudit
Cabriat Lesquelles parties de leur bon gre et de leur
plaisir et contentement de nous ledit Negrou desesdites

geve et  mes freres et soeurs, Et Mad.
 Jourdan aussi de sesd. geve et meve, frere
 et soeurs — Et autres parents et amis de part
 et d'autre seij — presentz et assemblez, ont lefdit
 Jean Negron, et Jeanne Jourdan promis et prometent se
 prendre et l'engager l'un l'autre en vray et legitime mariage
 en face de Notre meve S.^{te} Eglise Catholique apostolique
 Romaine ala premiere requisition de l'un d'eux a peine par
 la partie refusante de tous depens, dommages et interests. Et
 en fauven du present mariage et pour en leur faciliter
 supporter les Charges led. Jourdan geve adonne et constitue
 a sesd. fille futuree Epouse la somme de trois cents livres
 avec ce Neuf qui elle soit constante tant pour ses droitz gateruels
 que matrimoniaux laquelle dite somme Il y promit gagez auxdits
 futurs mariez dans quatre ans avec l'interv. al'ordonance
 Commune aussi seij present led. Negron geve lequel pour le
 plaisir et agreement qui a du present mariage a aussi en
 fauven d'iceulz donne et constitue auxd. Jean Negron son
 fil futuree Epouse deux pieces de terre situees antevrois
 dudie Cabriole la premiere estant delimitte autrement
 des delimittes de Continance d'une quatre deuz franges, un
 desteu Confronte de l'ural et mainz gues gages, pas bonz,
 Estienne Negron, et de grez foirs d'auid gages, Et la
 deuxieme et dernière Est un Champ complanté de vigne
 Et Vigne et herme auaid de l'herm. Vesteu autrement
 de zone Canal contint la Vigne une fesse et une quatre
 Et le Champ et herme deux Ceteries bois quatre led.
 Champ Estant seij de meivrois, constant que l'ordit.

Le jourme yoystion et yoystionnes yoyntinent apres la
 Conyommation du present mariage, Qu'ilz detaille, Vrayes,
 Dables et autres Charges et avec le tout quil soit fontant
 tant pour son droit garenture que maternelle avec promesse
 de lui faire don Vallon et tenir la garente donation et lui en faire
 de toute luitie et garentie enuers et Contre tous quil appartiendra
 Ne se donnent lesd^s seules maries avec droit d'augment, auquel
 Effect et pour ce dessus obtenu lesd^s parties Chama sonne
 Les Conyone ont obligé tous et Chama leur odies que
 soums a toute rigueur de justice fait et Recette Dans la
 maison gresbitivelle gresbitre M^r. Laurence Aubin grebe et
 Cave du d^u lieu et Guillaume Glandj menager font du
 Cabriate temoins requis souby^{er} avec parties Non lad^s seules
 Epouse ny Lad^s odies et Libourelles meses desd^s seules
 Maries pour ne scauoir de le luyis, Et moy antoine
 Counougut No^u. Royal du lieu d^u gangoire requis souby^{er}
 Declarant lesd^s parties que toutes odies desd^s seules
 Epouse et total sont de Vallon en tout de la somme de
 quatre cent Nonante cinq livres et garentes de Maguill
 dite somme et autres qui yoyroint lui garentie de droit lad^s
 seules Epouse a fait et Constitue son garente special et
 garenteable led^s Negron son sentent Epouse avec pouuoir de
 fournir tous, quittances, vallables, ala charge par jectie de lui
 Reconnoitre et approuver tout a mesure quil Receura Justice
 Et Chama des odies qui et aduins pour lui debte rendu ou a
 de droit le faire arrivant, b, c, d, # fil, b, c, d, approuvant lesd^s
 et lesd^s parties nous no^u et temoins

Coi ce
 Montagne
 1702
 Hoirs l'imp
 Carle

Negrou Jourdan
 Libourel
 Glandjourdan
 Segrou
 anne Malet

Contrat de mariage entre Jean Négrou et Jeanne Jourdan : 10 février 1739 page 306
 Source : AD 34 2E 82/124 Minute du notaire Counougut 10/02/1739

Transcription :

« L'an mil sept cents trante-neuf et le dixième jour
Du mois de février avant midi, dans le lieu de Cabrials cau[...]
D'Aumelas, diocèse de Béziers du règne de Louis Quinze,
Par devant nous, no[tai]re royal et témoins seurent présents
Jean Négrou, travailleur dud[it] lieu, fils légitime et naturel
De Jean Négrou et d'Isabeau Libourelle d'une part, et
Jeanne Jourdan, fille légitime et naturelle de Jean
Jourdan et de Marie Bousquet, tous habitants dudit
Cabrials. Lesquelles parties de leur bon gré et de leur
Plaisir et consantement scavoit ledit Négrou de susdits
Père et mère, frères et sœurs, et lad[ite]
Jourdan aussi de susd[its] père et mère, frère
Et sœurs et autres parents et amis de part
Et d'autre qu'y, présents et assemblés, ont lesdits
Jean Négrou et Jeanne Jourdan promis et promettent se
Prendre et épouser l'un l'autre en vrai et légitime mariage
En fasce de notre mère Ste Eglise Catholique apostolique
Romaine. A la première réquisition de l'un d'eux apaine par
La partie refusante de tous dépans, dommages et intérêts et
En faveur du présent mariage et pour an plus facilement
Supporter les charges led[it] Jourdan père a donné et constitué
A sad[ite] fille future épouse, la somme de trois cents livres
Avec le veut qu'icelle soit contante tant pour ses droits paternels
Que maternels laquelle dite somme il promet payer auxdits
Futurs mariés dans quatre ans avec l'intérêt à l'ordonnance.
Comme aussi fut présent led[it] Négrou père lequel pour le
Plaisir et agrément qu'il a du présent mariage a aussi en
Faveur d'icelui donné et constitué aud[it] Jean Négrou, son
Fils, futur époux, deux pièces de terre situées au terroir
Dudit Cabrials, la première estant ollivette au tènement
Des olivettes de contenance d'une quarte deux pugnieres, un
Dextre confronte de terral et marin Pierre Pages, Narbonnés,
Estienne Négrou et degré h[...] David pages et la
Deuxième et dernière Est, un champ complanté d'oliviers
Et vignes et hermé (?) avec des chênes neutres au tènement
De pone (?) canal continue la vigne une céterée une quarte
Et le champ et herme deux céterées trois quartes, led[it]
Champ estant fermé de misteure (?), confrontant que sondit
En prime pocession et jouissance, incontinent.. Après la
Consommation du présent mariage quitte de tailles, rages
Debles et autres charges et avec ce, veut qu'il soit contant
Tant pour ses droits paternels que maternels avec promesse
De lui fair bon valoir et tenir la présente donation et lui en estre
De toute émition et garantie envers et contre tous. Qu'il appartiendra
Ne se donnent lesd[its] futurs mariés aucun droit d'augmant auquel
Effect et pour ce dessus observent lesd[ites] parties chacun comme
Les concerne ont obligé tous et chacun leurs biens qu'ont
Soumis à toute rigueur de justice. Fait et récitté dans la
Maison presbiteralle. Présents M[aîtr]e Laurens Aubin, prêtre et
Curé dud[it] lieu et Guillaume Glandy, ménager h[abit]ant dud[it]
Cabrials, témoins requis soub[sig]nés avec parties non lad[ite]
Future épouzs ni lad[ite] Bousquet et Libourelle, mères desd[its] futurs
Mariés pour ne scavoit de ce enquis, et moi, Antoine
Counougut, no[tai]re royal du lieu de St-Pargoire requis soub[sig]né

*Déclarant lesd[ites] parties que tous les biens desd[its] futurs
Epoux en total sont de valleur en tout de la somme de
Quatre cents nonante-cinq livres pour les actions et laquelle
Dite somme et autres qui pourroient lui parvenir de droit, lad[ite]
Feuture épouse a fait et constitué son procureur spécial et
Irrévocable. Led[it] Négrou, son futur époux aura pouvoir d'en
fournir toutes quittances vallables à la charge par icelui de lui
reconnoitre et assurer le tout à mesure qu'il recevra sur tous
et chacun des biens p[ré]sents et advenir pour lui estre rendu ou à qui
devroit le faire. Arrivant, b, c, d, tout fils, b, c, d, aprouvant lesdites
parties nousdit no[tai]re et témoins.*

Signé : Négrou M, Glandy, Jourdan, Libourel, Négrou, Jourdan, Négrou, Anne Malet »

Ce contrat de mariage indique que les deux parties avaient quelques biens ou tout au moins un peu d'argent. En effet, Jean Négrou, le père de Jean Négrou lui donne une terre au « tènement des ollivettes » ainsi qu'un champ, le tout à Cabrials, hameau intégré au village d'Aumelas. Jean Jourdan, le père de Jeanne Jourdan, lui a donné 300 livres. Je suis allée voir, par curiosité un convertisseur de monnaie d'Ancien Régime pour me donner une idée. Je voulais savoir si cela représentait une belle somme.



CONVERTISSEUR DE MONNAIE D'ANCIEN RÉGIME

Année :	<input type="text" value="1739"/>
Ecus/Louis :	<input type="text" value="0"/>
Livres :	<input type="text" value="300"/>
Sous :	<input type="text" value="0"/>
Deniers :	<input type="text" value="0"/>

Equivalence en livres = 300,00 liv.

Valeur contemporaine ≈ 5 537,18 euros

Source : internet : <https://convertisseur-monnaie-ancienne.fr/>

Même si je sais qu'il ne faut pas se fier les yeux fermés à ce genre d'outil car le niveau de vie n'avait rien à voir avec celui que nous connaissons aujourd'hui, cela donne une petite idée de la dot. Ce site était quand-même présenté sur internet par la Revue Française de Généalogie.

Avec deux terres et cet argent, même si ce ne sont pas des biens de très grande importance, Jean et Jeanne ne sont pas entrés dans leur vie commune totalement démunis.

ii - Jean Négrou décédé le 17/02/1766¹⁴⁴ à Saint-Pargoire

Jean Négrou s'est marié à Aumelas, aux alentours de Saint-Pargoire. C'est donc dans ces deux communes que je continue mes recherches pour trouver son acte de naissance. Je regarde entre les années 1686 et 1710 et ne le retrouve pas, sachant qu'il y a la période lacunaire entre 1685 et 1739 à Saint-Pargoire.

Je commence à rechercher l'acte de décès pour trouver des informations supplémentaires qui pourraient m'éclairer sur sa naissance.

Marie, son dernier enfant, est née en 1759. Je cherche donc à partir de cette date et je trouve son décès au 17/02/1766 dans la commune de Saint-Pargoire. La seule mention intéressante est qu'il avait environ quatre-vingts ans. Cela nous ramène bien dans la période où j'avais effectué mes recherches infructueuses. Le contrat de mariage nous donne une information complémentaire, à savoir qu'au moment du mariage ils sont tous domiciliés à Cabrials, commune d'Aumelas.

J'ai identifié un seul frère de Jean, **Sébastien** Négrou, le parrain et oncle paternel d'Anne Négrou (mentionné sur son acte de baptême), la fille de Jean. Celle-ci étant née le 22/02/1745, le décès de Sébastien sera forcément postérieur à cette date. Je n'ai pas trouvé son acte de naissance dans les registres d'Aumelas.

iii - Jeanne Jourdan décédée après le 21/01/1780¹⁴⁵

« Les Croisades sont à l'origine de nombreuses transplantations de noms de lieux saints.

[...] Dans beaucoup d'autres cas, la mode a pris le relais de la fiole du pèlerin ou du croisé et l'on assiste à l'expansion des JORDAN, JOURDAN, [...]. »

Jeanne Jourdan est la marraine de son petit-fils Jean François Bacou qui est né le 21/01/1780. Elle est donc décédée après cette date.

J'ai cherché son acte de décès dans les registres de Cabrials jusqu'en 1792. Je ne l'ai pas trouvée. Je n'ai pas trouvé son acte de naissance non plus sur Cabrials, Aumelas. Je n'ai pas cherché à saint-Pargoire à cause de toute la période manquante du début du XVIIIème siècle.

¹⁴⁴ AD34, 1 MI EC 281/1 BMS Saint-Pargoire 1763-1772 page 31

¹⁴⁵ AD34, 1 MI EC 281/1 BMS Saint-Pargoire 1760-1782 page 75

Grâce aux actes de naissances des descendants, j'en ai déduit que Jeanne avait au moins deux sœurs :

- **Anne** est la marraine d'Anne Négrou, sa nièce qui est la fille de sa sœur Jeanne et de Jean Négrou. Celle-ci étant née le 22/02/1745, elle est décédée après. Je n'ai trouvé ni son acte de naissance ni son acte de décès dans les registres de Cabrials, Aumelas, Saint-Pargoire.
- **Marie Anne** est la marraine de Jeanne Négrou, sa nièce, née le 01/10/1750¹⁴⁶. Je n'ai pas trouvé d'information supplémentaire sur elle en cherchant dans les mêmes registres que pour ses sœurs.

5 -Arrière-grands-parents maternels de Marie Bacou

a - Pierre Castel et Marie Affre, les parents de Firmin Castel

i - Le mariage : 15/04/1755¹⁴⁷

Fidèle à ma démarche habituelle, mon point de départ pour ma recherche sera les enfants de ce couple.

Suzanne, leur fille aînée est née à Montpellier dans le quartier de Celleneuve en 1755. Je consulte donc les registres du quartier à partir de cette année-là en remontant jusqu'à ce que je trouve leur acte de mariage. Je trouve cet acte l'année même, en date du 15/04/1755. C'est surtout grâce à la signature « Castel » bien apparente en bas de l'acte que je l'ai identifié car sa lecture n'est pas aisée.

Nous y apprenons qu'un contrat de mariage a été signé en amont auprès du notaire Antoine Viguière « dudit lieu de Lavérune », contrat que je n'ai pas encore récupéré. Cet acte indique également que Pierre Castel, originaire de Grabels, un village à proximité de Montpellier où il est domicilié depuis deux ans. Il est garçon cordonnier et est le fils de Firmin Castel, travailleur de la terre et de Catherine Reboul, tous deux décédés au moment du mariage. Firmin Castel, le frère de l'époux fait partie des témoins.

La mariée, Marie Affre est la fille de Jean Affre, « aussi travailleur » et de Catherine (Catherine) Fabreget (Fabreguettes).

ii - Pierre Castel : Grabels 09/04/1727¹⁴⁸-Montpellier Celleneuve 5 Germinal de l'an III¹⁴⁹

L'acte de mariage mentionne que Pierre est né à Grabels. Je trouve son acte de naissance en date du 09/04/1727. Il confirme les éléments énumérés sur le contrat de mariage. Pierre Castel est le fils de Firmin Castel, travailleur, et de Catherine Reboul. Son parrain et sa marraine sont issus de la même parenté puisqu'ils se nomment Pierre Castel et Marie Reboul mais il n'est pas mentionné leur degré de filiation par rapport au nouveau-né.

¹⁴⁶ AD34, 5 MI 32/32 BMS Saint-Pargoire 1682-1760 pages 155

¹⁴⁷ AD34, 5 MI 1-26 BM Notre dame des tables Montpellier Celleneuve 1753-1756 page 202

¹⁴⁸ AD34, 21 PUB 3 BMS Grabels 1721-1739 page 22

¹⁴⁹ AD34, 5 MI 34-6 BMS Montpellier Celleneuve 1687-1796 page 348

Sa fratrie se compose de deux frères et une sœur, nés à Grabels :

- **Jean** : né le 10/09/1720¹⁵⁰ et décédé le 14/09/1720¹⁵⁰. Son parrain ne porte pas un nom de famille connu dans mon arbre. Sa marraine non plus mais elle est mentionnée comme sa grand-mère.
- **Firmin** a été baptisé le 30/06/1722¹⁵¹. Ses parrains et marraine sont Firmin Reboul et Jeanne Castel, aucune information ne venant expliquer leur position exacte dans la famille.
- **Fulcrande** est née le 22/09/1724¹⁵². Elle « a reçu l'eau » par la sage-femme à cause du danger de mort, puis elle « a été apportée à l'église » afin de recevoir le baptême des mains du curé. On peut donc penser que, de santé fragile, elle est décédée juste après mais je n'ai pas trouvé son acte de décès. Pierre Reboul, son oncle maternel est son parrain. Sa marraine porte un nom qui n'apparaît pas dans mon arbre.

Sachant que le dernier enfant du couple que j'ai recensé est né en 1761 à Montpellier Celleneuve, j'ai commencé à prospecter à partir de cette année-là. J'ai dû chercher jusqu'en 1795, au 24 mars, pour trouver son acte de décès. Pierre Castel, né à Grabels, est décédé à 74 ans.

iii - Marie Affre : née et décédée à Montpellier Celleneuve : 05/10/1725¹⁵³-
21/04/1782¹⁵⁴

Malgré mes recherches, je n'ai pas su trouver l'origine de ce nom de famille.

Le mariage se déroulant en principe dans la commune de l'épouse, je cherche si celle-ci serait née à Celleneuve. Pierre étant né en 1727, j'oriente mes investigations vers cette date. Et je trouve son acte de naissance le 15/10/1725. Son parrain et sa marraine sont un frère et une sœur, les Gay, nom que je n'ai pas encore rencontré dans mes recherches.

Le nombre de frères et sœurs de Marie s'élève à six :

- **Jean** : né le 02/05/1715¹⁵⁵. Son parrain est Jean Affre, un oncle paternel et sa marraine, Marie Françoise Fabreguette, une tante maternelle.
- **Jeanne** : née le 01/06/1717¹⁵⁶. Son parrain est Jean Affre, un frère de son père, sans doute le même que son frère aîné. Le nom de sa marraine n'est pas encore apparu dans mon arbre.
- **Marie** : née le 19/05/1720¹⁵⁷. Son parrain et sa marraine portent des noms que je n'ai pas encore rencontrés dans la famille.
- **Jean François** : né le 04/10/1722¹⁵⁷. Son parrain est originaire de Montpellier, sa marraine, « de Lion ».
- **Jean** : né le 24/12/1729¹⁵⁷. Son parrain est présenté comme « garçon jardinier à la Mosson », un autre quartier de Montpellier. Il se nomme Jean Affre, peut-être son frère. Cela est possible car son frère aîné, Jean a 14 ans au moment de cette naissance. Il a certainement déjà commencé à travailler. De plus sa marraine est sa propre sœur, Jeanne Affre qui a 12 ans à ce moment-là.

¹⁵⁰ AD34, 21 PUB 2 BMS Grabels 1710-1721 page 48

¹⁵¹ AD34, 21 PUB 3 BMS Grabels 1721-1739 page 5

¹⁵² AD34, 21 PUB 3 BMS Grabels 1721-1739 page 12

¹⁵³ AD34, 5 MI 1/57 BMS Montpellier Celleneuve 1719-1733 page 35

¹⁵⁴ AD34, 5 MI 1/57 BMS Montpellier Celleneuve 1770-1784 page 55

¹⁵⁵ AD34, 5 MI 1/57 BMS Montpellier Celleneuve 1685-1718 page 145

¹⁵⁶ AD34, 5 MI 1/57 BMS Montpellier Celleneuve 1685-1718 page 151

¹⁵⁷ 4 derniers frères et sœurs de Marie Affre : AD34, 5 MI 1/57 BMS Montpellier Celleneuve 1719-1733 page 10, 21, 73, 94

- **Marie** : née le 04/09/1732¹⁵⁷. Son parrain est Jean Affre de Lavérune, sa marraine, Marie Affre, sans information supplémentaire.

Notre Marie est décédée le 21/04/1782 « après avoir reçu les sacrements des malades ». Elle est donc morte de maladie. C'est la première fois que je lis la raison du décès sur ce genre d'acte.

b - Joseph Boubal et Suzanne Soulier, les parents de Magdelaine Boubal

i - Le mariage : 01/10/1750¹⁵⁸

Nous avons vu que leur fille, Magdelaine Boubal est née à Pignan en 1756. L'ainé de la fratrie, Guillaume, est, quant à lui, né en 1750. Je décide donc d'aller rechercher le mariage de leurs parents, Joseph Boubal et Magdelaine Boubal, à Pignan autour des années 1745-1750. Je trouve très rapidement cet acte en date du 01/10/1750.

Sachant que Guillaume est né en décembre, cela veut dire que l'enfant a été conçu avant le mariage qui a sans doute été célébré pour légitimer cette naissance.

L'âge de Joseph, l'époux est mentionné dans l'acte. Il avait 34 ans. Cela me paraît un peu âgé pour avoir un premier enfant. Peut-être a-t-il eu une première vie avant. Je n'ai rien trouver affirmant ou infirmant cette possibilité.

L'acte mentionne que Joseph est originaire « du village des Mazels, paroisse de Saint Etienne de Viauresque, diocèse de Rhodéz », en Aveyron.

Son père se nomme Joseph Boubal également et sa mère est Marguerite Lourdonne.

Du côté de son épouse, Suzanne Soulier, l'acte de mariage nous apprend qu'elle se marie à 24 ans. Elle est native du « mas de Bancilhon, paroisse de Monoblet, diocèse d'Alais ». Alais étant l'écriture ancienne de la ville d'Alès, dans le Gard, j'ai voulu savoir si ce mas se situait dans ce département. J'ai cherché sur internet et c'est sur le site « cévennes.com¹⁵⁹ » que j'ai trouvé une réponse. La ferme du Bancilhon existe toujours et a été transformée en gîte. C'est un mas datant du XIV^{ème} siècle situé à « Saint-Germain-de-Calberte, un petit village du Languedoc-Roussillon, situé dans le sud de la Lozère et enclavé dans le Gard » au cœur des Cévennes.

Les parents de Suzanne se nomment Jean Soulié et Marguerite Compan.

Il n'est pas mentionné qu'il y a eu un contrat de mariage.

ii - Joseph Boubal : né le 04/12/1716¹⁶⁰ à Ségur, décédé le 29/01/1793¹⁶¹ à Montpellier Celleneuve

J'ai consulté les registres en ligne des Archives Départementales de l'Aveyron pour trouver son acte de naissance. Au vu des informations récoltées sur l'acte de mariage, Joseph est né dans la paroisse de Saint Etienne de Viauresque. Ce nom est associé au village de Ségur sur le site alors que l'acte parle

¹⁵⁸ AD34, 5 MI 1/141 BMS Eglise Ste Marie Pignan 1637-1790 page 159

¹⁵⁹ Site internet <https://www.cevennes.com/bancilhon.htm>

¹⁶⁰ AD12, 2E273-33 BMS St-Etienne-de-Viauresque 1715-1723 page 8

¹⁶¹ AD34, 5 MI 1/109 Registre des décès de Montpellier Celleneuve 1793-1794 page 7

du village des Mazels. J'ai cherché sur internet s'il y avait eu fusion ou changement de nom de ces communes mais je n'ai pas trouvé cette information.

C'est donc au niveau du village de Ségur que je retrouve les registres de l'église de Saint Etienne de Viauresque. Il est né le 04/12/1716. Il a pour parrain et marraine des personnes du village dont je n'ai pas rencontré les noms jusqu'à présent.

Je cherche ses frères et sœurs nés dans la même paroisse. J'en trouve cinq :

- **Catherine** : née le 09/06/1719¹⁶²
- **Thérèse** : née le 01/02/1721¹⁶²
- **Géraud** : né le 09/1724¹⁶³
- **Antoine** : né le 31/03/1727¹⁶⁴
- **Guillaume** : né le 15/01/1731¹⁶⁴

Enfin, je retrouve l'acte de décès de Joseph Boubal à Celleneuve le 29/01/1793. Il est décédé « à la campagne de gros chemin à Celleneuve ». Il avait 80 ans. Il n'est pas mentionné qu'il était veuf. Il a été inhumé le lendemain de sa mort.

iii - Suzanne Soulier : née à Saint Germain de Calberte, peut-être le 01
germinal de l'an II

D'après le dictionnaire Astor, Soulier vient de « L'occitan *solier* [qui] a divers sens : étage, soupenne, plancher, grenier à foin.

On lui donne pour étymologie le latin *solarium*, terrasse, balcon. Le sens latin est représenté par l'ancien français *solier* qui, outre les acceptations d'étage ou de grenier, connaît aussi celles de balcon et de terrasse sur le toit. »

J'ai vérifié sur le site des Archives Départementales de la Lozère, au village de Saint Germain de Calberte pour y trouver la trace de sa naissance. Je n'ai rien trouvé. Dans le doute, j'ai également consulté le site des AD du Gard (puisque son lieu de naissance est situé dans le diocèse d'Alais) mais ils n'ont pas de registres entre 1720 et 1753. Suzanne est forcément née dans cette période. Je n'ai donc trouvé ni la date ni son lieu de naissance.

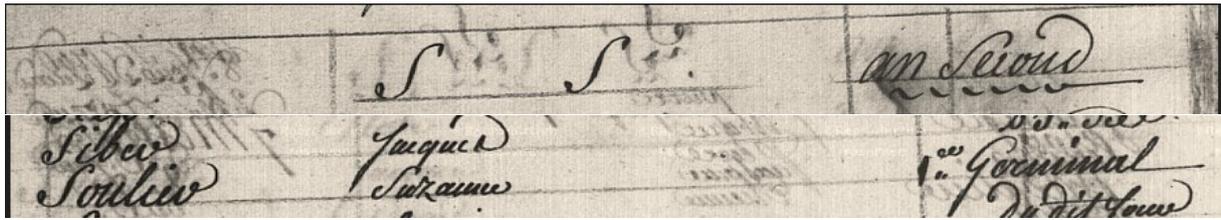
Je n'ai pas non plus trouvé de frères ou de sœurs.

Partant du principe que Suzanne est décédée après son époux, j'ai cherché dans les tables des décès de Montpellier entre 1792 et 1802 ainsi que dans celle d'après. Je n'y ai trouvé qu'une seule Suzanne Soulier décédée le premier germinal de l'an II de la République (21/03/1794).

¹⁶² Sœurs de Joseph Boubal : AD12, 2 E 273-33 BMS St Etienne de Viauresque 1715-1723 pages 17 et 24

¹⁶³ AD12, 2E273-33 BMS St Etienne de Viauresque 1719-1725 page 11

¹⁶⁴ Antoine et Guillaume, frères de Joseph Boubal : AD12, 2E273-9 BMS St Etienne de Viauresque 1725-1733 pages 4 et 12



Date du décès d'une Suzanne Soulier le 1^{er} germinal de l'an II de la République
Source : AD34 5 MI/TD4 Tables des décès Montpellier 1792-1802

En revanche, après avoir épluché tous les registres de Montpellier à cette date, je n'ai rien trouvé d'autre.

III - Les enfants de Ciprien Grimoud et de Marie Bacou

Lors de la recherche sur la succession de leur grand-père, Jean Grimal (Grimoud), ainsi que sur les recensements de la commune de Sète, nous avons vu que Ciprien et Marie avaient eu au moins deux fils, Cyprien et Louis.

La question est de savoir s'ils ont eu d'autres enfants, et que sont-ils devenus tous ? Ont-ils eu des enfants eux-mêmes ? Je vais tenter de répondre à ces questions dans cette dernière partie.

A - Cyprien Grimoud : né et décédé à Sète : 13/02/1841-22/01/1885

Je choisis d'écrire Cyprien de cette manière pour ne pas le confondre avec son père.

1 - Sa naissance et ses lieux d'habitation

Sachant que ses parents se sont unis le 24 octobre 1840 à Sète, je cherche dans les tables décennales de la ville si je trouve des descendants à partir de cette date. Je trouve rapidement un Cyprien Grimon né le 15 février 1841.

Grimon Cyprien	15 février
Gugnon Caroline	16 2 ^h bec
Guionnet Marie Barthelomy	18 5 ^h bec
Guillaume Jacques	26 8 ^h bec
Guirand Marguerite	20 février
Guirand Anne	12 Juillet
Guirand Barthelomy	19 9 ^h bec
Guiraudon Marie Josephine Camille	21 2 ^h bec
Guyonnet Marie	24 2 ^h bec
1842 Gaillard Clarisse	28

Date d'enregistrement de la naissance de Grimon Cyprien le 15 février 1841 à Sète

Source : AD34, 6 MI 2179 Tables Décennales NMD de Sète 1833-1842 page 31

Transcription :

« Grimon Cyprien [date d'enregistrement] le 15/02/1841 »

Lorsque je consulte l'acte, il s'agit bien de Cyprien Grimoud, fils de Ciprien Grimoud et de Marie Bacou :

N^o 68
Ciprien Grimoud
L'an mil huit cent quarante un et le quinze février à deux heures du soir, par devant nous François Grandet, adjoint à la mairie de Cette, spécialement délégué par le Maire pour remplir les fonctions d'officier public de l'état civil, a comparu en la maison Commune le Sieur Ciprien Grimoud, charretier, âgé de vingt quatre ans, domicilié en cette ville, lequel nous a présenté un enfant du sexe Masculin, né le treize du courant à quatre heures du soir, dans sa maison d'habitation sise rue neuve du Nord, de lui déclarant et de Marie Bacou sans profession, âgée de vingt deux ans, son épouse, auquel il a déclaré donner le prénom de Ciprien, les dites présentation et déclaration faite en présence des Sieurs Jean Ferriol, marchand, âgé de quarante deux ans, et Jean Baptiste

Lacour, voyageur de Commerce, âgé de quarante ans, non parents ou alliés du nouveau-né, domiciliés en cette ville. Lecture du présent acte ayant été faite aux témoins et au déclarant, les témoins ont signé avec nous, non le Déclarant pour ne le savoir de ce requis.
Lacour J. Ferriol F. Grandet adjt.

Acte de naissance de Cyprien Grimoud né le 13/02/1841 à Sète
Source : AD34, 5 MI 12/6 Naissance Sète 1841-1844 acte n°68 page 17

Transcription :

« L'an mil sept cent quarante-un et le quinze février à deux heures du soir, par devant nous, François Grandet, adjoint à la mairie de Cette, spécialement délégué par le Maire pour remplir les fonctions d'officier public de l'Etat-civil, a comparu en la Maison commune le sieur Ciprien Grimoud, charretier, âgé de vingt-quatre Ans, domicilié en cette ville, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin Né le treize du courant à quatre heures du soir dans sa maison d'habitation Sise rue neuve du Nord, de lui déclarant et de Marie Bacou, sans profession, Agée de vingt-deux ans, son épouse, auquel il a déclaré donner le prénom De Ciprien, lesdites présentation et déclaration faites en présence des sieurs Jean Ferriol, marchand, âgé de quarante-deux ans, et Jean Baptiste Lacour, voyageur de commerce, âgé de quarante ans non parents ou alliés Du nouveau-né, domiciliés en cette ville. Lecture du présent acte ayant Été faite aux témoins et aux déclarant, les témoins ont signé avec nous, non le Déclarant pour ne le savoir de ce requis.

[signé] Lacour, J[ea]n Ferriol, F[rançois] Grandet adj[oin]t. »

1^o Son acte de naissance dûment légalisé, constatant qu'il est né le 13 février 1870
à Esté, canton de Esté, arrondissement
de Riom, département de l'Allier
2^o Un certificat de bonne vie et mœurs délivré sous la date du 10
Septembre mil huit cent soixant dix
par le Maire de la Commune de Murat, Municipal provisoire député conformément
à l'article 20 de la loi du 27 mars 1851, et constatant :

- 1^o Que le Sieur Ernaud Cyprin jouit de ses droits civils.
- 2^o Qu'il n'a jamais été condamné à une peine correctionnelle pour vol, escroquerie, abus
de confiance, attentat aux mœurs.
- 3^o

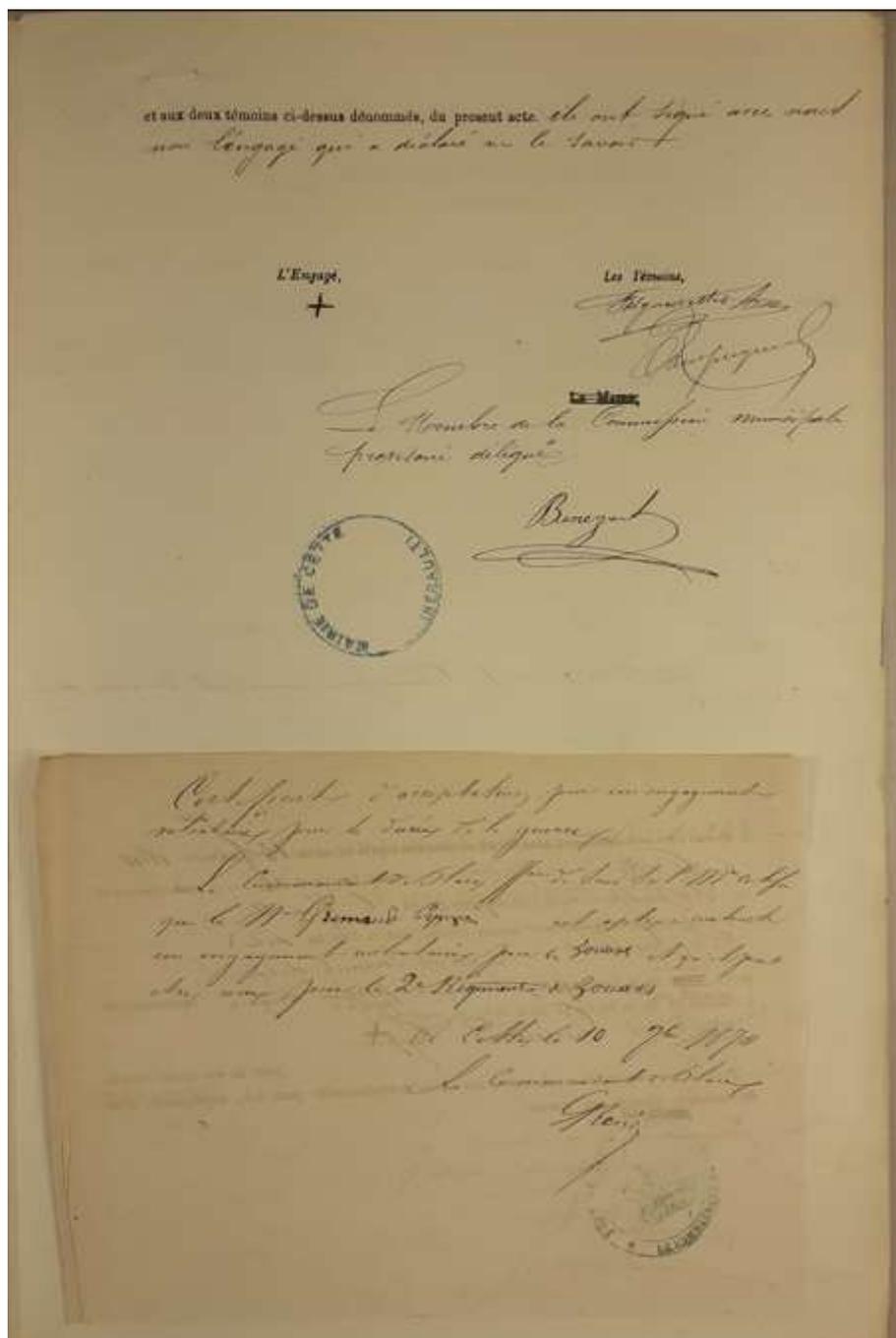
Nous Membres de la Commission municipale provisoire déléguée

avons reconnu la régularité des pièces produites par le Sieur Ernaud Cyprin après avoir
lui avons donné lecture

la loi du 17 juillet 1870
Avons prévenu en outre ledit Sieur Ernaud Cyprin
que, par le fait du présent acte, il se trouvera soumis aux lois et à la discipline militaire, et qu'il
s'exposerait à être poursuivi comme insoumis, s'il ne rejoignait pas immédiatement son corps.

Après quoi nous avons reçu l'engagement du Sieur Ernaud Cyprin lequel a promis de
servir avec fidélité et honneur pendant la durée de la guerre. a partir de ce jour

Lecture du présent acte faite audit Sieur Ernaud Cyprin



Acte d'engagement volontaire de Cyprien Grimoud signé le 10/09/1870 à Sète
 Source : AM Sète 2H12 Administration militaire

Transcription :

« L'an mil huit cent soixante-dix et le dix
 Septembre à onze heures du matin, s'est présenté
 Par devant nous, membre de la commission
 Municipale provisoire déléguée
 Le sieur Grimaud Cyprien âgé de vingt-neuf ans, domicilié
 A Cette, canton de Cette, arrondissement
 De Montpellier, département de l'Hérault
 Fils légitime de Cyprien et de Marie
 Bacon domicilié à Cette, canton

Du dit arrondissement de Montpellier, département de l'Hérault. Taille d'un mètre six cent cinquante Millimètres, cheveux : X, sourcils : chat, front : recouvert, yeux : Châtains, nez : ordinaire, bouche : moyenne, menton : rond Visage : ovale, teint : brun, signes particuliers : _____.

Lequel assisté du sieur

Falguirettes Sébastien, commis, âgé de vingt-huit ans, aussi

Domicilié à Cette, canton de Cette

Arrondissement de Montpellier, département de l'Hérault

Et du sieur Campagnac Albert,

Commis âgé de trente-un ans, domicilié

A Cette, canton de Cette, arrondissement

De Montpellier, département de l'Hérault

Appelés l'un et l'autre, comme témoins, conformément à la loi, a déclaré vouloir s'engager pour

Pour servir le 2^{ème} Régiment de Zouaves

Pendant la durée de la guerre, conformément à la loi du 17 juillet 1870.

A cet effet, et après nous avoir fait la déclaration :

1° qu'il n'est ni marié, ni veuf avec enfant ;

2° qu'il n'est lié au service, ni comme appelé ou substituant

Ni comme engagé volontaire ou renagé, ni comme remplaçant ou inscrit maritime.

Le sieur Grimaud Cyprien

Nous a présenté

1° Un certificat délivré sous la date du dix

Septembre mil huit cent soixante-dix, par

M[onsieur] Rossi, commandant de la place de Cette et constatant que ledit sieur Grimaud

Cyprien

N'est atteint d'aucune infirmité et qu'il a la taille et les autres qualités requises pour être dirigé sur

Le 2^{ème} Régiment de zouaves

2° son acte de naissance dûment légalisé, constatant qu'il est né le 13 février 1841

A Cette, canton du dit, arrondissement

De Montpellier, département de l'Hérault

3° un certificat de bonne vie et mœurs délivré sous la date du dix

Septembre mil huit cent soixante-dix

Par le membre de la commission municipale provisoire délégué

A l'article 20 de la loi du 21 mars 1832, et constatant :

1° que le sieur Grimaud Cyprien jouit de ses droits civils ;

2° qu'il n'a jamais été condamné à une peine correctionnelle pour vol, escroquerie, abus

De confiance, attenta aux mœurs ;

3°

Nous, membre de la commission municipale provisoire délégué

Reconnu la régularité des pièces produites par le sieur Grimaud Cyprien

Lui avons donné lecture :

La loi du 17 juillet 1870.

Avons prévenu en outre ledit sieur Grimaud Cyprien

Que, par le fait du présent acte, il se trouvera soumis aux lois et à la discipline militaire, et qu'il

S'exposerait à être poursuivi comme insoumis, s'il ne rejoignait pas immédiatement son corps.

Après quoi, nous avons reçu l'engagement du sieur Grimaud Cyprien

Lequel a promis de

Servir avec fidélité et honneur pendant la durée de la guerre à partir de ce jour.

Lecture du présent acte faite audit sieur Grimaud Cyprien

Et aux deux témoins ci-dessus dénommés, du présent acte, ils ont signé avec nous

Non l'engagé qui a déclaré ne le savoir.

L'engagé +, les témoins Falguirettes, Campagnan

Le membre de la commission municipale provisoire délégué Benezech »

« *Certificat d'acceptation pour un engagement
Volontaire pour lé durée de la guerre,
Le commandant de Glacy, nous de sous sus[di] M[onsieu]r certifie
Que le M[onsieu]r Grimaud Cyprien est apte à contracter
Un engagement volontaire pour les zouaves et qu'il peut
Etre reçu pour le 2^{ème} Régiment de zouaves.*

*A Cette, le 10 s[eptem]bre 1870
Le commandant Glacy »*

J'ai voulu transcrire cet acte dans sa totalité car je l'ai trouvé très intéressant. Tout d'abord parce que l'on a des caractéristiques physiques de Cyprien, ensuite parce-que l'on y apprend que Cyprien ne savait pas écrire. Il y est aussi inscrit qu'il n'a ni épouse ni enfant, il n'est pas veuf non plus. Cet acte me donne différents éléments pour savoir ce qu'il est devenu à une période où je l'avais complètement perdu de vue. Cyprien est donc parti à la guerre. Mais est-il revenu ?

3 - Son retour de la guerre

J'avais déjà vérifié les recensements de 1872 et ne l'avais pas trouvé. Peut-être était-il encore à la guerre.

J'ai donc vérifié celui de 1876. Il était rentré à Sète ! Il habitait avec un autre monsieur, était chaudronnier et avait 35 ans. Son adresse se situait sur la Route Nationale. Cette appellation n'existe plus mais je n'ai pas cherché quel nouveau nom elle portait. Il existe actuellement la Route de Montpellier qui sort de la ville en longeant la mer en allant vers Montpellier mais il faudra que je confirme en consultant à nouveau le livre des anciens noms de rues.

14	Grimaud	Cyprien	Chaudronnier	/					35	d°
15	Sylvestre	Lucien	Journalier	/					42	d°

*Recensement de Sète de 1876 : Cyprien Grimaud
Source : AD34, 6 M742 recensement Sète 1876 page 211*

Transcription :

« *[Foyer] n° 659 Grimaud Cyprien, Chaudronnier 35 ans, idem (= né à Sète)
Sylvestre Lucien Journalier, 42 ans, idem (= né à Sète) »*

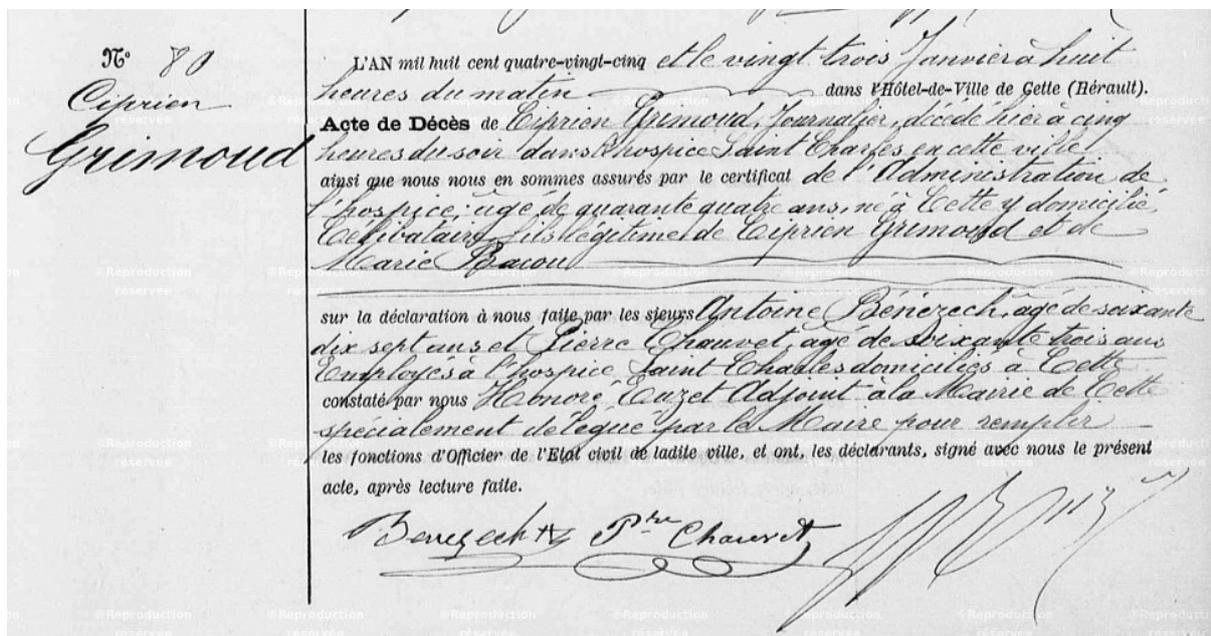
J'ai vérifié si dans le recensement de 1881, je le retrouvais au même endroit. Malheureusement, cela n'a pas été le cas. Il n'habitait plus à la Route Nationale.

4 - Son décès

Alors, j'ai interrogé les Tables Décennales de Sète¹⁶⁸ pour voir s'il y était décédé. J'ai, en effet, trouvé un Cyprien Grimoud décédé le 14, de l'année 1885 sans plus d'informations. Je suis donc allée consulter les actes de décès de cette année-là.

¹⁶⁸ AD34, 6 M 2182 Tables Décennales des NMD de Sète 1883-1892 page 230

En vérifiant ce registre, je constate que le numéro noté sur les Tables Décennales correspond au numéro de feuillet (en réalité feuillet n° 15) et non à l'acte ou à la date recherchée.



Déclaration de décès de Cyprien Grimoud, le 23/01/1885 décédé le 22/01/1885 à Sète
Source : AD34, 5 MI 53/39 Registre des décès de Sète 1885, acte n°80 page 15

Transcription :

« L'an mil huit cent quatre-vingt-cinq et le vingt-trois janvier à huit Heures du matin, dans l'Hôtel de Ville de Cette (Hérault).
Acte de décès de Cyprien Grimoud, journalier, décédé hier à cinq Heures du soir dans l'hospice Saint-Charles en cette ville
Ainsi eu nous nous en sommes assurés par le certificat de l'administration de L'hospice ; âgé de quarante-quatre ans, né à Cette y domicilié, Célibataire, fils légitime de Cyprien Grimoud et de Marie Bacou
Sur la déclaration à nous faite par les sieurs Antoine Bénézech âgé de soixante-dix-sept ans et Pierre Chauvet âgé de soixante-trois ans employés à l'hospice Saint-Charles, domiciliés à Cette constaté par nous, Honoré Euzet, adjoint à la mairie de Cette spécialement délégué par le Maire pour remplir les fonctions d'Officier de l'Etat-civil de ladite ville, et ont, les déclarants, signé avec nous le présent acte, après lecture faite.

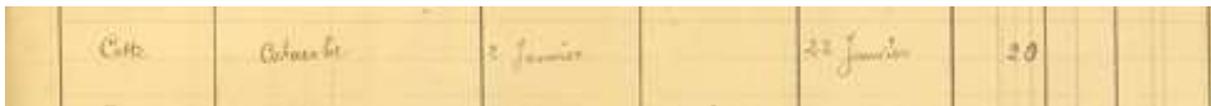
Bénézech, P[ie]re Chauvet, Honoré Euzet »

Il est intéressant de noter qu'Honoré Euzet dont il est question, a donné son nom à une des rues de la ville par la suite.

Cet acte me paraît très important car il a été fait sur déclaration de deux employés de l'hôpital de Sète, l'hospice Saint-Charles.

Cela me permet de continuer mes recherches sur Cyprien car il est mort à seulement 44 ans. Je caresse l'espoir de trouver l'enregistrement du décès à l'hôpital pour connaître la raison de ce décès si précoce.

J'ai donc consulté le site des Archives Départementales de l'Hérault pour trouver l'hôpital de Sète et les fonds d'archives postérieures à 1790. Je fouille un peu et je sélectionne le chapitre « population » « registres matricules » dans lequel je trouve les « malades civils de 1884 à 1885 ». Je vois également qu'il existe un « registre des décès ». Ces documents n'étant consultables que sur place, je me déplace munie de ces deux cotes. Et j'ai le bonheur de trouver ce que je cherchais. Tout d'abord, l'enregistrement de l'entrée de Cyprien à l'hospice le 02/01/1885 pour raison de cataracte et son décès le 22 courant.



Entrée et décès de Cyprien Grimoud à l'hospice de Cette en 1885

Source : AD34, 11HDT 1Q14 Registre matricule des malades civils de 1884 à 1885 à Sète

Transcription :

« [N° d'ordre] 4 Grimaud Cyprien, 44 ans, journalier, célibataire, fils de Cyprien et Marie Bacou
 [Lieu de naissance] Cette, [département] Hérault
 [Domicile habituel] Cette, [maladie] cataracte, [date de l'entrée] 2 janvier, [date du décès] 22 janvier.
 [Nombre de journées de traitement en 1885] 20. »

Cyprien est donc resté à l'hospice pendant 20 jours et il n'en est pas ressorti vivant.

Alors, qu'est-ce-que le cataracte ?

Je n'avais jamais entendu ce terme pour une maladie. La définition donnée par le dictionnaire du CNRTL me permet de comprendre :
 « Inflammation et hypersécrétion des muqueuses, particulièrement des voies respiratoires. Il peut être bronchique et chronique. Familièrement, [on pourrait parler d'un] gros rhume », mais visiblement, mal soigné, il pouvait être mortel.

Il est vrai que, nous l'avons vu lors de la présentation de la ville de Sète, on y mourait encore beaucoup à cette époque, car elle restait sale et entrecoupée de marais. En plein hiver, il devait être très fréquent de tomber gravement malade, voire d'en mourir comme Cyprien.

N° 14 Du 22 Janvier 1885

Grimaud Le nommé Grimaud Cyprien âgé d'environ
44 ans, profession de Journalier célibataire, époux veuf

Cyprien fils de Cyprien
 et de Marie Macou natif de Cette
 canton de Cette département de Hérault demeurant
 habituellement à Cette département de Hérault

Catarrhe

Est entré à l'Hospice civil et militaire de cette ville le 2 Janvier 1885

Et y est décédé aujourd'hui vingt deux Janvier mil huit cent quatre-vingt cinq
 à cinq heures du soir

Ce décès a été déclaré à M. l'Officier de l'Etat civil de cette ville par moi Marquerol
 soussigné, conformément à l'art. 80 du Code civil, et dans le délai prescrit.

Marquerol

Acte de décès de l'hospice Saint-Charles à Cette pour Cyprien Grimoud : 22/01/1885
 Source : AD34, 11HDT 1Q44 Registre des décès de Sète 1885-1889 acte n°14

Transcription :

« Acte n°14 du 22 janvier 1885

Grimaud Cyprien

Catarrhe

Le nommé Grimaud Cyprien âgé d'environ

44 ans, profession de journalier, célibataire

Fils de Cyprien

Et de Marie Macou, natif de Cette

Canton de Cette, département de l'Hérault, demeurant

Habituellement à Cette, département de l'Hérault

Est entré à l'hospice civil et militaire de cette ville le 2 janvier 1885

Et y est décédé aujourd'hui, vingt-deux janvier mil huit cent quatre-vingt-cinq

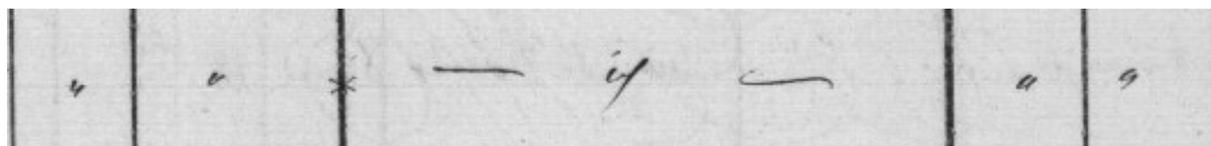
A cinq heures du soir.

Ce décès a été déclaré à M. l'officier de l'Etat-civil de cette ville par moi, Marquerol

Soussigné, conformément à l'article 80 du Code civil, et dans le délai prescrit.

Signé Marquerol »

Enfin, voulant lever totalement le doute sur le fait que Cyprien n'avait pas de descendance, j'ai terminé ma recherche en consultant les TSA de Sète de 1885.



Enregistrement du décès de Cyprien Grimoud sur les TSA de Sète en 1885

Source : AD34, 3Q 15353 TSA Bureau d'enregistrement de Sète 1882-1885 acte n° 251 page 85

Transcription :

« [Numéro d'ordre] 251, Grimond, Cyprien, journalier, [lieu du décès] Hospice Saint-Charles, 44ans [date du décès] 22 id[em], célibataire, [noms et prénoms des héritiers] id[em] »

La mention « idem » est notée deux fois, la première fois au sujet du mois de décès. Il s'agit du mois de janvier, comme nous l'avons vu, et la seconde reprend la ligne du dessus sur laquelle a été noté qu'il a été fait un certificat d'indigence pour la personne décédée (datant du 14/10/1885).

J'ai tout d'abord cherché la signification de ce terme sur internet. J'ai trouvé une explication dans le dictionnaire du CNRTL : « *Qui manque de quelque-chose. Qui est dans l'indigence, qui manque des choses les plus nécessaires à la vie. Synonyme : miséreux, nécessiteux, pauvre.* » Cyprien était donc pauvre voire miséreux.

J'ai voulu retrouver ce certificat. Sur le site geneanet¹⁶⁹, sur un forum, une personne, déclare que « Le certificat d'indigence est un document de l'administration fiscale (série Q) et non un acte notarié (série E). S'il est délivré c'est parce que la personne ne possède rien au moment de son décès et à priori il ne doit pas exister de testament. Toutefois la personne a pu avoir des biens et en faire donation à ses héritiers. » Elle explique qu'elle a elle-même rencontré ce cas dans ses recherches personnelles.

J'ai donc voulu approfondir un peu ce dernier élément. Pour trouver la série Q sur le site des AD, j'ai dû retourner sur l'état général des fonds et dans ceux du bureau d'enregistrement de Sète, j'ai cherché les actes civils publics. Aux AD34, dans le registre¹⁷⁰ correspondant à la date mentionnée sur la TSA, je n'ai rien trouvé.

Ma recherche s'arrête donc ici pour le moment.

Pour moi, Cyprien est mort très pauvre, voire miséreux, jeune, malade, travaillant au jour le jour comme journalier. Il n'avait ni femme ni enfant.

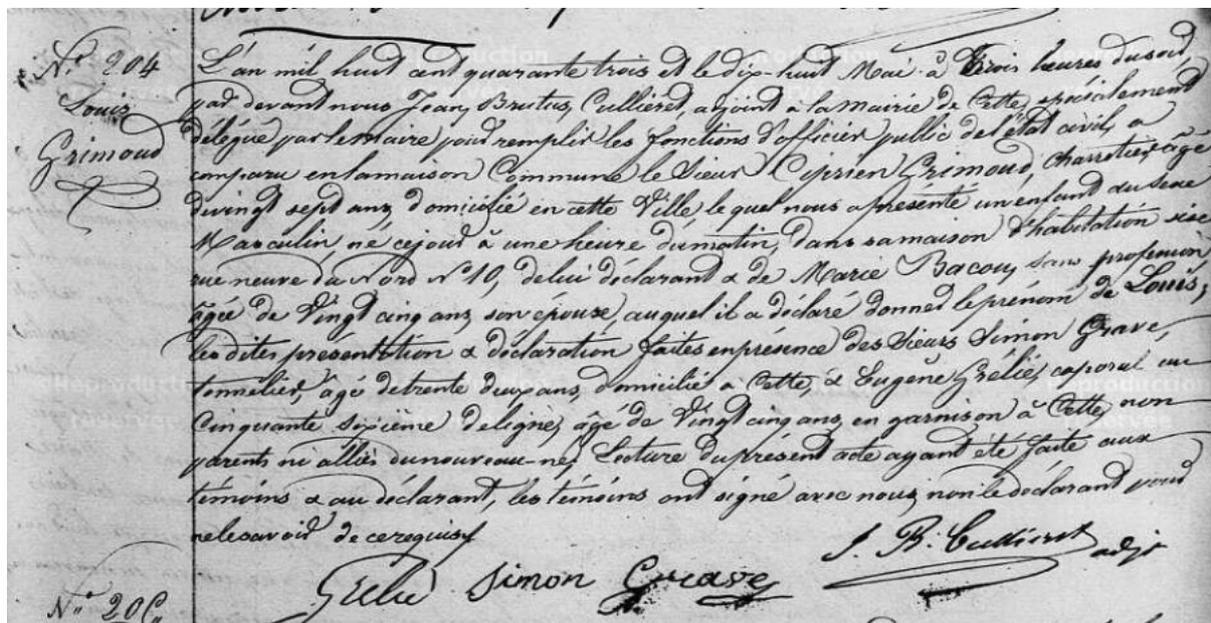
Son frère Louis a peut-être eu un destin plus heureux.

¹⁶⁹ Site internet <https://www.geneanet.org/forum/viewtopic.php?t=631013>

¹⁷⁰ AD34, 3Q 15695 Actes civils publics Bureau d'Enregistrement de Sète

B - Louis Grimoud : Né à Sète le 18/05/1843- décès inconnu

1 - Sa naissance et ses lieux d'habitation



Acte de naissance de Louis Grimoud le 18/05/1843 à Sète

Source : AD34, 5 MI 12/6 Registre des naissances de Sète 1841-1844 acte n° 204 page 262

Transcription :

« L'an mil huit cent quarante-trois et le dix-huit mai à trois heures du soir
Par devant nous Jean Brutus Cullières, adjoint à la mairie de Cette spécialement
Délégué par le maire pour remplir les fonctions d'officier public de l'Etat-civil, a
Comparu en la maison commune le sieur Ciprien Grimoud, charretier, âgé
De vingt-sept ans, domicilié en cette ville, lequel nous a présenté un enfant du sexe
Masculin, né ce jour à une heure du matin, dans sa maison d'habitation sise
Rue neuve du Nord n°10, de lui déclarant et de Marie Bacou, sans profession
Agée de vingt-cinq ans, son épouse, auquel il a déclaré donner le prénom de Louis.
Lesdites présentation et déclaration faites en présence des sieurs Simon Grave,
Tonnelier âgé de trente-deux ans, domicilié à Cette, et Eugène Grélier, caporal en
Cinquante-sixième de ligne, âgé de vingt-cinq ans, en garnison à Cette, non
Parents ou alliés du nouveau-né. Lecture du présent acte ayant été faite aux
Témoins et au déclarant, les témoins ont signé avec nous, non le déclarant pour
Ne le savoir de ce que requis.

Grélier, Simon, Grave, J.B Cullières, adjoint »

Louis est né dans la même maison que son frère Cyprien, au n°10 Rue neuve du Nord. Nous l'avons constaté, il apparait dans le même foyer lors du recensement de 1851. Il a alors 8 ans et vit avec sa mère, Marie Bacou et son frère.

Lors du recensement de 1861, il vit toujours avec lui et ses oncles, Pierre et Edouard Bacou puisque leur mère est décédée. Il est forgeron, comme Cyprien. Il a alors 18 ans.

2 - Ses « affaires »

a - Vente de terrains

A ce moment de ma recherche, je me souviens des terrains que son grand-père, Jean Grimoud avait transmis à ses enfants et petits-enfants lors de sa succession. Il y avait quelques vignes et quelques terres ainsi qu'une maison d'habitation à Loupian.

Je me mets donc en quête d'actes d'hypothèques¹⁷¹ sur le site des Archives Départementales de l'Hérault en cherchant par le nom de famille. Loupian dépendant du bureau de conservation de Montpellier, je cherche tout d'abord les tables du répertoire des formalités hypothécaires.

En page 30 du registre, je trouve la famille Grimal.

TABLE du Répertoire.					N° 70.	
					(A. 1745- Octobre 1931.)	
NOMS PLACÉS EN TÊTE DE CHACUNE DES CASES du Répertoire.	PRÉNOMS.	DATE ET LIEU DE SARRASIN.	PROFESSIONS.	DOMICILES.	RÉPERTOIRE.	
					numéro du volume.	numéro de la case.
Grimal	Claude	voir	ouv ^r	Boisseron	52	346
Grimald	Jean		agr ^s	Boisseron, Montpellier	66	58
	Antoine			Boisseron	93	714
	Etienne		cult ^s	Loupian, Sète	103	618
	Alexis ou Pierre Philippe Alexis			Valergues	127	658
	Jean Baptiste Fulcrand Augustin ou Jean Baptiste		méd ^{ec}	Cournonterral ou Montbazin, Luz la croix haute (Drôme) ou Montpellier	151	376
	Cyprien		cult ^s	Sète	161	92
	Louis ou Louis Marius		cult ^s cont ^r -maître	Sète	161	93

Table hypothécaire du bureau de Montpellier au nom de Grimal mentionnant Cyprien et Louis
 Source : AD34, 45 Q 7/54 Table alphabétique du répertoire des formalités hypothécaires de
 Montpellier, Grézy - Guibal 1798-1955

Transcription :

« Table du répertoire des hommes

Nom Grimal ou Grimald

Prénom : Claude. Profession : travailleur. Domicile : Boisseron. N° du volume 52. Case N°346

Prénom Jean. Profession : agriculteur. Domicile : Boisseron, Montpellier. Volume N°66. Case N°58

Prénom : Antoine. Profession : [NC]. Domicile : Boisseron. Volume N°93. Case N°714

Prénom : Etienne. Profession : cultivateur. Domicile : Loupian, Sète. Volume N°103. Case N°618

Prénom : Alexis ou Pierre Philippe Alexis. Profession : [NC]. Domicile : Valergues. Volume N°127, Case N°658

Prénom : Jean Baptiste Fulcrand, Augustin ou Jean Baptiste : Profession : médecin. Domicile : Cournonterral ou Montbazin, Luz la croix haute (Drôme) ou Montpellier. Volume N°151. Case N°376

Prénom : Cyprien. Profession : cultivateur. Domicile : Sète. Volume N°161. Case 92

Prénom : Louis ou Louis Marius : Profession : Cultivateur/contremaître. Domicile : Sète. Volume N°161. Case N°93 »

¹⁷¹ Définition du dictionnaire Larousse : Droit réel, immobilier et indivisible, dont est grevé un bien immeuble pour garantir le paiement d'une créance

Je constate que leur oncle, Etienne, est repris dans cette table. Je pourrais plus tard compléter mes recherches. Mais, pour le moment, je ne conserve que les informations concernant l'hypothèque de Cyprien et de Louis.

J'ai donc un numéro de volume et un numéro de case pour chacun des frères. Je continue mon exploration.

CASE N° 92	Grimal	Cyprien	Cultivateur
622 91	6 juin 1864	vente	500

Formalité hypothécaire de Cyprien Grimal Volume n°161, case n°92

Source : AD34, 45 Q 8/161 Répertoire des formalités hypothécaires Volume n°161 1798-1955

Transcription :

« Case n°92 Grimal Cyprien Cultivateur

[N°du volume] 622. [N° de la case] 91. [Date des transcriptions] 6 juin 1864. [Nature de l'acte transcrit] vente. [Evaluation ou prix porté dans l'acte] 500 francs »

CASE N° 93	Grimal	Louis ou Louis Marius	Cultivateur contre-maître
622 91 904 46	6 juin 1864 9 Nov. 1939	vente acq	500 8000

Formalité hypothécaire de Louis Grimal Volume n°161, case n°93

Source : AD34, 45 Q 8/161 Répertoire des formalités hypothécaires Volume n°161 1798-1955

Transcription :

« Case n°93 Grimal Louis ou Louis Marius

[N°du volume] 622. [N° de la case] 91. [Date des transcriptions] 6 juin 1864. [Nature de l'acte transcrit] vente. [Evaluation ou prix porté dans l'acte] 500 francs

[N°du volume] 904. [N° de la case] 46. [Date des transcriptions] 9 novembre 1939. [Nature de l'acte transcrit] acquisition. [Evaluation ou prix porté dans l'acte] 8000 francs »

Je garde ces deux actes ensemble puisque Cyprien et Louis ont effectué à eux deux une vente le 6 juin 1864 d'une valeur de 500 francs.

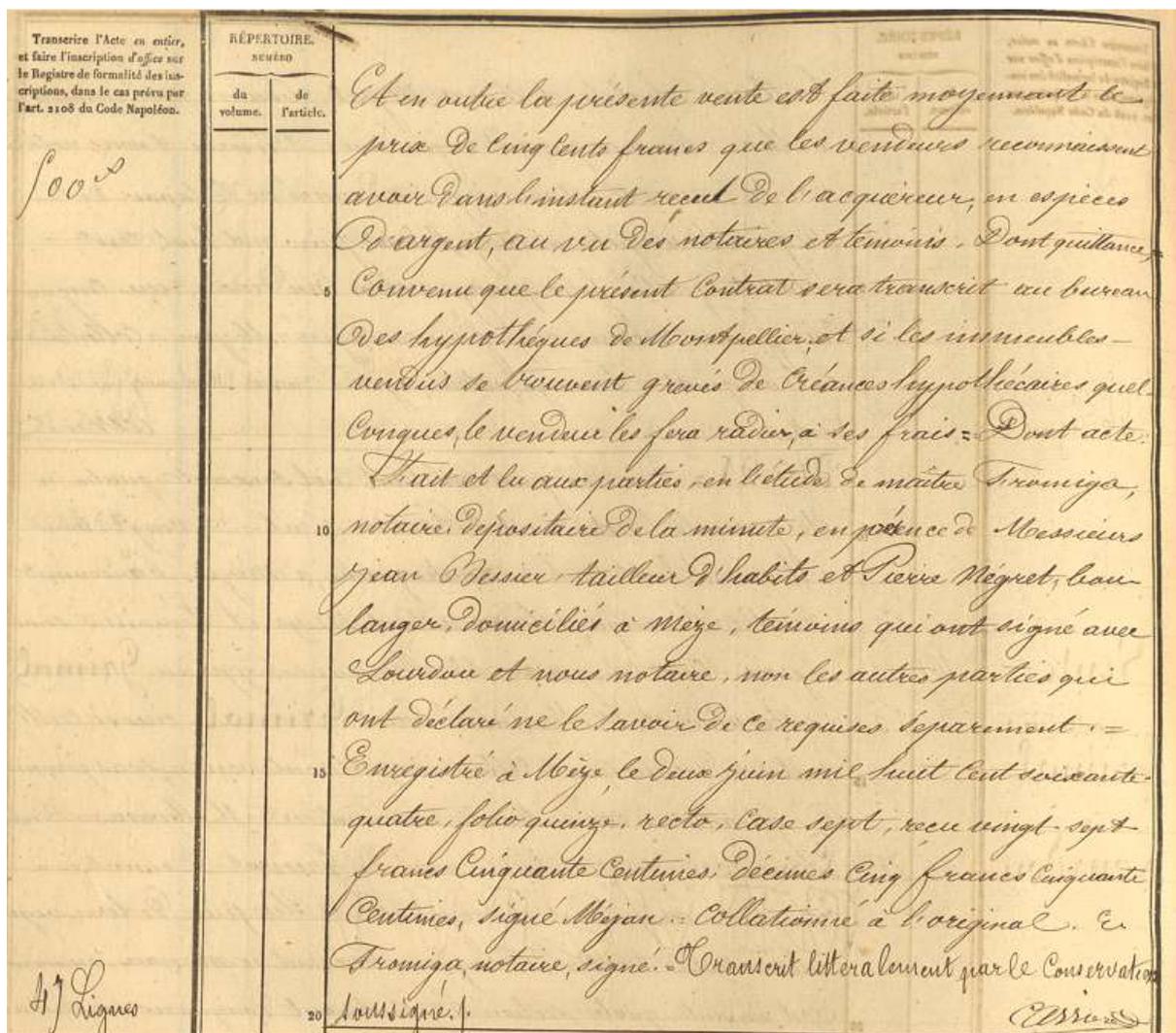
Il est indiqué sur cette formalité que la consultation de l'acte en question se trouve dans le volume 622 à la case 91.

L'autre inscription dans la case de Louis mentionne une acquisition faite en 1939 pour 8000 francs. J'ai consulté le volume 904 ainsi que la case 46¹⁷² s'y rapportant mais le Louis Marius Grimal dont il est question ne fait pas partie de la famille que j'étudie. Il est né Loiras, commune de Bosc (Hérault) en 1878. Je suis allée vérifier le nom de ses parents dans les registres de la commune et il ne s'agit pas de mon Louis Grimoud.

¹⁷² AD34, 45Q11904 Transcription des actes translatifs de propriété d'immeubles Sète Registre 904 Article 46

Je consulte donc ce nouveau volume indiqué ci-dessus directement aux Archives Départementales :

<p>Vente par les frères Grimal à Lourdon</p>	<p>161 92 - 93 146 738</p>	<p>N^o 91. Du Dix juin mil huit cent soixante-quatre, a été présenté l'acte dont la teneur suit. Le vingt-trois Mai mil huit cent soixante-quatre, à miye. En présence maître Fromiga, notaire au dit Miye et témoins soussignés. Ont comparu: 1^o Monsieur Cyprien Grimal, cultivateur et 2^o Monsieur Louis Grimal, aussi cultivateur domiciliés à cette. Lesquels ont vendu, sous promesse de garantir en cas de trouble au d'édiction. Et Monsieur Hubert Lourdon, propriétaire, mari de Grimal, domicilié à Rouquian, se présent et acceptant: 1^o Une pièce de terre vignes, située sur le territoire de Loquian, tenement de manant, mesuré cent soixante quatre, section B, contenant deux ans six centans Et 2^o Une pièce de terre vignes, située sur le même terrain, tenement de Ladurel, mesuré cent quatre-vingt quatre, section B, contenant dix-neuf ans cinquante-cinq centans. Ainsi au surplus que les dites deux pièces de terre se poursuivent et comportent avec toutes leurs circonstances et dépendances, sans en rien excepter ni réserver, pour forme de corps et non par mesure. Les sieurs Cyprien et Louis Grimal sont propriétaires des Dits immeubles comme les ayant recueillis de la succession de Jean Grimal, leur grand-père, suivant un acte de partage, signé maître Vidal, notaire, le Comte novembre mil huit cent quarante-sept. L'acquéreur entrera en possession et jouissance des immeubles vendus, à compter de ce jour, et en paiera à l'avance les impositions. Il jura des serments actives et supportera celles passives, le tout à ses risques et périls.</p>
--	------------------------------------	---



Transcription de la vente d'un bien par les frères Grimal Cyprien et Louis le 18/06/1864
 Source : AD34, 45 Q 1/622 Transcription des actes translatifs de propriété d'immeubles acte n°91

Transcription :

« Vente par les frères Grimal à Lourdou.
 N°91 : Du six juin mil huit cent soixante-quatre, a été présenté l'acte dont la teneur suit : le vingt-trois Mai mil huit-cent soixante-quatre, à Mèze, par devant Maître Fromiga, notaire audit Mèze et témoins sous Signés, ont comparu : 1° Monsieur Cyprien Grimal, Cultivateur et 2° Monsieur Louis Grimal, aussi cultivateur, domiciliés à Cette, lesquels ont vendu, sous promesse De garantie en cas de trouble ou d'éviction, à Monsieur Hubert Lourdou, propriétaire, mari de Grimal, domicilié à Loupian, ici présent et acceptant : 1° une pièce de terre vigne Située sur le terroir de Loupian, tènement de manau, numéro Cent nonante-quatre, section B, contenant douze ares, dix centiares Et 2° une pièce de terre vigne, située sur le même terroir, Tènement de sadurel, numéro cent quatre-vingt-quatre, Section B, contenant dix neuf ares, cinquante-cinq centiares. Ainsi, au surplus que lesdites deux pièces de terre Se poursuivent et comportent avec toutes leurs circonstances

*Et dépendances, sans en rien excepter ni réserver, par
Forme de corps et non par mesure. Les sieurs Cyprien et
Louis Grimal sont propriétaires des dits immeubles comme
Les ayant recueillis de la succession de Jean Grimal, leur
Garnd-père, suivant un acte de partage reçu [par] maître Vidal,
Notaire, le trente novembre mil huit cent quarante-six.
L'acquéreur entrera en possession et jouissance des im-
meubles vendus à compter de ce jour et en paiera à l'avenir
Les impositions. Il jouira des servitudes actives et
Supportera celles passives, le tout à ses risques et périls
Et en outre la présente vente est faite moyennant le
Prix de cinq cents francs que les vendeurs reconnaissent
Avoir dans l'instant reçu de l'acquéreur, en espèces
D'argent, au vu des notaires et témoins. Dont quittance
Convenu que le présent contrat sera transcrit au bureau
Des hypothèques de Montpellier et si les immeubles
Rendus se trouvent grevés de créances hypothécaires quel-
conques, le vendeur les fera radier à ses frais. Dont acte :
Fait et lu aux parties, en l'étude de maître Fromiga,
Notaire, dépositaire de la minute, en présence de Messieurs
Jean Bessier, tailleur d'habits et Pierre Négret, bou-
langer, domiciliés à Mèze, témoins qui ont signé avec
Lourdou et nous, notaire, non les autres parties qui
Ont déclaré ne le savoir de ce requises séparément.
Enregistré à Mèze, le deux juin mil huit cent soixante-
Quatre, folio quinze, recto, case sept, reçu vingt-sept
Francs, cinquante centimes, décimes cinq francs cinquante
Centimes. Signé Méjan : collationné à l'original et
Fromiga, notaire, signé : transcrit littéralement par le conservateur
Soussigné.*

Cassière »

Cyprien et Louis ont bien vendu des biens qui leur avaient été transmis par leur grand-père à son décès. Ils les ont vendu à Hubert Lourdou qui est marié avec une femme Grimal. Les terres restent donc dans la famille puisque Lourdou était également le nom de leur arrière-grand-mère paternelle (Elisabeth Lourdou). (Il semblerait au travers de ces documents que nous soyons en présence d'un arbre d'affinités. Plusieurs mariages ont eu lieu entre deux mêmes familles qui n'ont au départ qu'une parenté par alliance. A voir si selon les degrés de parenté les unions sont considérées comme des péchés).

Les deux terrains mentionnés ci-dessus ayant été désignés par leur numéro de parcelle, je peux maintenant consulter les plans du cadastre.

b - Situation de ses terrains sur le cadastre

Les terrains qu'ont vendus Cyprien et Louis se trouvent donc à Loupian sur les parcelles 184 et 194 de la section B du cadastre.

N'ayant compris que très tardivement comment fonctionnait la recherche des matrices, je n'ai pas pu aller les consulter aux Archives Départementales. J'ai simplement relevé une cote dans leur outil de recherche (3 P 1358) qui correspond au tableau indicatif des sections A à C ainsi que celle d'un registre (3 P 1361) qui correspond aux années 1856-1913 sur Loupian.

Malgré ce contretemps, j'ai consulté le plan cadastral Napoléonien en ligne de la commune. J'ai tout d'abord examiné le tableau d'assemblage (annexe n°2) qui représente le village dans son intégralité. La section B est la plus importante, elle se situe plein Nord. Elle se partage en trois autres sections.

C'est la section B3 qui correspond aux terres dont il est question. (annexe n°3). C'est la partie basse de la section, les terrains étant situés à l'Est, bordant la section C.

J'ai voulu savoir, auprès du cadastre actuel, si ces terrains appartenaient toujours à la même famille. Je suis donc allée sur le site « France-cadastre »¹⁷³ et leur ai demandé si je pouvais accéder à cette information.

Au bout de quelques jours j'ai reçu ma réponse :

Suite à votre demande concernant la parcelle B184 sur la commune de Loupian, veuillez trouver ci-dessous le nom du propriétaire :

COMMUNE DE LOUPIAN

Nom du propriétaire actuel d'une parcelle vendue par Cyprien et Louis Grimal

Source : France-cadastre réponse à une demande sur propriétaire du terrain n° B184 à Loupian en 2023

Transcription :

« Suite à votre demande concernant la parcelle B184 sur la commune de Loupian, veuillez trouver ci-dessous le nom du propriétaire :

Commune de Loupian »

Suite à votre demande concernant la parcelle B194 sur la commune de Loupian, veuillez trouver ci-dessous le nom du propriétaire :

COMMUNE DE LOUPIAN

Nom du propriétaire actuel d'une parcelle vendue par Cyprien et Louis Grimal

Source : France-cadastre réponse à une demande sur propriétaire du terrain n° B194 à Loupian en 2023

Transcription :

« Suite à votre demande concernant la parcelle B194 sur la commune de Loupian, veuillez trouver ci-dessous le nom du propriétaire :

Commune de Loupian »

Je n'ai pas cherché à quel moment la commune a acheté ces terrains pour le moment.

¹⁷³ Site internet <https://france-cadastre.fr/>

Ces documents trouvés, je me lance dans un autre aspect de la vie Louis Grimoud, son activité militaire.

3 - Son parcours militaire

Je décide de vérifier si je trouve une trace de son passage dans l'armée. En effet, né en 1843, il fait partie de la classe 1863. A nouveau, je ne peux trouver de fiche matricule puisqu'elles sont apparues à partir de la classe 1867.

Je consulte les Archives Municipales de l'armée à Sète du côté de l'administration militaire, là où j'avais trouvé l'acte d'engagement volontaire de Cyprien pour la guerre¹⁷⁴. Je ne trouve rien concernant Louis.

Je vérifie alors tous les documents qu'ils possèdent concernant la classe 1863 (Séries 2H3-2H4) mais ils n'ont pas de liste de recrutement cantonal ou de tirage au sort.

Voici le seul document que j'ai trouvé :



Reconnaissance de l'aptitude au Service Militaire de Louis Grimoud en 1863

Source : AM Sète 2H3 Administration Militaire année 1863

Transcription :

« [N° d'inscription] 106 Grimoud Louis : propre au service »

Louis est donc apte à effectuer son service militaire. Je sais seulement qu'à cette époque, le service durait 7 ans.

N'ayant pas d'autre piste pour le moment, j'essaie de trouver des éléments sur lui en continuant mes recherches sur internet en commençant par consulter le site « Mémoire des hommes »¹⁷⁵, portail culturel du Ministère des armées mis à disposition du public. Je me dis qu'il aura peut-être participé à un conflit et que cela m'apportera des informations supplémentaires. Mais je ne le trouve pas. Je cherche également sa trace sur un autre site, « Grand Mémorial »¹⁷⁶ mais le résultat reste le même.

Ne sachant pas vers où orienter mes recherches, j'essaie de voir s'il s'est marié.

¹⁷⁴ AM Sète 2H12 Armée : administration militaire

¹⁷⁵ Site internet <https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>

¹⁷⁶ Site internet <https://www.culture.fr/Grand-Memorial>

4 - Son mariage avec Françoise Nègre

a - Le mariage : 17/03/1870¹⁷⁷ à Sète

Je consulte les Tables décennales entre 1863 et 1870, année où je retrouve effectivement un mariage entre Louis Grimoud et Françoise Nègre.

16.57
Louis
Grimoud
et
Françoise
Nègre

L'an mil huit cent soixante-dix et le dix sept Mars à Trois heures et
demi du soir, par devant nous Léonidas Alexis Ghesaboh Raison adjoint
à la mairie de Cette (Hérault) spécialement délégué par le Maire pour
remplir les fonctions l'officier public de l'Etat civil, sont comparus
publiquement en la maison commune le sieur: Louis Grimoud
Journaler, né à Cette (Hérault) le dix huit mai mil huit cent

quarante trois, ainsi qu'il conste de l'acte de sa naissance déposé⁴⁰
en cette mairie qui nous a été présenté, y domicilié, âgé de vingt six
ans, dix mois, fils majeur et légitime de feu Cyrrien Grimoud charretier
domicilié à Cette quand vivant, y décédé le vingt six février mil huit cent
quarante quatre, et de feu Marie Bacou Sans profession, Domiciliée
aussi à Cette quand vivant, y décédé le vingt six trois mil huit cent
Cinquante neuf, comme il en a été constaté par les actes de leur
décès déposés en cette mairie qui nous ont été présentés. Le Sieur
Louis Grimoud contractant, agissant en conformité de l'avis du
conseil d'Etat du vingt Sept meridior au treize, inséré au Bulletin de
loi le quatre thermidor suivant, n'ayant pu produire que les actes de
décès de ses père et mère, nous a déclaré et affirmé par serment
que ses autres ascendans étaient décédés mais qu'il ignore le
lieu de leur décès ainsi que celui de leur dernier domicile. Cette
déclaration nous a été ainsi certifiée avec serment par les quatre
témoins du présent acte, le dit Louis Grimoud en sa qualité
de militaire en congé provisoire de libération à Cette, nous a remis et
déposé pour être annexé au présent, une permission de pouvoir contracter

mariage à lui accordé le vingt Cinq Février mil huit Cent Soixante-Dix,
par Monsieur le Général commandant la dixième Division Militaire.
La Demoiselle Françoise Nègre Sans profession, née à Castelnaud
Canton de Brassac (Carn) le Six Septembre mil huit Cent Cinquante
trois, ainsi qu'il conste de l'expédition de bapte de sa naissance qui nous
a été remise, domiciliée à Cette (herault), âgée de seize ans, six mois,
cinq jours, fille mineure et légitime de feu Louis Nègre Sans
profession, domicilié à Redarieu quand vivant, y décédé le Trente un
Octobre mil huit Cent Soixante Six, comme il en a été constaté
par l'expédition de bapte de son décès qui nous a été déposée; et
de Survivante Marie Guy Sans profession, domiciliée à Cette, ici
présente et consentante. Les sus-nommés Louis Grimoud et Françoise
Nègre contractants, nous ont sur notre interpellation déclaré,
conformément à la loi du dix Juillet mil huit Cent Cinquante, qu'il
n'existe entre eux aucun contrat de mariage, pareille déclaration après
interpellation préalable nous a été également faite par les parties
consentantes au dit mariage ici présente. Lesquels futurs époux nous
ont ensuite requis de procéder à la célébration du mariage projeté
entre eux et dont les publications ont été faites devant la porte de la

maison commune de Cette ville, les dimanches Six et Huit mars
courrant à midi; aucune opposition au dit mariage ne nous
ayant été signifiée faisant droit à leur requête après avoir
donné lecture de toutes les pièces sus-mentionnées et du chapitre
Six au titre Cinq du code napoléon intitulé du mariage, avons

demandé au futur époux et à la future épouse, s'ils veulent se
prendre pour mari et pour femme; chacun d'eux ayant répondu séparément
et affirmativement déclarons au nom de la loi que Louis Grimoud
et Françoise Nègre sont unis par le mariage. De tout quoi avons
dressé acte en présence des sieurs Michel Juillan Journalier âgé de trente
trois ans, Michel Conquet Calfat âgé de vingt huit ans, Jean Claude
Dumas ajusteur âgé de vingt Sept ans et Pierre Brunel Employé
au chemin de fer âgé de vingt six ans, non parents ni alliés des
contractants, domiciliés à Cette. Lecture du présent acte ayant été faite
aux témoins, aux contractants et à la mère de la contractante, les témoins
ont signé avec nous, non les contractants, ni la mère de la contractante
pour en le savoir de ce requis.

Juillan Dumas Conquet Michel Brunel

Acte de mariage de Louis Grimoud avec Françoise Nègre célébré à Sète le 17/03/1870
Source : AD34 5 MI 12/18 Registre des mariages Sète 1870 acte 57 pages 42- 43

Transcription :

« L'an mil huit cent soixante-dix et le dix-sept mars à trois heures et
Demi du soir, par devant nous Léonidas Alexis Elisabeth Raujon, adjoint
A la mairie de Cette (Hérault), spécialement délégué par le Maire pour
Pour remplir les fonctions d'officier public de l'Etat-civil, sont comparus
Publiquement en la maison commune le sieur Louis Grimoud,
Journalier, né à Cette (Hérault) le dix-huit mai mil huit cent
Quarante-trois ainsi qu'il conste de l'acte de sa naissance déposé
En cette mairie qui nous a été présenté y domicilié, âgé de vingt-six
Ans, dix mois, fils majeur et légitime de feu Cyprien Grimoud, charretier
Domicilié à Cette quand vivait, y décédé le vingt-six février mil huit cent
Quarante-quatre, et de feu Marie Bacou, sans profession, domiciliée
Aussi à Cette quand vivait, y décédée le vingt-six août mil huit cent
Cinquante-neuf, comme il en a été constaté par les actes de leurs
Décès déposés en cette mairie, qui nous ont été présentés. Le sieur
Louis Grimoud, contractant, agissant en conformité de l'avis du
Conseil d'Etat du vingt-sept messidor an treize, inséré au bulletin des
Lois le quatre thermidor suivant, n'ayant pu produire que les actes de
Ses père et mère, nous a déclaré et affirmé par serment
Que ses autres ascendants étaient décédés mais qu'il ignore le
Lieu de leur décès ainsi que de leur dernier domicile. Cette
Déclaration nous a été aussi certifiée avec serment par les quatre
Témoins du présent acte. Le dit Louis Grimoud, en sa qualité
De militaire en congé provisoire de libération à Cette, nous a remis et
Déposé pour être amené au présent, une permission de pouvoir contracter
Mariage à lui accordée le vingt février mil huit cent soixante-dix
Par Monsieur le Général commandant la Dixième Division militaire.
Et demoiselle Françoise Nègre, sans profession, née à Castelnau
Canton de Brassac (Tarn) le six septembre mil huit cent cinquante-

Trois ainsi qu'il conste de l'expédition de l'acte de sa naissance qui nous A été remis, domiciliée à Cette (Hérault), âgée de seize ans, six mois, Onze jours, fille mineure et légitime de feu Louis Nègre, sans Profession, domicilié à Bédarieux quand vivait y décédé le trente-un Octobre mil huit cent soixante-six comme il en a été constaté Par l'expédition de l'acte de son décès qui nous a été déposé, et De survivante Marie Guy, sans profession, domiciliée à Cette, ici Présente et consentante. Les sus-nommés Louis Grimoud et Françoise Nègre, contractants, nous ont, sur notre interpellation, déclaré Conformément à la loi du six juillet mil huit cent cinquante, qu'il N'existe entre eux aucun contrat de mariage. Pareille déclaration après Interpellation préalable nous a été également faite par la partie Consentante audit mariage ici présente. Lesquels futurs époux nous Ont ensuite requis de procéder à la célébration du mariage projeté Entre eux et dont les publications ont été faites devant la porte de la Maison commune de cette ville, les dimanches six et treize mars Courant à midi ; aucune opposition au dit mariage ne nous Ayant été signifiée faisant droit à leur réquisition après avoir Donné lecture de toutes les pièces sus-mentionnées et du chapitre Six au titre cinq du code Napoléon intitulé « du mariage », avons Demandé au futur époux et à la future épouse s'ils veulent se Prendre pour mari et pour femme ; chacun d'eux ayant répondu séparément Et affirmativement, déclarons au nom de la loi que Louis Grimoud Et Françoise Nègre sont unis par le mariage. De tout quoi avons Dressé note en présence des sieurs Michel Juillan, journalier âgé de trente-Trois ans, Michel Conquet Calfat âgé de vingt-huit ans, Jean Claude Dumas, ajusteur, âgé de vingt-sept ans et Pierre Brunel, employé Au chemin de fer âgé de vingt-six ans, non parents ni alliés des Contractants, domiciliés à Cette. Lecture du présent acte ayant été faite Aux témoins, aux contractants et à la mère de la contractante, les témoins Ont signé avec nous, non les contractants ni la mère de la contractante Pour ne le savoir de ce requis.

M Jullian, Dumas, Conquet Michel, Brunel, Raujon »

Cet acte est important car il nous apprend tout d'abord que Louis était journalier mais surtout qu'il était en permission pour célébrer son mariage. Il appartenait à la Dixième Division Militaire. Lorsque j'ai cherché sur internet le lieu d'affectation de cette division, j'ai trouvé cet inventaire des circonscriptions militaires en 1870¹⁷⁸ sur le site du ministère des Armées :

« Le décret du 27 janvier 1858 instaurait une nouvelle répartition des troupes de ligne en cinq grands commandements :

- Paris : divisions de Paris (1), Rouen (2) et Lille (3) ;
- Nancy : Châlons (4), Metz (5), Strasbourg (6), Besançon (7) ;
- Lyon : Lyon (8), Marseille (9), Montpellier (10), Bastia (17), Clermont-Ferrand (20) ;
- Toulouse : Perpignan (11), Toulouse (12), Bayonne (13), Bordeaux (14) ;
- Tours : Nantes (15), Rennes (16), Tours (18), Bourges (19), Limoges (21).

Cette nouvelle répartition des troupes et de leur commandement visait à s'assurer un meilleur contrôle du pays en préparant l'armée à participer au maintien de l'ordre intérieur, voire à l'assurer, bien plus qu'à organiser la défense extérieure. »

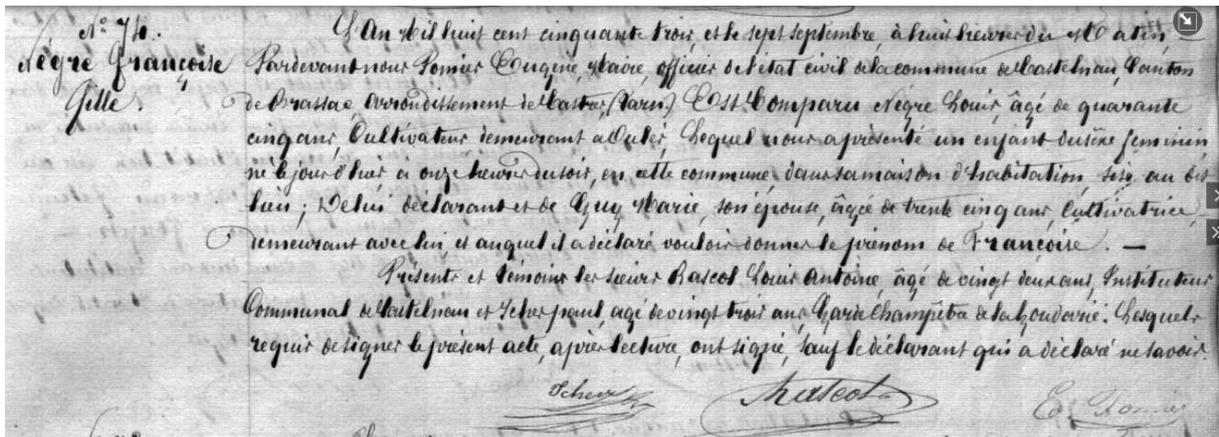
¹⁷⁸ Site internet https://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/sites/default/files/notices_files/SHDGR_INV_I.pdf page 9

La dixième division se trouvait à Montpellier et exerçait sous l'autorité de celle de Lyon.
 Je n'ai pas réussi à savoir où cette division avait opéré et son rôle dans les guerres de 1870.
 J'ai essayé de retrouver Louis en suivant plusieurs pistes : en consultant des registres relatant l'occupation de la France par les armées ennemies et la guerre de 1870¹⁷⁹. Je n'y ai rien trouvé non plus.

Je dois donc continuer mes recherches concernant Louis, tant sur le plan militaire que sur le plan personnel. En effet, à partir de son mariage, je n'ai plus retrouvé sa trace sauf sur un document relatif à son épouse.

b - Françoise Nègre : née à Castelnau de Brassac le 06/09/1853 et décédée à Montpellier le 25/12/1870

Je reprends les informations données par l'acte de mariage. Le couple s'est donc marié le 17 mars 1870. Il est mentionné sur l'acte de naissance que Françoise avait un peu plus de seize ans à ce moment-là et qu'elle est née à Castelnau de Brassac, dans le Tarn.
 Je consulte donc les Archives Départementales autour de l'année 1853.



Acte de naissance de Françoise Nègre née le 06 septembre 1853 à Castelnau de Brassac (Tarn)
 Source : AD81 Registre des naissances Castelnau de Brassac 1853-1854 acte n°74 page 19

Transcription :

« Nègre Françoise fille.

L'an mil huit cent cinquante-trois et le sept septembre à huit heures du matin,

Par devant nous, Pomier Eugène, maire, officier de l'état-civil de la commune de Castelnau, canton De Brassac, arrondissement de Castres (Tarn), est comparu Nègre Louis, âgé de quarante-Cinq ans, cultivateur demeurant à Oulès, lequel nous a présenté un enfant du sexe féminin Né le jour d'hier à onze heures du soir en cette commune dans sa maison d'habitation sise au dit Sieur, de lui déclarant et de Guy Marie, son épouse, âgée de trente-cinq ans, cultivatrice Demeurant avec lui et auquel il a déclaré vouloir donner le prénom de Françoise.

Présents et témoins les sieurs Rascol Louis Antoine, âgé de cinquante-deux ans, instituteur Communal de Castelnau et Icher Paul, âgé de vingt-trois ans, garde-champêtre de la [...]. Lesquels Requis de signer le présent acte, après lecture, ont signé sauf le déclarant qui a déclaré ne savoir.

Icher, Rascol, E. Pomier »

¹⁷⁹ AD34 8R21 Tableau général des forces disponibles dans l'Hérault

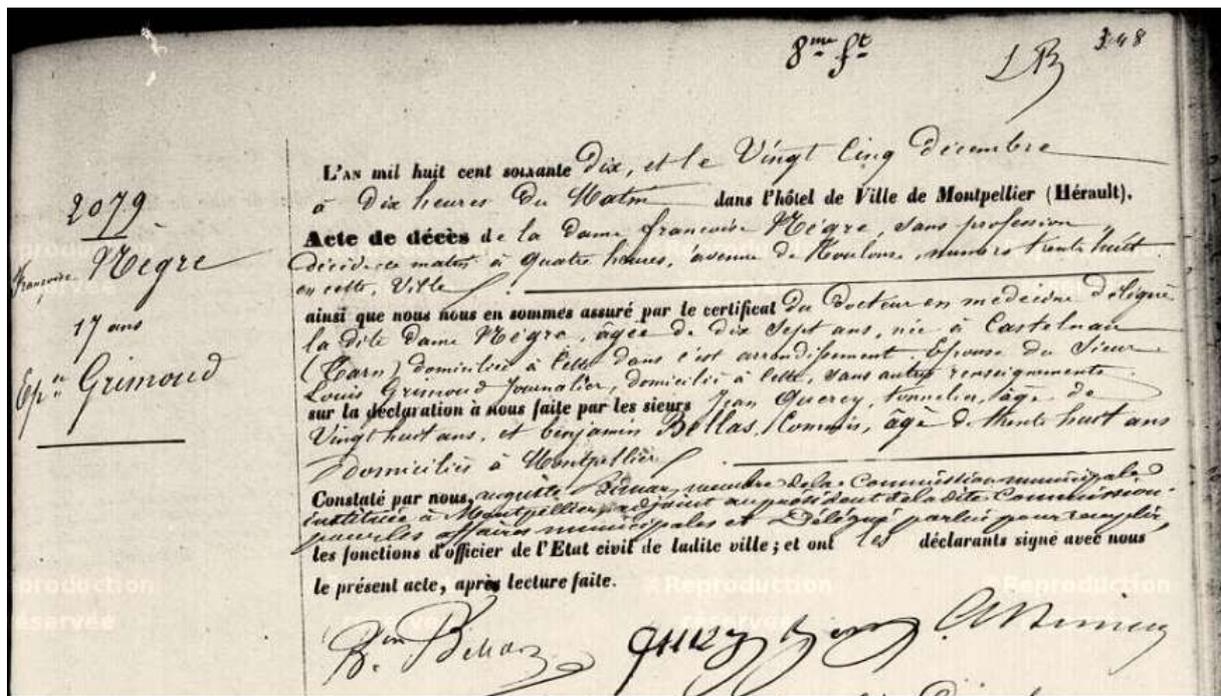
Comme noté sur l'acte de mariage, les parents de Françoise se nomment Louis Nègre et Marie Guy. Je les rajoute à mon arbre.

Afin de continuer mes recherches sur Françoise, je commence à chercher sa fratrie. Comme ses parents sont déjà assez âgés, je cherche des naissances les années précédant celle de Françoise.

Ainsi j'ai trouvé deux sœurs et deux frères à Françoise, tous nés à Castelnaud de Brassac :

- **Marie** : née le 15/04/1745¹⁸⁰
- **Pierre** : né le 29/01/1847¹⁸¹
- **Marie** : née le 30/09/1748¹⁸²
- **Baptiste** : né le 02/01/1851¹⁸³

J'ai ensuite cherché dans les tables décennales de Sète si je trouvais des enfants pour le couple Louis Grimoud-Françoise Nègre mais je n'ai rien trouvé. J'ai longtemps essayé de récupérer des informations sur le couple sur Sète, les alentours, allant jusqu'à Montpellier. C'est là que j'ai enfin trouvé quelque-chose, mais pas vraiment ce que j'espérai. En effet, j'ai été très surprise de relever une date de décès pour Françoise l'année même de son mariage¹⁸⁴.



Acte de décès de Françoise Nègre décédée à Montpellier le 25/12/1870 à 17 ans
Source : AD34, 5 MI 1/130 Registre des décès Montpellier 1870 acte n° 2079 8^{ème} feuillet page 354

¹⁸⁰ AD81, 4 E 627 Registre des naissances Castelnaud de Brassac 1845 acte N°42 p12

¹⁸¹ AD81, 4 E 627 Registre des naissances Castelnaud de Brassac 1846-1847 acte n°16 page 36

¹⁸² AD81, 4 E 627 Registre des naissances Castelnaud de Brassac 1848 page 28

¹⁸³ AD81, 4 E 627 Registre des naissances Castelnaud de Brassac 1851 acte n°2 page 01

¹⁸⁴ AD34, 5 MI 1/130 Registre des décès Montpellier 1870 page 435

Transcription :

« Acte n°2079 Françoise Nègre 17 ans épouse Grimoud.
L'an mil huit cent soixante-dix et le vingt-cinq décembre
A dix heures du matin, dans l'hôtel de ville de Montpellier (Hérault),
Acte de décès de la dame Françoise Nègre, sans profession,
Décédée ce matin à quatre heures, avenue de Toulouse, numéro trente-huit
En cette ville
Ainsi que nous nous en sommes assuré par le certificat du docteur en médecine délégué
La dite dame Nègre, âgée de dix-sept ans, née à Castelnaud
(Tarn), domiciliée à Cette dans cet arrondissement. Epouse du sieur
Louis Grimoud, journalier, domicilié à Cette, sans autres renseignements
Sur la déclaration à nous faite par les sieurs Jean Querey, tonnelier, âgé de
Vingt-huit ans et Benjamin Bellas, commis, âgé de trente-huit ans
Domiciliés à Montpellier.
Constatés par nous Auguste Bénan, membre de la commission municipale
Instituée à Montpellier, adjoint au président de la dite commission
Pour les affaires municipales et délégué par lui pour remplir
Les fonctions d'officier de l'Etat-civil de ladite ville ; et ont, les déclarants, signé avec nous
Le présent acte, après lecture faite.

B. Bellas, Querey, Bénan [...] »

Lorsque j'ai lu cet acte, j'ai tout de suite pensé qu'elle avait pu mourir en couches. J'ai donc cherché l'acte de décès sur Montpellier d'un enfant portant le nom de Grimoud à cette date et un peu après, mais je n'ai rien trouvé. Françoise a pu décéder de bien d'autres causes mais je n'ai aucune piste pour le moment.

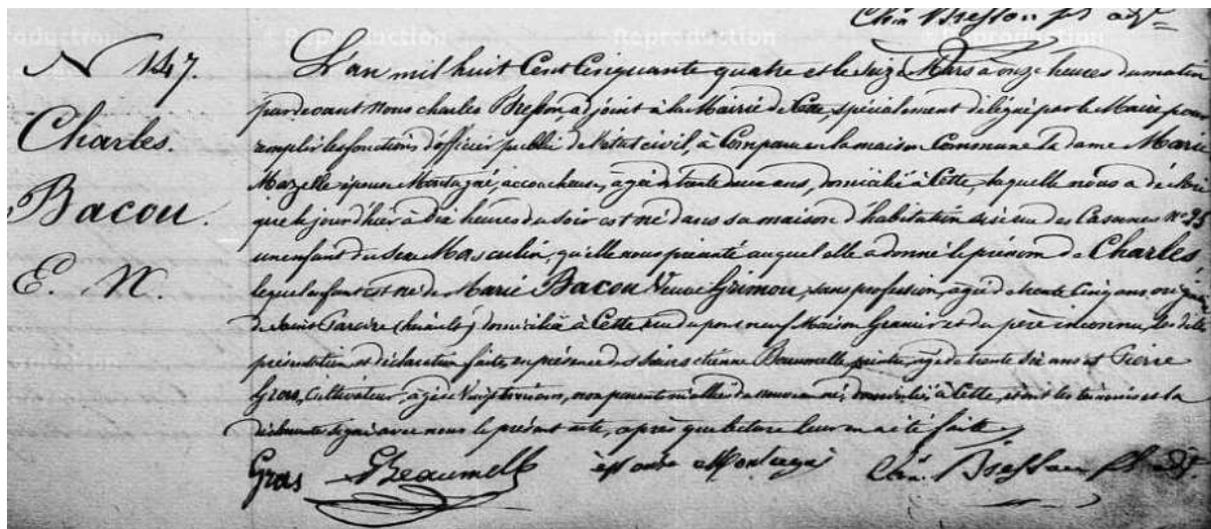
C'est également le dernier document que j'ai trouvé qui mentionne Louis. Il était encore en vie le 25 décembre 1870.

C - Catherine Céleste Grimoud : née et décédée à Sète : 16/10/1844-20/04/1846

Catherine est le troisième et dernier enfant du couple Ciprien Grimoud et Marie Bacou. En effet, elle est née après le décès de son père.

Elle est décédée à 18 mois. Je n'ai rien de plus à en dire.

D - Charles Bacou, fils naturel de Maire Bacou : né le 15/03/1854 à Sète



Acte de naissance de Charles Bacou du 15/03/1854 à Sète

Source : AD34 5 MI 12/8 Sète Registre des naissances 1851-1854 acte n°147, page 487

Transcription :

« Acte n°47 Charles Bacou E[nfant] N[naturel]

L'an mil huit cent cinquante-quatre et le seize mars à onze heures du matin

Par devant nous Charles Bresson, adjoint à la Mairie de Cette, spécialement délégué par le Maire pour

Remplir les fonctions d'officier public de l'Etat-civil, a comparu en la maison commune la dame Marie

Mazelle, épouse Montagné, accoucheuse, âgée de trente-deux ans, domiciliée à Cette, laquelle nous a déclaré

Que le jour d'hier à dix heures du soir est né, dans sa maison d'habitation sise rue des casernes n°25, Un enfant du sexe masculin, qu'elle nous présente, auquel elle a donné le prénom de Charles Lequel enfant est né de Marie Bacou, veuve Grimou, sans profession, âgée de trente-cinq ans originaire

De St-Pargoire (Hérault), domiciliée à Cette rue du pont neuf, maison Granier et du père inconnu, lesdites

Présentation et déclaration faites en présence des sieurs Etienne Beaumelle, peintre, âgé de trente-six ans et Pierre

Gras, cultivateur, âgé d'environ vingt-trois ans, non parents ni alliés du nouveau-né, domiciliés à Cette et ont les témoins et la

Déclarante, signé avec nous le présent acte, après que lecture leur en a été faite.

Gras, Beaumelle, épouse Montagné, Ch[arles] Bresson ».

Charles, fils naturel de Marie Bacou, a été présenté en mairie pour sa reconnaissance par la sage-femme qui a elle-même choisit son prénom. Je soupçonne un abandon de l'enfant par sa mère mais je veux d'abord effectuer des recherches pour savoir si l'enfant a vécu.

Je consulte donc les TSA de Sète entre les années 1854 et 1861 et n'y trouve rien.

Comme je sais que Marie est décédée en 1859, je regarde si un membre de sa famille aurait pu l'élever. J'interroge donc le Recensement de 1861 sur lequel j'avais déjà vu que les frères Grimoud, Cyprien et Louis, ses demi-frères, habitaient avec leurs oncles Bacou, Pierre et Edouard. Les grands-parents Bacou sont morts avant Marie.

J'ai donc essayé la piste de l'assistance à l'enfance en consultant les dossiers individuels d'enfants entre 1854 et 1859 (3 X 138, 3 X 136), les admissions à l'hospice ou à l'orphelinat en 1859 (3 X 71), les enfants secourus temporairement (3 X 283).

Lorsque j'avais consulté la TSA au décès de sa mère, je pensais voir apparaître son nom dans les successeurs mais rien. Charles reste aujourd'hui un mystère pour moi.

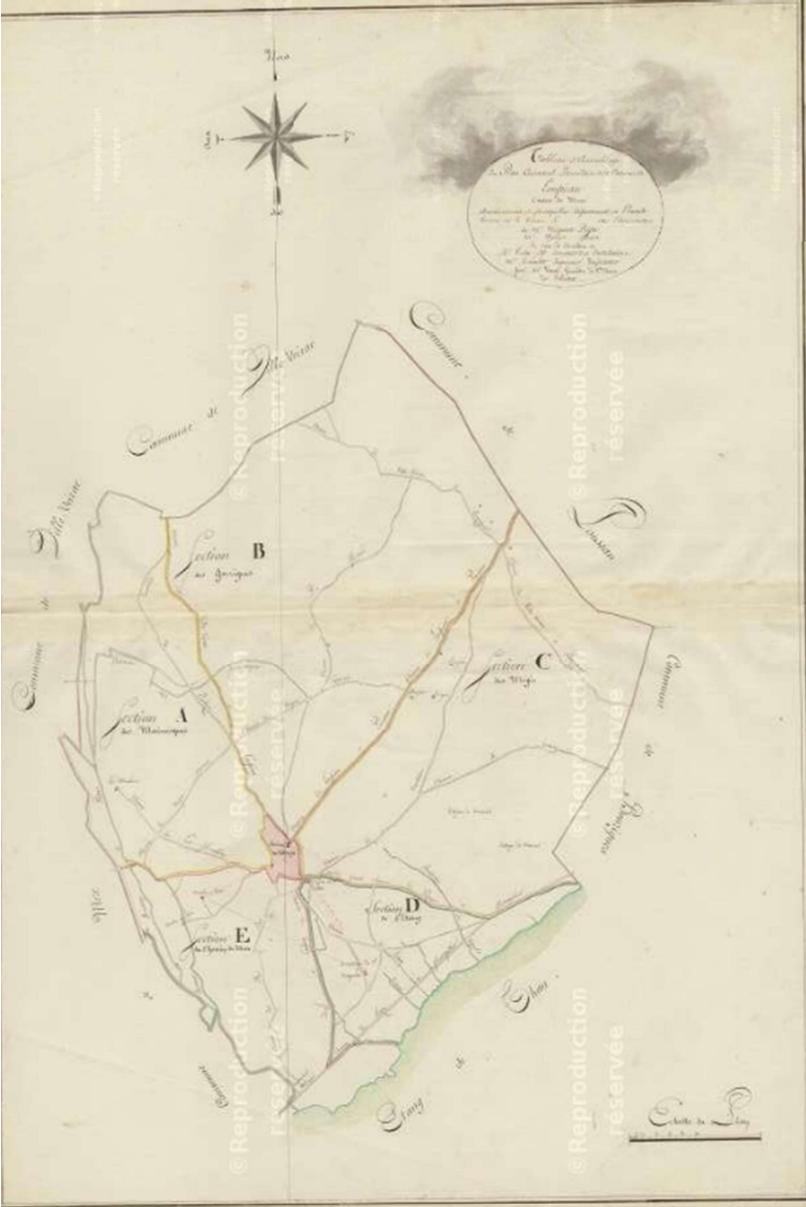
Pour le moment, je n'ai aucune piste le concernant.

Conclusion

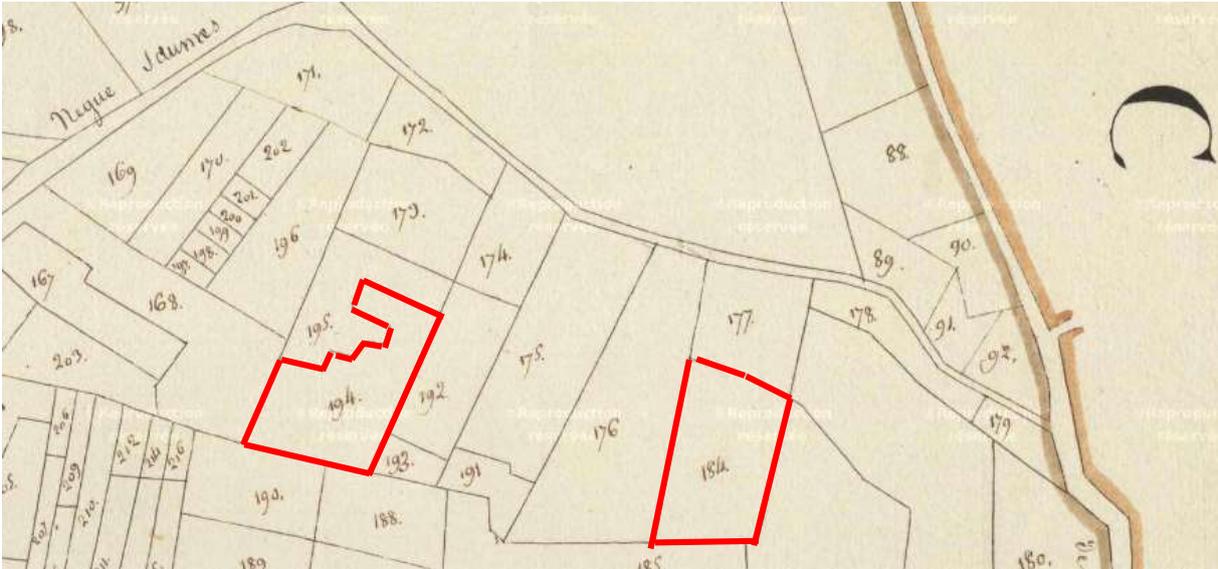
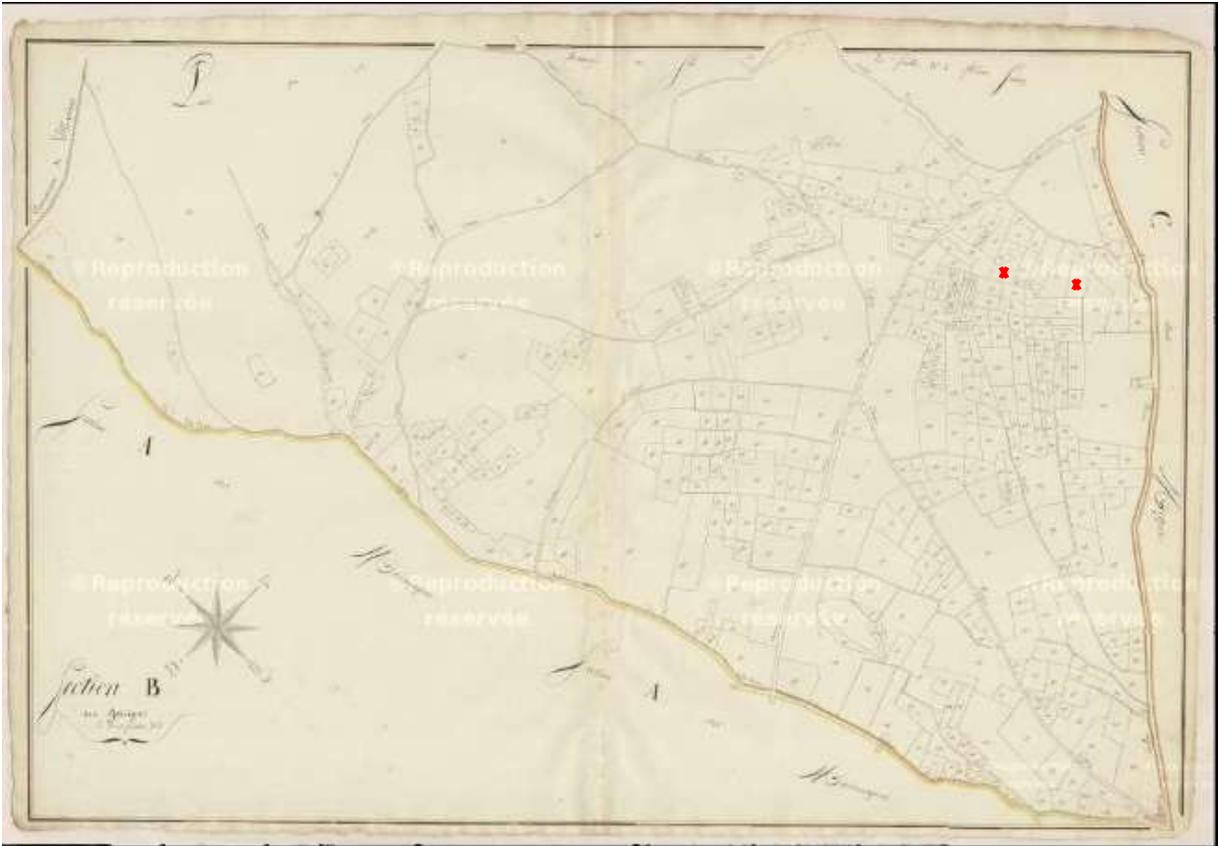
Il n'est pas aisé d'entrer dans l'histoire d'une famille sans y être invité. Ce que je veux dire, c'est que j'ai choisi ces gens tout à fait au hasard, simplement parce-que leurs noms et prénoms me parlaient. Finalement, cette expérience tant enrichissante que fatigante m'a fait découvrir la richesse et la multitude des documents rencontrés. La généalogie, ce n'est pas simplement chercher dans les actes d'Etat-civil, cela n'est que le commencement de la recherche. Chaque acte nous apprend quelque-chose, même le fait de ne pas trouver ou d'avoir, par exemple, une succession négative est déjà une partie de la réponse.

Ces familles Grimoud et Bacou, avec lesquelles j'ai vécu pendant ces six derniers mois me sont devenues sympathiques, presque familières, d'autant plus qu'elles étaient très pauvres. Cela m'a touchée. Et finalement, à chaque réponse apportée, une, voire plusieurs questions se posaient. Le fait de ne pas avoir trouvé de deuxième descendance pour ce mémoire ne veut pas dire que la recherche est terminée. Bien au contraire. Elle commence. Il faudra tout reprendre car forcément, on passe toujours à côté de quelque-chose. Je m'en suis déjà aperçue à la relecture de ce mémoire. Finalement, cette belle rencontre qui se termine va certainement déterminer un avenir parsemé de recherches sur cette famille, et pourquoi pas commencer mes propres recherches personnelles. En tout cas, j'ai maintenant des outils pour les entamer. Mais, je n'en ai pas fini avec les Grimoud-Bacou.

Annexe N°2 : AD34 3 P 3425 Tableau d'assemblage de Loupian 1823



Annexe n°3 : AD34 Loupian Plan cadastral Napoléonien Section B3 des garrigues



Bibliographie

Anthroponymie

-Jacques Astor, « Dictionnaire des noms de familles et noms de lieux du Midi de la France », 2002, éditions du Beffroi

Histoire de Sète

- Sous la direction de Jean Sagnes, « Histoire de Sète, pays et villes de France », 2000, éditions Privat

-Alain Degage, « Les rues de Sète », 1988, édité par la ville de Sète

Dictionnaire Larousse

Sites internet :

Blasonnement <https://armorialdefrance.fr/>

Conversion calendrier révolutionnaire http://www.poissons52.fr/histoire/revolution1789/calendrier_v.php

Dictionnaire CNRTL en ligne <https://www.cnrtl.fr/>

Convertisseur de monnaie <https://convertisseur-monnaie-ancienne.fr/>

Armée <http://military-photos.com/histo2zouaves.htm>
https://fr.wikipedia.org/wiki/Révolte_de_Mokrani
<https://www.memoiredeshommes.sga.defense.gouv.fr/>
<https://www.culture.fr/Grand-Memorial>
https://www.servicehistorique.sga.defense.gouv.fr/sites/default/files/notices_files/SHDGR_INV_I.pdf

Généanet <https://www.geneanet.org/forum/viewtopic.php?t=631013>

Cadastre <https://france-cadastre.fr/>

Remerciements

Je remercie Monsieur Cosson pour sa disponibilité et ses précieuses informations.

Je remercie également le personnel des Archives Municipales de la ville de Sète que je suis allée visiter trois fois pendant ces six mois. De même, je remercie le personnel des Archives Départementales de l'Hérault qui s'est montré disponible, notamment mon collègue de promo, Fabrice, qui m'a donné plusieurs fois de précieuses pistes.

Dans l'ensemble notre promo des « 22 originaux du Roi René » a été très agréable et très sympathique, tout en n'oubliant pas de beaucoup travailler. Mais je veux remercier particulièrement Anthony pour sa disponibilité et sa patience, Marie-Christine et Arnaud, mes acolytes de train. Et puis ma famille qui m'a bien aidée et qui finalement s'est prise au jeu, en commençant par ma fille Emma, ma maman, Marie et Sylvain.